L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1261 - VENDREDI 14 MARS 2014 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Politique agricole commune

Xavier Beulin s'inquiète du "service après-vente"



A l'occasion de la remise des insignes de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole à Marie-José Huot, Xavier Beulin est venu spécialement jusqu'à Saint-Denis-lès-Sens dans l'Yonne. Le président de la FNSEA a accepté de répondre à nos questions sur les différents points d'actualité. Interview.

Page 12

Côte d'Or

› État des cultures en sortie d'hiver

Rattrapage ici, incertitude là



Nièvre

› Bilan des installations

70 projets créés en 2013



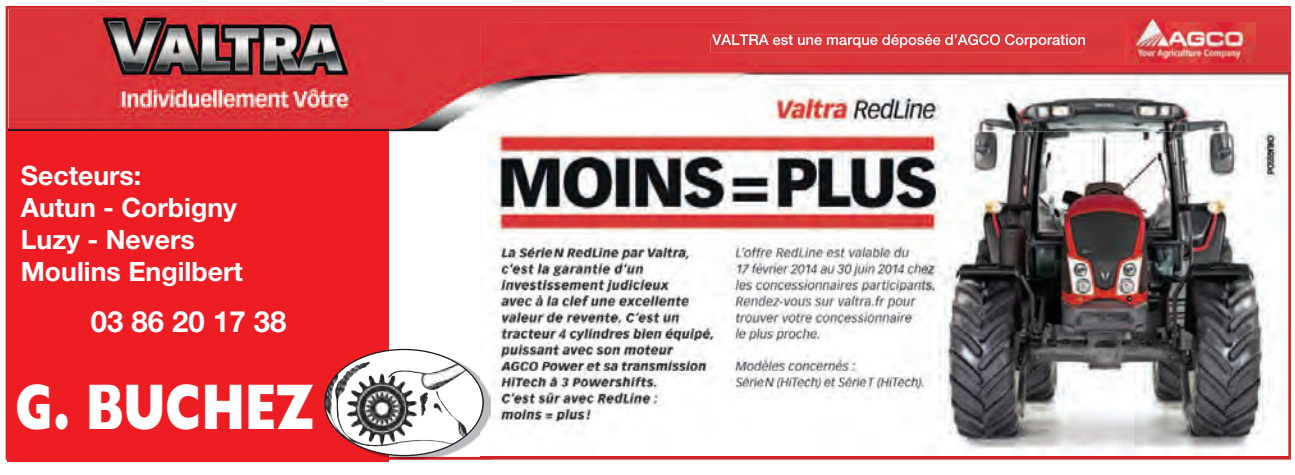
Photo Réussir

Yonne

› Plaine du Saulce

Des arbres «pompes à nitrates»







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • Agriculture et agroalimentaire : les enjeux méditerranéens

Côte d'Or
04 • Salon de l'Agriculture: La Côte d'Or et ses produits font mieux qu'à Sotchi !
05 • Venarey-Les Laumes: Les JA se prennent au jeu
06 • Cultures: Rattrapage ici, incertitude là
07 • Restructuration: L'échange de parcelles pour commencer

Nièvre
08 • Installations: 70 projets créés en 2013
09 • Amicale des Lycées Agricoles de Magny-Cours/ Challuy : programme du premier semestre
10 • Prix du lait: L'APLBC souhaite maintenir les prix pour 2014
11 • Chambre d'agriculture : 3 formations consacrées à la gestion des ressources fourragères

Yonne
12 • Mérite agricole: L'enseignement agricole sénonais à l'honneur
13 • Partenariat: Le courant passe entre la Chambre et ERDF !
14 • CECNA: Portes Ouvertes au Haras de Charmoy
15 • Environnement: Quand les arbres deviennent «pompes à nitrates»

Bourgogne...
16 • Coopérative laitière de Bourgogne: Un yaourt très local qui a séduit Paris
17 • Charolais de Bourgogne: Le «Consommez local»
18 • Point de vue : Le militantisme syndical agricole n'a jamais été un long fleuve tranquille
17 • Engraissement bovin en Italie : Un marché incertain

Services
22-23 • Cours et marchés
24-26 • Petites annonces
27-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

PAC

PMTVA : rien ne va plus !

Entre le ministre et la FNB, la guerre est déclarée sur la PMTVA. De l'issue du bras de fer en cours pourrait bien dépendre le sort et donc l'avenir de l'élevage "made in France".

Rien ne va plus sur le front de la PMTVA, alors que l'arbitrage du ministre de l'Agriculture est toujours attendu, la FNB est très inquiète quant au niveau de la prime qui sera retenue au-delà de la 40ème vache. Dans un communiqué la FNB dénonce *«les dérobades des Pouvoirs publics, une idéologie du passé et des préoccupations électoralistes qui sont en passe de ruiner les efforts et les espoirs des éleveurs spécialisés. Plus globalement, avec la nouvelle Pac nombre de producteurs bovins subiront de lourdes pertes et ce, sans transition dès 2015»*. Dans un interview, Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, déclare *«entre la FNB et le ministre de l'Agriculture c'est la guerre. Je crains que Stéphane Le Foll ne confonde idéologie et économie. Il donne davantage l'impression de faire du saupoudrage électoral que de préparer l'élevage de demain. Il faut comprendre que l'enveloppe prévue pour dans la nouvelle Pac est la même, alors qu'il y a 300 000 vaches de plus ! Le ministre annonce donc 200 euros jusqu'à 40 vaches et il a répété dans les allées du dernier Salon de l'agriculture que le montant serait de 105 euros à partir de la 41ème. La FNB ne veut pas de cela et propose la mise en place d'une franchise sur les premiers animaux, afin de transférer le reste au-delà des quarante. Nous maintenons qu'il ne doit pas y avoir plus 25 euros d'écarts entre la 39ème et la 41ème vache et, avec cette franchise, c'est possible»*. La position actuelle du gouvernement ne peut donc, selon la FNB, que décourager la production par une aide PMTVA *«au rabais»*. Quant aux autres mesures (aide aux surfaces protéiques, modernisation, MAE...) annoncées comme pouvant bénéficier à l'élevage bovin-viande *«encore faudrait-il savoir où et comment ces mesures s'appliqueront, alors que le plus grand flou règne sur les critères d'accès, les zonages et les enveloppes financières affectées»*.

PRI info

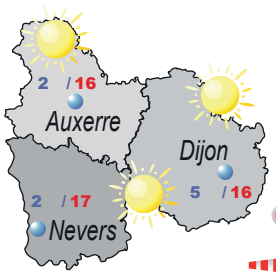
Côte d'Or « Je transmets mon exploitation. Et vous ? »
Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Point Info Transmission
Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Bien vivre sa future société
Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 14 au 23 mars

Vendredi 14 Mars

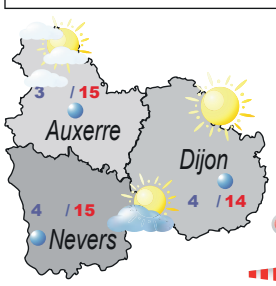


Ensoleillé
Un ciel clair et un soleil généreux s'annonce. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Ste Mathilde
Soleil : 07:02 - 18:50
Lune : 16:52 - 05:42

Samedi 15 Mars



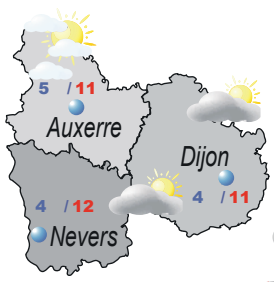
Agréable
Le soleil sera bien présent et parfois accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 14 à 16 °C
Vents : Ouest 20 km/h

Ste Louise
Soleil : 07:00 - 18:52
Lune : 17:54 - 06:09

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Dimanche 16 Mars



Nuageux
Quelques nuages et de timides éclaircies en perspective. Les températures seront en baisse l'après-midi.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

Ste Bénédicte
Soleil : 06:58 - 18:53
Lune : 18:58 - 06:35

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Mars :
Un ciel nuageux pour lundi et mardi. Des averses sont attendues pour mercredi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 10 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Mars :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des précipitations.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 10 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

clin d'œil



Co-développement

Agriculture et agroalimentaire : les enjeux méditerranéens

Dans le cadre du SIA, un cycle de conférences avait pour thème les enjeux du développement des partenariats agricoles et alimentaires en Méditerranée.



Abdelkader Taïeb Ezzraïmi, un chef d'entreprise algérien et le professeur Jean-Louis Rastoin (à gauche) ont pu échanger et répondre aux questions de Sébastien Abis administrateur au CIHEAM (Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes).

«*Il n'y a pas d'avenir sans codéveloppement car la situation dans la zone méditerranéenne est préoccupante même s'il existe beaucoup d'espoir*», constate Jean-Louis Rastoin, professeur émérite à Montpellier SupAgro et directeur de la chaire Unesco «*Alimentations du monde*». La sous-alimentation, la malnutrition par carence, les maladies liées à l'alimentation, la très forte dépendance externe, des modèles de production mal adaptés, le peu de prise en compte de la biosphère, des ressources humaines rarement adaptées, des infrastructures insuffisantes et des investissements matériels et immatériels insuffisants sont autant de problèmes listés par Jean-Louis Rastoin. Des propos confirmés par Abdelkader Taïeb Ezzraïmi, PDG du groupe algérien SIM évoquant les cultures céréalières : «*L'irrigation s'impose pour la culture des céréales afin de sécuriser la production. Nous ne devons plus compter sur la pluviométrie. Il faut augmenter les superficies pour le blé tendre et introduire des variétés mieux adaptées. Les programmes de coopération doivent tenir compte des programmes nationaux mis en place par les pays*». Karim Daoud, vice-président du Syndicat des agriculteurs de Tunisie et président du groupement des éleveurs de la race tarentaise dresse un bilan similaire : «*Dans notre pays, il y a une absence de stratégie. La filière viande rouge est par exemple très peu et très mal développée. Il y a une mise à l'écart des races rustiques qui auraient pourtant été intéressantes, vu les ressources et le climat. Les marchés aux bestiaux ne sont pas structurés, les abattoirs sont plutôt des tueries et il y a une absence de formation à tous les niveaux. Le codéveloppement ne peut se faire qu'avec une politique clairement affichée. Les axes de développement doivent être plus approfondis et les actions doivent s'inscrire dans la durée, au moins sur dix ans. On doit arrêter de faire du saupoudrage*».

Marché agricole et alimentaire maghrébin

La filière céréales représente près de 50 % des terres arables au Maghreb. Mais si la production a fortement augmenté depuis trente ans (la consommation est très importante, 250 kg/habitant/an au Maroc, par exemple), les pays ne sont pas autosuffisants. Ainsi 120 millions de tonnes de céréales sont consommées chaque année en Afrique du Nord et au Moyen-Orient alors que seulement 50 millions sont produites. Il en résulte des importations massives (environ 10 milliards de dollars par an). Au problème de l'instabilité des rendements qui restent au-dessous de 15 q/ha vient s'ajouter une gouvernance publique forte. Les prix sont fixés à tous les maillons de la filière et finissent par grever lourdement les budgets publics. Cette économie administrée entrave la performance des entreprises. Pour ce qui est de l'élevage, les situations sont plus contrastées. Certains pays comme l'Algérie limitent le développement des filières lait et viandes approvisionnées localement. En revanche, le Maroc, la Tunisie et la Turquie ont stimulé la production nationale par des droits de douane prohibitifs. La filière viande reste composée d'une multitude d'intermédiaires, ce qui entraîne une dilution de la valeur ajoutée. Le secteur de l'abattage est notamment sous-équipé et répond rarement aux standards sanitaires.

Si des difficultés existent, les bonnes volontés et les idées ne manquent pas. Ainsi, Jezia Lahmar Rachid, PDG d'Imenrobb SA en Tunisie, a choisi de valoriser la production de dattes. Son entreprise produit du café de dattes à partir des noyaux du fruit emblématique du sud tunisien, du miel de datte (sirop extrait à froid) et de la pâte à tartiner de dattes. Elle a donc réussi à réhabiliter un produit du terroir.

Les différents intervenants ont émis quelques pistes pour mieux produire ensemble, des deux côtés de la Méditerranée : créer un marché commun agricole et alimentaire maghrébin en partenariat avec l'UE, lancer un programme régional de redéploiement de la diète méditerranéenne, développer des filières territorialisées durables associant céréales, légumineuses, plantes fourragères et élevage par jumelages entre régions européennes et maghrébines, améliorer les connaissances des filières et marchés, renouveler les modèles de production agricoles, renforcer les organisations professionnelles, réaliser des co-investissements en matière de logistique, de R&D et de formation.

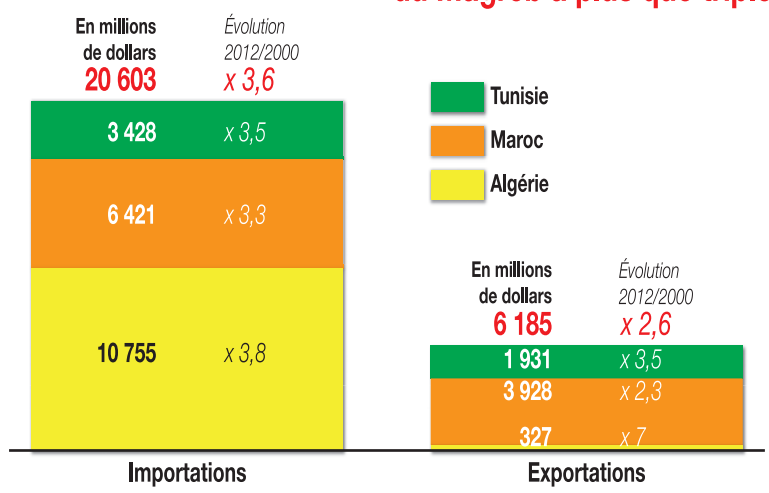
VALÉRIE GODEMENT

Repères

Le bassin méditerranéen diversifie ses relations économiques

L'Europe n'est pas seule dans le bassin méditerranéen a-t-on rappelé à l'occasion de la sortie du cinquième rapport Mediterra. Les pays du Golf et le Brésil deviennent des acteurs importants de la région. Les deux tiers des échanges commerciaux des pays arabo-méditerranéens ne se font pas avec l'europe constate ce rapport et les complémentarités en matière de commerce agricole et de logistique entre les pays du Golf et la rive sud de la Méditerranée sont multiples. Matthieu Brun, chercheur de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) note que *«si la production agricole marocaine est encore largement orientée vers l'Union européenne, l'ouverture d'une ligne maritime entre les ports de Tanger-Med et de Jebel Ali à Dubaï, en cours de négociation, pourrait permettre aux produits marocains de trouver de nouveaux débouchés et d'être ré-exportés vers les pays émergents d'Asie et d'Afrique de l'Est. Le Brésil exporte de plus en plus de produits agroalimentaires vers les pays arables méditerranéens : soja, céréales et farines y ont pris une part croissante. Les pays d'Afrique du Nord (Maroc en tête, car ce pays centre ses relations diplomatiques autour de l'agriculture) sont aussi de plus en plus en relations commerciales avec l'Afrique subsaharienne.»*

Entre 2000 et 2012, la facture alimentaire internationale du Magreb a plus que triplé





Salon de l'Agriculture

La Côte d'Or et ses produits font mieux qu'à Sotchi !

Le Concours général agricole a mis en avant les diverses productions du département. Voici le palmarès complet de l'édition 2014.



Concours des vins Bourgogne Appellations régionales

Bourgogne AOC 2012 Rouge : Domaines Famille Picard (Chassagne-Montrachet) : médaille de bronze. Bourgogne AOC 2012 Blanc : Domaines Famille Picard: or, EARL Domaine Philippe Gavignet (Nuits-Saint-Georges) : or, SCE Domaine Albert Grivault (Meursault) : or, Les Caves des Hautes-Côtes (Beaune) : argent.

Vins de la Côte de Nuits

Bourgogne Hautes Côtes de Nuits AOC 2011 rouge : EARL Domaine Guy-Pierre Jean et Fils (Aloxe-Corton) : argent. Bourgogne Hautes Côtes de Nuits AOC 2012 rouge : EARL Domaine Philippe Gavignet : or, Jean-Claude Boisset (Nuits-Saint-Georges) : or, Les Caves des Hautes-Côtes : argent. Bourgogne Hautes Côtes de Nuits AOC 2012 Blanc : Domaine Glantenet Père et Fils (Magny-lès-Villers) : bronze. Côte de Nuits-Villages AOC 2011 Rouge: EARL Domaine Gachot-Monot (Corgoloin) : or, EARL Truchetet Jean-Pierre (Premeaux-Prissey) : or. Fixin premier cru Clos Napoléon AOC 2011 Rouge: Domaine Gelin Pierre (Fixin) : bronze. Fixin Premier Cru Les Hervelets AOC 2011 Rouge : Domaine Gelin Pierre : argent. Marsannay AOC 2012 Blanc : Domaine Guyard Alain (Marsannay) : argent. Gevrey-Chambertin Premier Cru AOC 2011 Rouge : Les Caves des Hautes-Côtes : or. Gevrey-Chambertin AOC 2011 Rouge : Château de Marsannay : or, Domaine Coillot Bernard Père et fils (Marsannay) : or, Domaine Guyard Alain : or, Domaine Thierry Mortet (Gevrey-Chambertin) : argent, Domaine Marc Roy (Marsannay) : bronze. Clos de la Roche AOC 2011 Rouge: Domaine Michel Magnien (Morey-Saint-Denis) : bronze. Morey-Saint-Denis Premier Cru AOC 2011 Rouge : Domaine Michel Magnien : or. Chambolle-Musigny Premier Cru Les Charmes AOC 2011 Rouge : Jean-Claude Boisset : argent. Chambolle-Musigny AOC 2011 Rouge: Jaffelin (Beaune) : argent, EURL Frédéric Magnien (Morey-Saint-Denis) : bronze. Clos de Vougeot AOC 2011 Rouge : Domaine Chauvenet-Chopin (Nuits-Saint-Georges) : bronze. Vosne Romanée AOC 2011 Rouge : Domaine Guyard Alain : or, SA Mongeard-Mugneret (Vosne Romanée) : argent. Nuits Saint Georges AOC 2011 Rouge : Domaine Chauvenet-Chopin : or.

Vins de la Côte de Beaune

Bourgogne Hautes Côtes de Beaune AOC 2012 Rouge : Les Caves des Hautes-Côtes: or et bronze, EARL Nicolas Père et Fils (Nolay) : argent. Bourgogne Hautes Côtes de Beaune AOC 2012 Blanc : SCE du Domaine Demangeot (Change) : or. Bourgogne Hautes Côtes de Beaune AOC 2012 Blanc : SAS Château de Santenay : argent. Ladoix AOC 2011 Rouge : Domaine Ravaut Gaston et Pierre (Ladoix): argent. Aloxe-Corton AOC 2011 Rouge : Domaine Ravaut Gaston et Pierre: or, Domaine Dubois Bernard et Fils (Chorey) : argent, EARL Domaine Dubois d'Orgeval (Chorey) : bronze. Pernand-Vergelesses AOC 2011 Rouge: Domaine Ludovic Belin (Pernand) : or. Pernand-Vergelesses AOC 2012 Blanc : Domaine Ludovic Belin : argent. Chorey-lès-Beaune AOC 2011 Rouge: Domaine Dubois Bernard et Fils : or, Maison Albert Bichot (Beaune) : bronze. Savigny-lès-Beaune AOC 2011 Rouge: Domaine Dubois Bernard et Fils: argent. Beaune Premier Cru Les Cent Vignes AOC 2011 Rouge : Jaffelin : argent. Beaune Premier Cru Les Vignes Franches AOC 2012 Blanc : Jean-Claude Boisset : argent. Pommard AOC 2011 Rouge : Domaines Famille Picard: argent, EARL Domaine Dubois d'Orgeval : argent, Les Caves des Hautes-Côtes : bronze. Volnay Premier Cru Clos des Chênes AOC 2011 Rouge : Domaine du Château de Meursault : or. Volnay AOC 2011 Rouge : EARL Domaine du Château du Val de Mercy (Pommard) : or. Meursault Premier Cru Le Porusot AOC 2012 Blanc : Bouchard Aine et Fils (Beaune) : bronze. Meursault AOC 2012 Blanc : SCE Domaine Albert Grivault : or, Corton André (Aloxe-Corton) : argent, Jaffelin: argent. Auxey-Duresses Premier Cru Les Duresses AOC 2011 Rouge : Jaffelin : bronze. Auxey-Duresses Premier Cru Climat du Val AOC 2011 Rouge: EARL Domaine Michel Prunier et Fille (Auxey-Duresses) : or. Puligny-Montrachet AOC 2012 Blanc : Domaine Berthelemot Brigitte SCE (Meursault) : or. Chassagne-Montrachet Premier Cru AOC 2012 Blanc : Domaine Roux Père et Fils (Saint-Aubin): bronze. Chassagne-Montrachet Premier Cru Les Chaumées AOC 2011 Rouge : Domaines Famille Picard : or. Chassagne-Montrachet AOC 2012 Blanc : EARL Vincent BACHELET (Chassagne) : argent. Saint-Aubin Premier Cru AOC 2012 Blanc : Domaine Roux Père et Fils : argent. Saint-Aubin AOC 2012 Blanc : SAS Château de Santenay : argent. Santenay Premier Cru Passe Temps AOC 2012 Blanc : Jaffelin : or. Santenay AOC 2011 Rouge : Maison Henri de Villamont (Savigny) : or. Santenay AOC 2012 Blanc : Corton André : bronze.

Appellations régionales

Maranges AOC 2012 Rouge : EARL Vincent Bachelet : argent.

Vins de la Côte chalonnaise

Rully AOC 2012 Blanc : Jaffelin: or. Mercurey premier cru AOC 2012 Rouge : SAS Château de Santenay : argent. Mercurey premier cru Clos des Barraults AOC 2011 Rouge : Domaines Famille Picard : argent. Mercurey AOC 2012 Blanc : SAS Château de Santenay : or

Effervescents

Crémant de Bourgogne AOC Non Millésimé Rosé : Veuve Ambal (Montagny) : or. Crémant de Bourgogne AOC Non Millésimé Blanc : Veuve Ambal : or et argent.

Concours des produits divers

Liqueur de fruits : Joannet Gilles (Arcenant) : or et argent, Pagès Védrenne SAS (Nuits) : or et argent, SARL Liqueurs Joannet Jean Baptiste (Arcenant) : or et bronze. Liqueur aux plantes : Pagès Védrenne SAS : argent. Crème de fruit : Pagès Védrenne SAS : or et argent, Joannet Gilles : argent. Confiture extra de framboises : Ferme Fruirouge (Concoeur) : or. Truites fumées à froid tranchées (à la main ou à la machine) sans assaisonnement : Gaec des truites de l'aube (Veuxhaulles-sur-Aube) : bronze.

Produits laitiers

Fromages au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée : Gaec des Marronniers (Origny-sur-Seine) : or, Fromagerie Berthaut (Epoisses) : argent. Fromage au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée autre : Fromagerie Berthaut : or. Yaourt nature ferme: Coopérative laitière de Bourgogne (Sainte-Marie-la-Blanche) : bronze. Yaourt aromatisé : Coopérative laitière de Bourgogne : argent. Fromages au lait de vache à pâte molle et à croûte lavée : Fromagerie Berthaut : argent.

En image

Abonnement aux médailles de bronze

Dernier retour sur le Salon de l'agriculture : l'édition 2014 a été marquée par quatre troisièmes places obtenues par des animaux de Côte d'Or. Deux en Charolais (Harisson de l'EARL Menetrier Parizot et Douve de François Lucand), une en Blonde d'Aquitaine (Bonemine de l'EARL d'Artault) et une en Trait Auxois (Radieuse de Florian Bizouard).



Bonemine de l'EARL d'Artault.


Les éleveurs Charolais.



Radieuse de Florian Bizouard (ici présentée par Édouard Beurton).

Venarey-Les Laumes

Les JA se prennent au jeu

Un loto est organisé par les Jeunes agriculteurs demain soir à la salle des fêtes de Venarey.


Les Jeunes agriculteurs laumois, lors de leur dernière assemblée générale.

La première édition, organisée en 2012, avait connu un franc succès. Les JA de Venarey ont donc décidé de continuer sur leur lancée. *«En effet, la salle était pleine, j'espère qu'elle le sera une nouvelle fois»* confie Benoît Renault, agriculteur à Grignon. Les parties débuteront demain à 20 heures, il est conseillé de venir à l'avance. Ce loto sera l'occasion de passer une bonne soirée dans la convivialité, avec de jolis lots à la clé pour les gagnants. Les Jeunes agriculteurs locaux tenteront-ils leur chance? *«Pour ma part, je participerai à l'organisation, donc je ne pourrai pas»* informe Benoît Renault, qui a laissé la présidence à Abel Gueneau de Gissey-sous-Flavigny, cet hiver lors de l'assemblée générale du canton. L'ancien président tente-t-il parfois sa chance au jeu, au loto ou à Euromillions? *«A vrai dire je ne joue jamais... Il y a d'autres façons plus sûres de gagner de l'argent, en travaillant par exemple !»* répond le JA avec une pointe d'humour. Les bénéfices du loto auront une fin utile : le financement de la Moiss-Batt cross qui sera présentée à la prochaine fête de l'agriculture dont le lieu n'est pas encore officiellement connu. L'équipe des JA de Venarey, composée de moins d'une dizaine d'adhérents, souhaiterait également s'étoffer. Des réunions sont organisées tous les deux mois et tous les jeunes souhaitant rejoindre le groupe sont les bienvenus.

Aurélien Genest

Jeunes agriculteurs

Le nombre de filles a augmenté de 100%

Deux agricultrices font partie des 28 membres du nouveau Conseil d'administration de JA21. C'est une de plus par rapport à l'ancienne équipe...


Lucie Poillot travaille dans une ferme de polyculture-élevage dans le canton de Pouilly-en-Auxois.

On peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. Si le nombre de filles présentes dans la nouvelle équipe JA a effectivement doublé par rapport à l'ancienne mandature, celles-ci sont encore très minoritaires par rapport aux hommes. Lucie Poillot, de Vandenesse-en-Auxois et Élodie Rosselle de Riel-les-Eaux, sont les seules représentantes du syndicat. Pour Lucie Poillot, 31 ans : *«cette supériorité numérique des hommes est un peu à l'image de l'agriculture, même si les femmes s'affichent de plus en plus et sont plus nombreuses aujourd'hui»*. Ce problème de parité n'en est pas vraiment un, selon la Pollienne : *«les hommes et les femmes sont au même niveau mais la question de parité n'a que peu d'importance pour moi. Je préfère un homme qui se donne pour le syndicat plutôt qu'une femme qui s'investit moins. L'inverse est valable également !»* Si Lucie Poillot, vice-présidente de la nouvelle équipe JA21, entame son troisième mandat départemental, c'est n'est pas le cas d' Élodie Rosselle qui vient tout juste de rejoindre le réseau: *«Pour dire vrai, c'est un peu l'équipe du canton qui m'a poussée à rejoindre le département !»* reconnait-elle, *«mes collègues ont mis en avant mon investissement lors de la fête de l'agriculture de Châtillon. Ils ont pensé que ce serait bien que je prenne des responsabilités et j'ai finalement accepté!»* Selon Elodie Rosselle, cette expérience lui servira *«personnellement et professionnellement»*. A la question *«que peut apporter une femme dans le syndicalisme ?»*, la jeune agricultrice répond qu'il est *«important que les femmes montrent qu'elles sont dans le métier et qu'elles peuvent s'investir comme les hommes»*. *«Une femme peut aussi apporter de la délicatesse, de la subtilité, un peu de féminité et elle peut tempérer les choses dans une situation où les esprits peuvent s'échauffer !»* ajoute t-elle.

Aurélien Genest


Élodie Rosselle consacre son temps aux productions céréalières dans le canton de Montigny-sur-Aube.

▸ Agenda

Aujourd'hui Journée génétique en élevage laitier

«Génétique et génomique, des innovations gagnantes», tel est le titre de la journée d'échange gratuites, destinée aux éleveurs, qui se déroulera le 14 mars de 9h45 à 16h30 à la Chambre d'agriculture à Dijon. Contact : FDSEA de Côte d'Or : 03 80 68 67 67.

17-22/03 Promotion dans les élevages Charolais

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales du 17 au 22 mars. De nombreux reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2012 au 1er avril 2013, inscrits au HBC, sont en vente dans les élevages. Garanties sanitaires, de race pure et de performances. Mise à prix unique 2300 €. Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande au 03 80 90 68 80 (heures de bureau) ou 06 24 24 69 93 (heures de repas). Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

31/03 Assemblée générale du syndicat d'élevage ovin

Le syndicat d'élevage ovin se réunit en assemblée générale le 31 mars à 14 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Assemblée statutaire avec renouvellement du tiers sortant, actions 2013, sujets d'actualité. Thème sur l'élevage ovin allaitant en Côte d'Or (étude AgroSup Dijon), pot de clôture.



▸ Formations

Éleveur Infirmier : Examen d'un caprin malade

Mettre en œuvre une méthode d'examen rigoureuse et systématique des caprins malades, en vue de recueillir des symptômes pertinents et de prendre la bonne décision thérapeutique
Durée : 1 jour. Date(s) et lieu(x) : 20 mars à Echevronne
Public concerné : Eleveurs et éleveuses de caprins de Bourgogne
Autre contact : Virginie Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35 - virginie.pabiou.gds21@reseaugds.com
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 90 68 72 - aurore.gérard@cote-dor.chambagri.fr

Maîtriser la reproduction en élevage laitier

Identifier les points faibles de l'exploitation en terme de reproduction et mettre en place des mesures correctives pour améliorer ses résultats
Durée : 2 jours. Date(s) et lieu(x) : 21 mars et 01 avril 2014 à Auxonne.
Public concerné : éleveurs de bovins laitiers soucieux d'améliorer les résultats de reproduction de leur cheptel
Contact : Franck Lavedrine (Cote d'Or Conseil Élevage) - 03 80 68 67 10 - cbl.ocl21@ucacig.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 68 67 10 - aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Créer ou entrer dans une société

Comprendre et mettre en oeuvre tous les aspects juridiques et fiscaux de son projet sociétaire et organiser les aspects relationnels entre associés notamment le partage du travail et des objectifs collectifs et individuels.
Durée : 2 jours. Date(s) et lieu(x) : 9 et 11 avril 2014 ou 11 et 13 juin 2014 ou 17 et 19 septembre 2014 ou 17 et 21 novembre 2014 - Dijon
Public concerné : Avoir le projet de créer ou d'intégrer une société.
Contact : Sebastien Gautier(FDSEA21)- 03.80.68.67.68 - sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard(Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03.80.68.66.42 valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr



Cultures

Rattrapage ici, incertitude là

Les températures clémentes ont rattrapé certaines situations très mal embarquées, mais l'excès d'eau a pris le dessus dans de nombreux secteurs du département. Les dégâts sont parfois conséquents.


Du blé et de l'orge dans le Val de Saône : le premier est dans l'eau, la deuxième est très jaune...

«Nous avons semé dans de très mauvaises conditions. Les céréales ont été implantées très tardivement, le colza n'était pas très développé» retrace Damien Ronget, à la Chambre d'agriculture. Le chef de service se réjouit du redressement des cultures lié à la douceur des températures : *«des situations qui semblaient très compromises s'avèrent finalement heureuses en cette sortie d'hiver. Nous avons des cultures qui se sont bien développées et la situation est globalement satisfaisante. Le problème aujourd'hui concerne les zones gorgées d'eau, surtout en terres profondes, comme en Plaine dijonnaise»*. Nicolas Michaud, responsable professionnel, confirme cette même tendance dans le Val de Saône, près de Seurre : *«La pluviométrie a été exceptionnelle, l'excès d'eau persiste et les terres sont compactées depuis les semis. Certaines cultures ont disparu, d'autres ont d'ores et déjà perdu en potentiel»*. L'agriculteur de Pagny-le-Château estime à 20% la proportion de parcelles concernées par de tels dégâts, avec les orges d'hiver au premier plan.

Peur de revivre 2012 ?

L'absence d'hiver -ou presque- n'a pas freiné le développement des plantes. Les deux hommes interrogés ont-ils eu peur de revivre l'épisode climatique de 2012, quand un froid glacial était arrivé tardivement sans prévenir? *«Nous ne sommes pas encore sortis de l'hiver, une vague de froid n'est pas à exclure»* répond Nicolas Michaud. *«Oui, j'y ai pensé, il y avait beaucoup de ressemblances»* reconnaît Damien Ronget, *«aujourd'hui, nous avançons dans la saison, alors la probabilité de revivre 2012 diminue chaque jour»*. Le plus dur actuellement, pour Nicolas Michaud, est d'*«arriver à travailler les terres dans de bonnes conditions»* : *«leur remise en état va être un casse-tête pour certains agriculteurs qui tenteront de semer sans détériorer la structure du sol»*. Pour Damien Ronget, *«certains d'entre eux devront peut-être implanter autre chose que des orges de printemps»*. Damien Ronget évoque le calendrier des interventions dans les champs : *«tout laisse à penser que nous serons en avance, contrairement à l'an passé. Il va donc falloir anticiper»*.

AURÉLIEN GENEST

Également dans l'Auxois



Jean-Pierre Morin habite Saint-Euphrône dans le canton de Semur-en-Auxois. L'éleveur de bovins fait part des difficultés rencontrées dans ses champs : «L'humidité continue de faire mal, c'est très humide depuis le mois d'octobre. Ça avait commencé par le maïs que je n'ai pas pu récolter. Aujourd'hui, j'ai une douzaine d'hectares qui ne sont pas semés, et je ne sais même pas ce que je vais mettre... Peut-être du dérobé pour nourrir les bovins ? Je pense que oui. En tout cas, je n'ai aucun espoir de faire des céréales. Une partie n'avait déjà pas pu être semée en automne. L'autre partie souffre de l'humidité : j'ai un sous sol argileux, l'eau n'arrive pas à descendre et gène considérablement le peu de blé que j'ai semé, de même que les orges d'hiver, le triticale et l'avoine».

Fédération charolaise

Le moment de faire des emplettes

Les journées commerciales se déroulent du 17 au 22 mars dans une vingtaine d'élevages. Rencontre avec un jeune éleveur qui a sorti le chéquier ces deux dernières années.


Victor Judrin et son taureau Hérault, acheté l'an passé au Gaec des Granges de Vesvres près de Vitteaux.

L'EARL Judrin élevage, à Montlay-en-Auxois dans le canton de Saulieu, s'est rendu aux deux dernières éditions des journées commerciales de la Fédération charolaise de Côte d'Or. *«Nous avons bien aimé le principe, nous qui n'avions pas l'habitude d'y aller avant. Nous avons acheté un reproducteur à chaque fois»* indique Victor Judrin, devenu chef d'exploitation l'année dernière suite au départ en retraite de son père. *«Lors de ces visites, nous savons que les éleveurs sont présents et prêts à vous recevoir»* poursuit le jeune homme de 22 ans, *«on nous fait visiter la ferme et on peut se donner une opinion sur l'ensemble des animaux qui sont encore en stabulation, ce n'est pas le cas en automne quand ils sont encore au pré. Les éleveurs nous montrent aussi les mères des taureaux, c'est appréciable»*.

Victor Judrin s'était connecté sur internet juste avant l'édition de 2012 : *«j'étais tombé sur la liste des animaux à vendre, tout est parti de là. J'ai regardé les index des parents et plusieurs me plaisaient. Nous avons décidé d'y aller. Avant, nous avions l'habitude de nous rendre directement chez les sélectionneurs, de gré à gré !»* Recherchant des reproducteurs typés élevage, l'EARL Judrin s'est rendu en 2012 chez Laurent Choubley à La Motte-Ternant dans le canton de Saulieu puis en 2013 au Gaec des Granges de Vesvres près de Vitteaux. Satisfait de ses deux achats réalisés chez chacun d'eux, Victor Judrin souligne *«l'avantage non négligeable»* de l'aide génétique de 400€ qui concerne une grande partie des animaux : *«de 2600 €, mon taureau Hérault acheté à Vesvres m'est finalement revenu à 2200€. Cela permet d'acquérir des animaux de bon niveau génétique à des prix raisonnables»*. L'éleveur de 70 vaches devrait encore une fois se rendre dans les élevages cette année, mais pas forcément avec l'idée d'acheter : *«je n'en ai pas forcément besoin aujourd'hui, mais je pense y aller au moins par curiosité. Ces journées permettent de prendre de premiers contacts avec des éleveurs qu'on ne connaît pas spécialement»*.

AURÉLIEN GENEST

Info : de nombreux reproducteurs charolais nés du 1er novembre 2012 au 1er avril 2013, inscrits au HBC, sont en vente dans les élevages. Garanties sanitaires, de race pure et de performances. Mise à prix unique 2300 €. Renseignements, liste d'éleveurs participants et d'animaux à vendre sur simple demande au 03 80 90 68 80 (heures de bureau) ou 06 24 24 69 93 (heures de repas). Site internet : www.cote-dor.chambagri.fr

Restructuration

L'échange de parcelles pour commencer

Un projet d'aménagement foncier a été lancé l'année dernière à Aubigny-en-Plaine, dans le canton de Saint-Jean-de-Losne. En attendant la fin des démarches administratives et la réalisation des travaux connexes, les agriculteurs ont échangé leurs parcelles à l'amiable.



«Notre groupe était déterminé à avancer» indique Philippe Lévêque, agriculteur dans une ferme de polyculture-élevage à Magny-lès-Aubigny.

Du temps et de l'argent. Voilà ce qui est promis à la quinzaine d'agriculteurs concernés par l'aménagement foncier d'Aubigny-en-Plaine, engagé en 2013. Des économies *«à tous les niveaux»* seront réalisées. Elles seront *«énormes»* selon le président de l'association foncière Philippe Lévêque. Les exploitations en ont déjà un petit aperçu, puisque le nombre d'îlots a été divisé par deux, suite à des échanges de parcelles réalisés entre les agriculteurs concernés. *«Nous avons pris de l'avance»* souligne Philippe Lévêque, informant que le délai entre le lancement de l'aménagement foncier et sa réalisation nécessite au moins trois années.

«Nous nous sommes mis autour de la table, nous avons étudié ce que nous pouvions faire pour avancer plus vite» ajoute t-il.

Les services de la Chambre d'agriculture ont été sollicités pour des échanges parcellaires. *«L'affaire a été calée en moins de six mois. Les conseillers et notamment Benoît Bordat se sont rendus très disponibles pour nous aider»* mentionne le président.

Une bonne entente

Des agriculteurs des villages d'Ouges, Longecourt, Thorey, Brazey, Saint-Usage, et donc Magny-lès-Aubigny sont concernés. *«Nos réunions se sont très bien déroulées»* se réjouit Philippe Lévêque, *«tout le monde a voulu aller dans le même sens. Nous avons échangé nos terres à l'issue de la dernière récolte. Certains m'ont déjà fait part des bénéfices réalisés lors des semis et diverses interventions dans les champs. En ce qui me concerne, la moyenne des îlots est passée de 2,5ha à 7,5ha, en attendant encore mieux dans trois ans, avec la concrétisation de l'aménagement foncier»*. Les agriculteurs de la Plaine dijonnaise ne sont pas coutumiers du fait, car certains échanges avaient déjà été réalisés dans le passé. *«Là, nous avons vraiment passé la vitesse supérieure»* reconnaît Philippe Lévêque, *«seule une personne du groupe n'a pas vu l'intégralité de ses parcelles changer de place. Sinon, tout le monde a réduit de moitié son nombre d'îlots. Les propriétaires n'ont pas changé, nous payons toujours nos fermages, mais n'exploitons plus les mêmes terres. Tout le monde y a trouvé son compte à 10 ares près»*.

Un auto-financement

Dans la réflexion, les deux types de terres du secteur (blanches battantes drainées d'un côté, argileuses de l'autre) ont bien été distinguées. *«Mais personne n'a dit que tel ou tel champ était meilleur qu'un autre par peur de faire de moins bons rendements»* dénote le président de l'AF, *«nous nous sommes arrangés pour les bordures de bois où des rendements moindres de 20% sont généralement constatés : les agriculteurs concernés ont obtenu un peu plus de surfaces en compensation»*.

L'idée première n'a pas été de rapprocher les parcelles des exploitations : *«Nous sommes déjà à proximité, notre principal objectif était de gagner du temps dans le travail de tous les jours entre les semis, les interventions phytosanitaires, les moissons...Il y aura moins de retournements, moins d'intrants...»* explique le président, qui va également profiter de ces échanges pour son cheptel bovin. D'ici trois ans, le nombre d'îlots devrait encore diminuer et les bénéfices se multiplier. *«Les agriculteurs financeront eux-mêmes le remembrement. En effet un remembrement classique non financé par les agriculteurs peut prendre très longtemps car beaucoup de communes sont en attente»* termine Philippe Lévêque, *«il coûtera entre 230 et 250€/ha avec l'étude, les interventions du géomètre, les travaux, le bornage... Je pense que cet investissement sera vite rentabilisé, en quelques années seulement»*.

A. GENEST

Trait Auxois

La nouvelle association est en ordre de fonctionnement

Le samedi 8 février dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'Union Nationale du Cheval Trait Auxois sur le site du CFPPA-lycée viticole de Beaune.

Une bonne soixantaine d'éleveurs de la race ont répondu présent pour cette première assemblée générale ordinaire. Cette jeune association qui n'a que quelques mois d'existence a présenté le travail effectué. Sa priorité a été d'œuvrer à retrouver la gestion du livre généalogique de la race Trait Auxois. De nombreux déplacements ont été nécessaires pour s'adapter au nouveau fonctionnement de la filière, la situation est sous contrôle vis-à-vis des autorités. En attendant l'agrément officiel du ministère de l'Agriculture pour la gestion du Stud-Book, l'IFCE a autorité mais laisse l'Union travailler comme les autres races de Trait. 2014 sera l'année de mise en place de nouveau fonctionnement des concours, comme par exemple celui des concours modèles et allures plus connus sous le nom de concours locaux.

Les modes de financement sont complètement bouleversés et nécessiteront davantage d'engagement de la part des éleveurs et des organisateurs. La filière travail et élevage va être revisitée pour offrir plus de perspectives, mais c'est un travail de longue haleine, la patience sera de mise car bien des choses sont à faire. L'assemblée a pu valider la commission d'approbation et la commission du Stud-Book. Une commission de contrôle a également été mise en place pour garantir la transparence financière de l'association. Le montant de la cotisation adhérent 2014 est fixé à 42 €. La saison 2014 peut débuter, la nouvelle association est en ordre de fonctionnement.

COMMUNIQUÉ

Anciennes Zones Vulnérables Possibilité d'utiliser les outils de pilotage sur le blé

En cette période transitoire où le 4ème programme d'action Directive Nitrates est encore d'actualité dans les Zones Vulnérables définies en 1994 et 2007, les agriculteurs n'avaient pas la possibilité d'utiliser des outils de pilotage en cours de campagne pour ajuster, la quantité d'azote à apporter sur les cultures et plus particulièrement sur le blé. Déjà lors de la campagne culturale 2012-2013, la Chambre d'agriculture et la FDSEA 21 avaient obtenu un assouplissement des règles pour la fertilisation du blé en zones vulnérables. C'est à nouveau le cas pour la campagne 2013-2014. Grâce à la mobilisation de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA, l'ajustement de la fertilisation azotée, dans les anciennes zones vulnérables, pourra avoir lieu dans le respect des conditions suivantes :

- Les parcelles concernées par ces ajustements sont situées en dehors des périmètres de protection de captage et des bassins d'alimentation de captage ;
- L'apport d'azote supérieur à la dose prévisionnelle sera limité à la culture du blé ;
- Cet ajustement sera justifié par l'utilisation d'un outil de pilotage pour chaque parcelle.

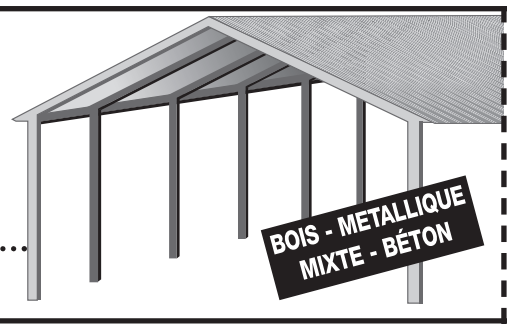
Cette avancée syndicale, basée sur un argumentaire agronomique doit participer à consolider les marchés pour nos blés de qualité panifiable. Pour rappel, dans les zones vulnérables nouvellement définies en 2012, l'utilisation des outils de pilotage est également possible car directement intégré dans l'arrêté national de décembre 2011. L'ajustement de la dose à la hausse devant également être justifié pour chaque parcelle.

FDSEA 21 - CHAMBRE D'AGRICULTURE 21

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▶ Agenda

21/03 Journée d'information du Centre régional de Bourgogne du CNPF

Pour *"Tout savoir sur la gestion des parcelles de petite surface"*, rendez-vous le vendredi 21 mars à 9h15 précises à Gouloux (58), salle communale, puis à 14h15, sur la route départementale 977 bis, entre Saulieu et Montsauche.
Au programme de la journée : le matin en salle, identifier et localiser son bien, un socle minimal de connaissances sur la filière, le marché, la législation, la fiscalité, la rentabilité, les coûts, etc. L'après-midi sur le terrain : description analyse et commentaires sur les possibilités de gestion.
Cas concrets, prévoir 4 km de marche.

31/03 au 2/04 Instants santé MSA à Saizy

La MSA Bourgogne organise un rendez-vous «*Instants santé*» à ses ressortissants du canton de Tannay, du 31 mars au 2 avril prochains, de 7h30 à 11h30, à la mairie de Saizy. Il s'agit d'un bilan de santé gratuit qui concerne tous les adhérents âgés de 25 à 74 ans. Pour en permettre la bonne organisation, la MSA demande que les assurés concernés retournent la fiche d'inscription qu'ils ont reçu dernièrement.

Bilan des installations 2013 dans la Nièvre

70 projets créés, soit 3 de plus qu'en 2012

La Chambre d'agriculture de la Nièvre vient de publier les statistiques de l'installation agricole dans le département en 2013. La tendance à la hausse, amorcée en 2012, se confirme avec 3 dossiers supplémentaires, soit un total de 70 projets.

Nicole Gabalda, la conseillère installation de la Chambre, vient de présenter ses chiffres de l'installation agricole de la Nièvre au cours de l'année passée. 2013 a vu 3 projets de plus se concrétiser par rapport à 2012, avec 70 installations. Il faut détailler ce chiffre puisque sur 70 installations, 50 sont des installations aidées et 20 des installations non aidées. C'est nouveau. La proportion des projets aidés (38 en 2012) tend à s'accroître tandis que celle des projets non aidés décélère (29 en 2012). Après une chute du nombre total de créations importante, entre 2008 (84) et 2011 (61), l'installation dans la Nièvre repart pour la deuxième année consécutive à la hausse, se rapprochant du niveau de 2007 (73). Selon la Chambre d'agriculture, cette augmentation bénéficie principalement au Nivernais central. Quant aux systèmes de production choisis, ils reposent à 88% sur les productions dominantes dans le département: 34 installations en polyculture élevage, 11 en bovins viande spécialisés, 7 en céréales, 6 en bovins viandes et ovins, 2 en ovins spécialisés et 2 en bovins lait. 12% des projets reposent sur d'autres systèmes, dont la viticulture était absente cette année en raison de problèmes réglementaires liés aux droits de plantation, la diversification (maraîchage, poules pondeuses, ferme équestre, sapins de Noël, élevage de porcs fermiers transformés, chèvres et apiculture) représentant 8 installations.

Age moyen de 26 ans et formations en hausse

Autres caractéristiques de l'installation en 2013, les candidats qui s'installent sont jeunes. En moyenne, ils ont 26 ans et la tranche d'âge de 26-29 ans est en nette augmentation. Les porteurs de projets sont aussi mieux formés, leur niveau s'accroissant puisque les titulaires de BTS ont doublé entre 2012 et 2013. Selon Nicole Gabalda, le coût de l'installation augmente aussi globalement et significativement en société. Ces sociétés sont d'ailleurs exclusivement constituées dans le cadre familial afin de faciliter la transmission. Sur les 70 projets, 7 Earl ont ainsi été constituées avec des parents dont 3 dont les parents apporteront des capitaux dans les 5 ans, et 6 Scea familiales ont été créées dont 3 avec des parents apporteurs de capitaux. La Chambre souligne que, dans l'ensemble, «*le nombre d'installations en productions ou ateliers de diversification reste faible*» et que «*le nombre d'installations hors cadre familial reste faible*» lui aussi.

Majoritairement des hommes

Dans le détail, les 50 installations aidées (au sens de la DJA et des prêts JA) en 2013 ont plutôt concerné des hommes, des candidats jeunes ayant un bon niveau de formation, pour la plupart issus du milieu agricole. Ces projets ont été créés à 68% en société et à 32% en individuel. Dans cette catégorie, les projets ont été très consommateurs de foncier: 110 ha en moyenne pour les installations individuelles (hors production particulière) et 118 ha en moyenne par associé en société. En revanche, les installations ne bénéficiant pas des aides de l'État représentent 28% du total (20), «*soit une diminution par rapport aux années précédentes*» selon la Chambre d'agriculture. Il s'agit là aussi majoritairement d'hommes, même si la proportion de femmes est plus élevée (40%). Les candidats y sont plus âgés et le niveau de formation est beaucoup plus hétérogène. Enfin, 20% de ces porteurs de projets ne sont pas issus du milieu agricole. Les installations non aidées se réalisent aussi plus en individuel (11 dont 5 créations d'entreprise) qu'en sociétés (9). Selon Nicole Gabalda, «*ce sont des installations plus progressives, adoptant des systèmes de productions plus variés*». Enfin, les raisons d'âge et de diplôme expliquent tout autant que le revenu minimum non atteint ou le refus des engagements le fait que ces installations ne bénéficient pas des aides de l'État.

EMMANUEL COULOMBEIX



Assemblées générales de caisses locales Groupama

A la rencontre des sociétaires

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'Assemblée Générale de leur Caisse Locale qui se tiendra entre le 11 mars et le 16 mai 2014.

Temps fort de la vie mutualiste, l'Assemblée générale est un moment privilégié d'échanges et de convivialité. Elle permet aux sociétaires de s'informer sur les actions menées par leurs élus locaux, de faire part de leurs attentes et de rencontrer leurs chargés de clientèle.
Cette rencontre est aussi l'occasion pour eux, de prendre connaissance des nouveaux services et de s'informer sur un thème d'actualité touchant à la prévention.

Chez Groupama, indemniser un accident, c'est notre métier.
Mais éviter l'accident : c'est notre façon de concevoir notre métier
La prévention fait partie intégrante de la culture de Groupama depuis plus de 55 ans.

Elle se concrétise par des actions terrain, des réunions d'informations, des conseils personnalisés pour la sécurité de tous : sociétaires – particuliers ou professionnels – salariés et grand public. Une seule finalité : éviter qu'un éventuel accident ne se produise. Cet engagement se développe en actions dans cinq grands domaines :
> la sécurité routière
> le secteur agricole
> la santé
> les risques domestiques
> les entreprises et les collectivités

Groupama accompagne ainsi ses sociétaires à chaque étape de leur vie et place la prévention au cœur de son métier d'assureur responsable.


P. Seguin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.vivons-prevention.com le site de Groupama qui valorise de nombreuses actions de prévention.Nous vous attendons nombreux à ces différents rendez-vous.

COMMUNIQUÉ

▶ Calendrier

Prémery : vendredi 21 mars à 17:00, Salle des Fêtes de Prémery. Thème : Les bienfaits de l'activité physique adaptée sur la santé.
Tannay - Varzy - Vaux d'Yonne : jeudi 27 mars à 9h30, salle des Fêtes de Rix. Thème : Don d'organes
Les Amognes : mercredi 2 avril à 18h00, Salle des Fêtes de Saint Benin d'Azy. Thème : Cambriolages et escroqueries, comment lutter ?
Puisaye Nohain Forterre : jeudi 3 avril à 09:30, Salle des Fêtes Bernard Bertault à Bouhy. Thème : La foudre et les phénomènes orageux.
Moulins-Engilbert : jeudi 3 avril à 18h30, Salle Polyvalente de Moulins-Engilbert. Thème : Les changements climatiques et les nouveaux risques
Grand Nevers : lundi 7 avril à 18h00, Cinéma Mazarin à Nevers.
Mont Saint Alban : jeudi 10 avril à 14h00, Salle Culturelle de Lormes. Thème : Don d'organes
Pouily-sur-Loire / La Charité-sur-Loire : Vendredi 11 avril à 18h00, Salle des Fêtes de Pouilly-sur-Loire. Thème : Don d'organes
Cosne-sur-Loire / Donziais : mardi 15 avril à 18h00, Salle des Fêtes de Pougny.
Haut Morvan : mercredi 16 avril à 9h30, Lycée Professionnel François Mitterand à Château-Chinon. Thème : Les bienfaits du sommeil
Les Lacs du Morvan : mercredi 16 avril à 9h30, Salle des Fêtes de Montsauche. Thème : Don d'organes.
Brinon-sur-Beuvron / Corbigny: vendredi 18 avril à 9h30, Salle de l'Abbaye à Corbigny. Thème : La médecine naturelle : la voie de la nature pour prévenir et guérir.
Bazois - Saint Saulge : vendredi 18 avril à 18h00, Salle du Foyer Rural à Rouy. Thème : Les bienfaits du sommeil
Sud-Morvan : vendredi 18 avril à 18h00, Salle Marcel Joyeux à Luzy. Thème : Don d'organes.
Abron / Entre Loire et Allier : vendredi 25 avril à 18h00, Salle des Fêtes de Saint Pierre-le Moutier. Thème : Les bienfaits du sommeil
Aron / Bas Nivernais : vendredi 25 avril à 18h30, Salle des Fêtes de Cercy-la-Tour. Thème : La conduite automobile
Les bords de Loire : vendredi 16 mai à 18:00, Salle des Fêtes de Decize. Thème : Les changements climatiques et les nouveaux risques.

Amicale des Lycées Agricoles de Magny-Cours/Challuy

Le programme des animations du premier semestre

Créée en 2012, l'amicale des Lycées Agricoles de Magny-Cours/Challuy ne cesse de trouver de nouvelles idées pour faire vivre l'association.



Visite de la Brasserie Bos dont le responsable est lui aussi un ancien élève du lycée de Magny-Cours.

Dernièrement, l'Amicale a organisé plusieurs soirées visite de brasserie et dégustation de bières, à la Brasserie Bos, à Bourges (fabricant des bières *«la Crécelle»*). Yves Bos, ancien élève du Lycée de Magny-Cours, a volontiers accepté cette initiative, qui lui a aussi permis de retrouver des collègues de promotion. Ces soirées conviviales permettent de faire connaissance avec l'univers du brassage, de découvrir les différentes étapes de fabrication de la bière, grâce aux connaissances et à la technicité de Jacques-Marie et Yves, et bien sûr, de déguster le produit fini!

Une gamme variée est fabriquée: des bières blanches, blondes, ambrées, brunes…. au miel de châtaignier, aux orties et aux fruits rouges, au piment d'Espelette, aux épices…. des bières Bio…. La brasserie fait de la vente aux particuliers, en petits conditionnements où en fûts (avec prêt de tireuse), des stages de brassage, des visites… n'hésitez pas à vous y rendre!

Notre prochaine soirée visite et dégustation est prévue le vendredi 11 avril, à 19h à Bourges (9€ pour les adhérents, 12€ pour les non adhérents). Inscrivez-vous !

Déplacement à la fête de la transhumance à Aubrac

La prochaine sortie de l'amicale sera la fête de la transhumance à Aubrac, le dimanche 25 mai. En effet, nous prévoyons un déplacement en bus. La fête de la transhumance célèbre la vache Aubrac avec différentes animations : montée des troupeaux en estive, avec un passage dans le village, un salon du terroir, danses folkloriques, déjeuners du terroir… Pour plus d'informations, pour adhérer où réserver, contactez-nous au 07 86 88 82 50 ou par mail : magnycours.challuy@laposte.net. Vous pouvez déjà noter que notre repas annuel aura lieu le samedi 18 octobre à la salle des fêtes de Sauvigny les Bois.

▸ Agenda

Août Comices agricoles nivernais

Les dates des comices agricoles de l'été prochain dans la Nièvre sont arrêtées. Cette année, il y en aura quatre au mois d'août, les 8, 9 et 10 août à Moulins-Engilbert, les 16 et 17 août à Tannay, les 23 et 24 août à Saint-Pierre-le-Moutier et les 30 et 31 août à Prémery. A noter aussi que cette année, la finale départementale de labours sera organisée par les JA du canton de Nevers/Imphy/Saint-Pierre-le-Moutier, le 30 août, en parallèle au Congrès mondial du Herd Book Charolais à la ferme du Marault à Magny-Cours.

03/04 AG Cuma hydraulique Berry Nivernais et Association hydraulique du Cher

Les conseils d'administration de l'Association hydraulique agricole du Cher et ceux de la Cuma hydraulique du Berry Nivernais organisent leurs assemblées générales le jeudi 3 avril à la Mairie de Nérondes (18350) à partir de 10h. 10h-10h30: assemblée générale ordinaire de l'AHAC. 10h30 : assemblée générale de la Cuma. 12h30 : buffet campagnard et clôture des assemblées générales.

Chambre d'agriculture de la Nièvre

Recueil des essais de la campagne 2012-2013

L'équipe Grandes Cultures de la Chambre d'agriculture de la Nièvre réalise depuis plusieurs années des essais accueillis par les agriculteurs du GDA Bourgogne Nivernaise, du GDA Centre Nivernais et du CETA Entre-Loire-et-Allier.



L'équipe Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre réalise depuis plusieurs années des essais accueillis par les agriculteurs du GDA Bourgogne Nivernaise, du GDA Centre Nivernais et du CETA Entre-Loire-et-Allier. Répartis sur une grande partie de la Nièvre, ces essais concernent les grandes cultures implantées dans le département (colza, blé tendre d'hiver, orge d'hiver et de printemps, pois, maïs, tournesol). Les différentes thématiques étudiées ont pour but de répondre aux interrogations des agriculteurs et sont définies lors de la Commission Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Parmi les sujets travaillés, nous retrouvons : comparaison de variétés, stratégies herbicides, stratégies fongicides, optimisation de la pulvérisation, stratégies de fertilisation, comparaison sur une même parcelle de différents itinéraires techniques, suivi pluriannuel de systèmes de cultures... Au total, 40 à 50 expérimentations sont réalisées chaque années (essais en microparcelles, en bande et suivis de systèmes sur les exploitations).

Un «Rallye des essais» chaque année

Ces travaux permettent de produire des références adaptées au contexte pédo-climatique local pour le conseil, de tester les nouveautés commerciales de manière neutre et d'intégrer des réseaux d'essais à grande échelle en partenariat avec des instituts techniques (Arvalis, Cetiom...). Certains essais permettent de tester des techniques innovantes pour répondre aux questions des adhérents des groupes et servent de support lors des tours de plaine des GDA et CETA. Chaque année, une visite des essais est organisée en juin lors du «rallye des essais» de la Chambre d'Agriculture. Cette année, les expérimentateurs de la Chambre d'Agriculture ont regroupé au sein d'un recueil les résultats d'une quinzaine d'essais menés en microparcelles. Si vous voulez connaître les résultats de la campagne, vous pouvez télécharger gratuitement ce document sur le site de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre à l'adresse suivante : http://www.nievre.chambagri.fr/



▶ Formations

Mars et avril

Formations Certiphyto

Au premier semestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 18 et 20 mars à Corbigny, les 1er et 3 avril à Moulins-Engilbert, les 8 et 10 avril à Nevers, les 15 et 17 avril à Decize et les 22 et 24 avril à Corbigny.
Par ailleurs, d'autres voies d'obtention du Certiphyto sont possibles, soit par QCM, soit par formation + QCM. Contact et renseignements: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

8 et 9/04 et 6 et 20/05

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème «*Inventer sa retraite, en toute sérénité*», sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au Vivea, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail:
marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr

11/04

Comptes courants d'associés

Gaec et sociétés propose une formation sur les comptes courants d'associés, vendredi 11 avril, à la Chambre d'agriculture à Nevers. L'intervenante sera Mme Sanchez du Cer France Alliance. Contact: Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@wanadoo.fr. Réponse souhaitée avant le 25 mars.

Prix du lait

L'APLBC souhaite maintenir les prix pour 2014

L'APLBC a pu obtenir un prix du lait à 400€ pour le mois de février et 370€ pour le mois de mars. Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA 58, revient sur les difficiles négociations des dernières semaines.


Olivier Hoareau, président de la section laitière de la FDSEA 58.

Les entreprises laitières ont signé des contrats avec l'APLBC (Association des Producteurs de lait du Bassin Centre) dans lesquels figuraient des éléments de détermination du prix, fondés sur les indicateurs interprofessionnels. Pour le mois de février, le prix du lait affiché par les indicateurs du CNIEL était de 422€/1000 litres. Or, certaines entreprises leader sur le marché français ont décidé de ne pas suivre les prix annoncés plongeant la filière et les producteurs dans une situation de déséquilibre inexplicable et intolérable. Lors de la dernière réunion de négociation des prix du lait entre l'APLBC et les différents transformateurs du bassin, aucun accord n'a été trouvé. Quelques jours plus tard et après de longues discussions, un compromis a été obtenu avec la proposition du lissage des prix, pour avoir un prix de lait à 400€ pour le mois de février et 370€ pour le mois de mars.

L'APLBC, un acteur incontournable dans la négociation du prix du lait

Il est nécessaire que les éleveurs laitiers Nivernais continuent d'adhérer à l'APLBC, seule organisation de producteurs qui a été agrémentée par le Ministère pour être l'interlocuteur principal du Bassin Centre en matière de négociation du prix du lait. Même si les prix de ce début d'année 2014 ne sont pas à la hauteur des espérances des producteurs et du marché, l'APLBC s'est battu pour maintenir un niveau de prix minimum. Rappelons que cette organisation s a été créée dans le but de porter la parole des agriculteurs. Pour les mois à venir, elle veillera à ce que le prix du lait reste dans la ligne des indicateurs interprofessionnels, tout en évitant les gros écarts d'un mois sur l'autre. Il est nécessaire qu'avec la présence d'un marché européen porteur, nos producteurs laitiers français retrouvent de l'espoir.

PROPOS RECUEILLIS PAR MAËLA GUEGAN - ANIMATRICE SYNDICALE FDSEA 58

Syndicalisme

Stéphane Le Foll appelle à la disparition des prairies !

Les délégués cantonaux de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre se sont réunis le 10 mars, à Nevers, en assemblée générale.

Objet de toutes les interrogations, le devenir de la PMTVA (Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes) a cristallisé les débats des responsables syndicaux, exaspérés par les propos fabulateurs du ministre de l'agriculture.
- Monsieur Le Foll avait promis une réforme en soutien à l'élevage : les éleveurs allaitants spécialisés en sont les principaux perdants.
- Le Président Hollande avait promis une enveloppe de 690 millions d'€ pour l'accompagnement de notre production : le ministre a fait le choix d'en raboter 47 millions.

Dans cette sphère gouvernementale où la parole d'un Président de la République ne vaut pas plus chère que le zèle d'un ministre, ce ne sont autres que les éleveurs qui au final, trinqueront.
Dans le schéma actuellement proposé par le ministère, la Nièvre perd 3 millions d'€ d'enveloppe PMTVA à partir de 2015, et 1280 éleveurs voient leur accompagnement baissé de 1600 à 5000 € par exploitation.
Bien que les actions syndicales conduites le 23 janvier à Paris, et en département courant février, aient permis de relancer les négociations, la situation semble mal engagée.

Derrière une vison passéiste de notre métier, le ministre a arbitré des choix qui poignardent les éleveurs qui ont depuis des années investi, modernisé et gagné en compétitivité pour répondre aux opportunités d'un marché alimentaire en pleine expansion.
En ce sens, la section bovine de la FDSEA prend acte du souhait ministériel de voir les prairies nivernaises disparaître au profit d'une céréalisation, non pas de choix, mais de raison.

Avec une filière déstructurée par des choix inopportuns, les éleveurs n'auront pas d'autres alternatives pour vivre. Et après nos multiples alertes, il n'y aura pas de surprise.

Messieurs les éleveurs, Stéphane Le Foll l'exige : A vos charrues !

COMMUNIQUÉ SECTION BOVINE FDSEA

FDSEA Un bureau renouvelé pour la section bovine

A l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue le 10 mars à Nevers, la section bovine de la FDSEA de la Nièvre a procédé au renouvellement statutaire de son équipe et a réélu un nouveau bureau. 4 nouveaux élus intègrent l'équipe et officieront au cours des trois prochaines années.
La composition du bureau

Président : Emmanuel Bernard (Cercy la Tour)
Vice-président : Cyrille Forest (Cosne sur Loire), Jean-Luc Flory (Saint-Léger de Fougeret), Marie-Bernard Benoist (Alluy)

Secrétaire Général : Didier Ramet (Limon)
Secrétaires généraux adjoints: Jérôme Deboux (Chougny), Romaric Gobillot (Asnois), René Gonnet(Cossaye)
Membres : Karine Henebert (Prémery), Olivier Laporte (Maux), Bruno Hugnot (Verneuil), Eric Thibaudat (Garchizy)





Chambre d'agriculture

Trois formations consacrées à la gestion des ressources fourragères

Dès ce printemps, l'équipe élevage propose un cycle de 3 formations consacrées à la gestion des ressources fourragères adaptées aux systèmes de production de notre département.

Depuis les années 90, on constate une évolution de nos systèmes de production qui concourt à s'orienter vers :
- la mise en marché d'animaux mâles et femelles jeunes et lourds.
- des dates moyennes de vêlages de plus en plus tôt en hiver.

Ces tendances lourdes structurent profondément la conduite des troupeaux et notamment les volumes de fourrages, leur qualité et les concentrés nécessaires donc l'organisation complète du système fourrager et le recours aux concentrés. L'augmentation des prix des céréales, des aliments simples et composés dans ce contexte d'augmentation des volumes utilisés contribue à effriter l'efficacité économique de nos systèmes de production.

Tendre vers une meilleure organisation au pâturage, sécuriser et optimiser les volumes et qualités de fourrages nécessaires pour l'hivernage nous semble être un des levier pour infléchir les effets négatifs de ce recours aux concentrés. C'est dans ce contexte que l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre vous propose un cycle de trois formations consacrées à la gestion de la ressource fourragère :

Formation 1 : *«Nourrir efficacement ses prairies»* (le 25 mars 2014 (1journée))

Formation 2 : *«Organiser son système fourrager pour produire une herbe de qualité et en quantité»* (le 8 (½ journée) et 9 (1 journée) avril 2014)

Formation 3 : *«Entretenir ses prairies pour optimiser sa production fourragère»* (le 24 avril 2014 (1 journée))

Chaque formation peut être suivie indépendamment des deux autres.

La première formation, ***«Nourrir efficacement ses prairies»***, vous permettra de mieux comprendre comment se *«nourrit»* une prairie et quels sont ses besoins :
- Comment fonctionnent les sols sous prairies ?
- Quelle dose d'azote, phosphore et potasse apporter pour garantir au mieux une production d'herbe en quantité et de qualité ?
- Quel est l'intérêt du chaulage et comment le raisonner ?

Nous verrons ensemble comment le sol fonctionne sous vos prés et quels sont ses besoins en éléments nutritifs. Il sera question de voir comment adapter votre fertilisation en fonction de vos objectifs de production et du contexte de votre exploitation.

La seconde formation, ***«Organiser son système fourrager pour produire une herbe de qualité et en quantité»***, permettra de mieux maîtriser les bons repères tout au long de la campagne fourragère :
- Quels volumes de fourrages prévoir à stocker ?
- Quelles affectations de surfaces (fauchées et pâturées) prévoir au printemps ?
- Quels chargements prévoir au printemps et en été ?
- Quand apporter l'engrais sur vos prés pour sécuriser la production d'herbe ?
- Comment optimiser la qualité de l'herbe fauchée et pâturée pour diminuer la consommation de concentrés ?
- Jusqu'où faire déprimer ?
- Quels repères pour conduire un lot en pâturage tournant ?

Ces différents repères vous permettront d'optimiser au mieux vos principales interventions fourragères sur vos prairies fauchées et pâturées en fonction de la dynamique de croissance de l'herbe et des stades de développement des principales graminées fourragères. A partir d'un cas concret, nous mettrons en pratique ces différents repères afin de prévoir l'organisation du système fourrager (fauche et pâturage) d'une exploitation. Nous aborderons également l'intérêt de la conduite en pâturage tournant et partagerons l'expérience (avantages et erreurs à éviter) de cette organisation avec un éleveur l'ayant mis en place sur son exploitation. L'ensemble de ces repères techniques et préconisations apportés au cours de cette formation repose sur les suivis de parcelles fauchées et les lots de vaches suitées de veaux femelles mis en place par l'équipe élevage de la Chambre d'Agriculture depuis 2012. Cette formation se conclura par une dernière rencontre en fin de campagne au cours de laquelle chacun fera le bilan de la campagne de pâturage (modifications apportées par rapport au prévisionnel de pâturage et changements à mettre en place la campagne suivante).

Le troisième volet, ***«Entretenir ses prairies pour optimiser sa production fourragère»***, vous permettra de mieux adapter le type d'entretien utile à la bonne conduite de vos prairies permanentes et temporaires :
- Quelles graminées fourragères et plantes bio-indicatrices caractérisent *«l'état de santé»* de vos prairies ?
- Quel type d'entretien est le plus adapté en fonction de l'état du couvert ?

Nous mettrons en pratique sur le terrain la reconnaissance des principales graminées et plantes bio-indicatrices caractéristiques du couvert. Nous aborderons ensemble quelles sont les solutions (fertilisation, chaulage, hersage, sur-semis) qui permettent d'entretenir vos prairies et d'optimiser leur production en fonction de leur niveau de dégradation.

Pour vous inscrire et participer à nos formations, contactez Francis Bougarel au 03 86 93 04 16 (francis.bougarel@nievre.chambagri.fr).

L'équipe élevage vous propose également d'autres formations concernant :

L'alimentation : *«Maîtriser l'alimentation hivernale de son troupeau allaitant»* et *«Réussir la mise en place de son atelier d'engraissement»* : voir notre édition du vendredi 21 février 2014. Pour plus de renseignements contactez Jean-Louis Bridier au 03 86 93 40 54 (jean-louis.bridier@nievre.chambagri.fr).

La reproduction *«Sécuriser la reproduction en bâtiment et optimiser les performances de mon troupeau»*. Pour plus de renseignements contactez Perrine Raverat au 03 86 93 04 11 (perrine.raverat@nievre.chambagri.fr).

L'économie *«Comprendre l'économie de son exploitation et identifier les marges de manœuvre encore accessibles»*. Pour plus de renseignements contactez Christian Bourge au 03 86 93 40 52 (christian.bourge@nievre.chambagri.fr).

Nos formations à destination des agriculteurs (-trices) bénéficient de la participation financière du Vivea (Fonds d'assurance formation des agriculteurs) et pour certaines d'un cofinancement de l'Union Européenne via le FSE: Fonds Social Européen.

Vous retrouverez ces formations sur le site internet de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre à l'adresse suivante : http://www.nievre.chambagri.fr/



Et si une maladie ou un accident vous empêchait d'exercer votre activité professionnelle ? Capital Santé de Groupama compense vos pertes de revenus. Si vous devez être remplacé dans votre activité, la garantie service de remplacement vous permet d'alléger vos frais. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

Solution Prévoyance Capital Santé à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09- N° de SIRET 779 838 366 000 28 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Shutterstock - 03-2014.



Marie-José Huot, chevalier du Mérite agricole

L'enseignement agricole sénonais à l'honneur

La remise des insignes de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole est presque devenue une tradition dans la famille Huot! Après la distinction reçue par Nicolas en 2007, des mains d'Hervé Gaymard, ancien ministre de l'Agriculture, c'était au tour de son épouse, Marie-José, d'être honorée jeudi 6 mars, en présence notamment de Xavier Beulin, président de la FNSEA, venu spécialement jusqu'à Saint-Denis-les-Sens lui remettre sa décoration.



C'est en famille, que Marie-José Huot s'est vue remettre les insignes de chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole, par le président de la FNSEA, Xavier Beulin

Originaire de Picardie, cette aînée de trois enfants est fille d'éleveurs laitiers, spécialisés dans la transformation et la vente à la ferme, héritant au passage de cette passion du travail accompli. DUT gestion des entreprises et des administrations en poche, Marie-José obtient son premier emploi dans l'Yonne aux Fontaines de la Vanne, entreprise alors leader dans la production de laitues à l'année. C'est en 1977 que son chemin croise celui de Nicolas. Quelques années après leur mariage, elle participe à l'installation de celui-ci sur une ferme d'une centaine d'ha située à Villiers-Louis. C'est alors qu'on lui propose un *«remplacement»* dans l'enseignement au lycée de Sainte-Colombe, à l'entrée de Sens. Qu'elle accepte pour rendre service et qui durera… 30 ans ! Sa spécificité d'enseignante en comptabilité gestion la fait remarquer par le milieu professionnel agricole, c'est ainsi qu'elle accepte un poste au CFPPA d'Auxerre la Brosse. Tout en menant de front les exigences du foyer et cette carrière d'enseignante elle assure la comptabilité de l'exploitation familiale, avant de se voir confiée en 1983 la gestion des comptes du GFA familial, jetant au passage, un *«œil bienveillant»*, sur ceux de la Cuma présidée par son mari depuis sa création en 1998 et qui compte aujourd'hui 29 adhérents. Nicolas Huot étant par ailleurs vice-président de la coopérative Cavap.

Amis, collègues et personnalités sont venus en nombre ce jeudi soir, honorer de leur présence la récipiendaire, parmi lesquels: le directeur régional de l'agriculture, Jean-Roch Gaillet, le Conseiller général Jean Marchand, le directeur de la Cavap, Baudouin Delforge et le maire de Saint-Denis-les-Sens, Alexandre Bouchier.

DOMINIQUE BERNERD

Interview

Xavier Beulin s'inquiète du *«Service après-vente»*



TdB : On n'a pas beaucoup parlé agriculture dans les discussions engagées entre syndicats patronaux et salariés dans le cadre des contreparties liées au pacte de responsabilité…

Xavier Beulin : *«en terme de contreparties, on estime que l'agriculture s'est pas mal engagée, notamment en terme d'emplois et de formations qualifiantes. Ce que l'on attend aujourd'hui, c'est un effet significatif sur le volet charges, en particulier les charges sociales. Le CICE (ndlr : Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) pour nous, n'est pas la bonne solution et on reste très accrochés plutôt au redéploiement de la part Cotisations Familiales sur une autre assiette. C'est notre credo depuis toujours, notamment vis à vis des coopératives qui n'ont pas accès au CICE…»*

Le SIA vient de fermer ses portes. Dans son discours, le président Hollande ne semble pas avoir convaincu la Confédération Paysanne et la Coordination Rurale, c'est le cas aussi pour la FNSEA ?

«J'ai suivi ses quatre interventions sur le parcours. S'il y a de la cohérence dans les propos, qui tous, mettent en avant la compétitivité, l'innovation, la recherche, la diversité de l'agriculture…, j'ai fait néanmoins remarquer au Président qu'il nous fallait aussi un «service après-vente» ! Le discours c'est bien, mais derrière, il y a besoin d'un réel engagement et pas forcément avec des moyens financiers. Comme rappelé lors des États Généraux de l'agriculture qui s'étaient tenus la veille, nous avons besoin d'une simplification des normes, d'une simplification administrative et qu'on réhabilite le tandem innovation/recherche et modernisation/investissement, un point faible de notre pays aujourd'hui..»

On parle d'une perte de 20 millions€ pour le département de l'Yonne au niveau du 1er pilier, dans le cadre de la réforme de la Pac…

«Nous travaillons avec l'APCA et les JA pour déboucher sur une mesure environnementale qui soit un vrai plus pour les zones intermédiaires. J'en ai parlé au Commissaire Ciolos, la semaine dernière au salon et il semble ouvert à tout ça. La difficulté est que tout ce qui peut s'apparenter à du double financement, sous entendu, ce que vous mettez dans le verdissement du 1er pilier, ne peut être refinancé une seconde fois. Il nous faut trouver la bonne mesure, qui soit vivable pour les agriculteurs mais qui en même temps, consolide ou en tous cas, rattrape dans ces zones le différentiel généré par le double mouvement convergence/redistribution. Un différentiel «qui fait mal», particulièrement dans des zones intermédiaires comme le département de l'Yonne».

L'Yonne est particulièrement impactée par les BAC Grenelle. Comment concilier sur les exploitations, économie et respect de l'environnement ?

«Là aussi, il nous faut sortir du discours convenu. Le ministre dans le préambule à sa Loi d'avenir dit la même chose que nous, même si lui parle de double performance économique/écologique. Nous, on a tendance à rappeler de ne pas oublier le social et le territoire au passage ! Le credo qui est le nôtre aujourd'hui, est de mettre à la disposition des agriculteurs non pas de la réglementation s'empilant l'une par-dessus l'autre, mais au contraire, des outils d'aide à la décision, de la connaissance, de l'expertise, de l'innovation aussi, qui lui permettront d'adapter ses pratiques agricoles ou certains process liés à des habitudes qu'il faut parfois bouger… Aller vraiment sur la culture du résultat et sortir d'un empilement réglementaire de mesures qui sont autant d'obligations de moyens sans réelles solutions. Sur ce point, les paysans n'en peuvent plus ! On a un problème de pentes, sujet sensible dans ce département et ça, ce n'est pas tenable ! Des problèmes avec les dates d'épandage, c'est de la folie !»

Un centre d'engraissement de 1000 bovins en Limousin, un élevage de 1000 vaches en Picardie... L'avenir de l'élevage passera t-il par une concentration encore plus grande des exploitations ?

«Le modèle n'est pas forcément à 1 000 vaches, mais il faudra de toute façon s'adapter. On ne peut pas être dans un environnement européen avec des voisins qui sont sur des étables de 1 000, 2 000, voire 3 000 vaches et continuer sur le système en place, même s'il faut trouver de la mesure en tout…. Aujourd'hui, il y a des gens qui ont encore des ambitions, la volonté d'investir et bouger, il nous faut les accompagner. Je pense que le modèle français dans les dix ou quinze prochaines années, si on se projette un peu, devrait déboucher sur des étables entre 600 000 et 1 million de litres de lait».

Augmentation des tarifs postaux, réorientation des aides de l'Etat, perte des annonces légales…, la presse agricole s'inquiète pour son avenir !

«Je suis un inconditionnel de la presse agricole départementale et on va tout faire pour la maintenir, ce qui ne veut pas dire qu'on ait pas à bouger notre modèle économique. L'idée étant de regarder ce qui peut être mutualisé. Les journaux ont leur indépendance et doivent la garder ! Par contre, il y a du «back office» à retravailler ensemble, repenser aussi le «sourcing» de l'information… Je pense qu'on aurait intérêt dans la filière agricole à développer notre agence propre d'informations et du coup, mettre prioritairement ce «sourcing» à la disposition de la presse agricole départementale bien sûr, mais aussi de la presse quotidienne qui en a bien besoin. Les grands médias nous interpellent aujourd'hui de plus en plus, alors même qu'ils ne comptent plus de journalistes spécialisés agricoles. Il nous faudrait également un regard sur les réseaux sociaux, car si demain l'info ne devait transiter que par cette seule source, on est mal «barrés»…!»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture 89

Le courant passe entre la Chambre et ERDF !

Une convention de partenariat a été signée entre la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la filiale d'EDF *«Électricité Réseau Distribution France»*

C'est dans le cadre du dernier salon de l'agriculture, qu'Etienne Henriot, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et Cyrille Moreau, directeur territorial Yonne d'ERDF ont renouvelé une convention de partenariat engagée il y a deux ans. Cette convention, qui vise à faciliter les relations entre les deux partenaires et à permettre aux exploitants agricoles d'accéder aisément aux services proposés par ERDF, s'articule autour de plusieurs axes, au premier rang desquels le renforcement de la sécurité des professionnels du monde agricole. En insistant notamment sur les risques liés aux travaux réalisés à proximité des lignes électriques aériennes, comme l'a rappelé Cyrille Moreau : *«le but est bien de sensibiliser les agriculteurs et leur expliquer les distances à partir desquelles il devient dangereux de travailler. Comme lors de travaux d'irrigation, lorsqu'ils manipulent des tuyaux pouvant faire plus de 15 mètres de long, ou l'été, circulant à bord de moissonneuses batteuses équipées d'antenne CB, lorsque les câbles sont détendus…»* L'information passera par le biais d'affiches et de dépliants ou lors de réunions organisées par la Chambre d'agriculture à destination du public concerné.



Signature par le président Henriot et le directeur territorial Yonne d'ERDF, Cyrille Moreau, de la convention de partenariat, le 26 février dernier, dans le cadre du Salon de l'agriculture, à Paris. A leurs côtés, les Conseillers généraux Michel Courtois et Jacques Baloup, respectivement président et vice-président de la Commission agriculture au sein de l'instance départementale

L'occasion également de rappeler les mesures de sécurité à observer lors de l'utilisation de groupes électrogènes : *«il est important que les installations soient aux normes afin d'éviter tout risque de réinjection de courant sur le réseau lorsque celui-ci n'est plus alimenté, ce qui peut mettre en danger la vie de nos agents…»* La convention signée vise également à détecter les entreprises agricoles ayant une exigence particulière, en optimisant l'élagage et en informant préalablement les exploitants des coupures programmées pour travaux. Un partenariat à double sens pour ERDF, qui bénéficie ainsi de l'aide des agriculteurs en cas de crises climatiques, pour accéder à ses ouvrages, notamment lors d'épisodes neigeux importants. Au quotidien, une aide peut être apportée par ERDF pour le montage des dossiers en cas d'installation d'unité de production d'énergie renouvelable sur l'exploitation, ou pour vérifier que l'alimentation électrique en place corresponde bien aux besoins. Afin d'améliorer en ce sens la relation de proximité, il a été décidé la désignation au sein de la filiale d'EDF, d'un interlocuteur privilégié pour la profession agricole dans l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD

JA 89

18ème Forum des métiers de l'agriculture

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organise jeudi 20 mars, le Forum des métiers de l'agriculture, à la MFR de Villevallier, de 9 h à 16 h.

Lieu d'information, de rencontre, d'échange et de débats entre jeunes en formation, porteurs de projet en agriculture et professionnels du secteur agricole, le Forum des métiers s'est donné pour objectifs :
- de démontrer aux jeunes que l'agriculture peut-être au centre de leur projet professionnel et qu'il y a un avenir dans le secteur agricole
- de leur faire découvrir la diversité des métiers du secteur agricole.

Cette année, le thème central du Forum sera : *«le foncier en agriculture»*.

Plus de vingt organismes professionnels agricoles seront présents tout au long de la journée et pourront accueillir individuellement les visiteurs pour répondre à toutes leurs interrogations. De plus, un stand *«emploi»*, informera les visiteurs sur les débouchés dans le secteur agricole et les outils existants en matière de recherche d'emploi.



Après le lycée La Brosse l'an passé, c'est au tour de la MFR de Villevallier d'accueillir cette 19e édition du Forum des métiers organisé par JA 89

Programme de la journée :

Dès 8 h 30 : Accueil des participants
9 h 00 : Ouverture du forum, mot du président et présentation des structures présentes sur le forum des métiers
10 h 15 - 11 h 15 : Présentation du travail des Bac Pro de la MFR de Villevallier et du lycée agricole de La Brosse et débat sur le thème *«Le Foncier en agriculture»*
11 h 15 - 12 h 00 : Accès aux stands
14 h 00 - 15 h 30 : Tables rondes animées par les BTS Acse du lycée agricole de La Brosse sur les thèmes *«Le Foncier à l'étranger, une solution ?»*, *«Les changements d'utilisation des terres agricoles»*, *«L'agriculteur doit-il être propriétaire de ses terres ?»*
15 h 30 - 16 h 00 : Discussions ouvertes
16 h 00 : Clôture de la journée par un verre de l'amitié

JA 89

▸ Agendas

Rencontres débats autour des Roms

Dans le cadre des projets soutenus par le CCFD Terre Solidaire, la délégation de l'Yonne reçoit du 16 au 23 mars Simona Stephan, partenaire roumaine, directrice de l'association Romano Butiq pour témoigner de la situation des Roms en France et en Roumanie.
Dimanche 16 mars : de 17 h à 19 h, témoignage débat suivi d'un repas solidaire, 9 rue du Pâtis à Tonnerre
Mardi 18 mars : de 20 h 30 à 22 h, salle du Cerep, 5 rue Rigault à Sens, témoignage débat *«Regards croisés sur les Roms d'ici et de là-bas»*
Jeudi 20 mars : de 18 h à 20 h, Salle Marie-Noel, rue de Paris à Auxerre, table ronde, suivie d'un repas solidaire en musique
Vendredi 21 mars : à 20 h, place du Prieuré à Montréal, témoignage débat "parcours sur les idées reçues et échanges de point de vue sur les Roms"

15/03 Balade pédestre à Quarré les Tombes

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Forêt, balade pédestre dans la forêt au Duc, samedi 15 mars, à Quarré les Tombes. Le rendez-vous est fixé à 14 h, à l'étang du Griottier blanc (parking à 2,5 km au sud de Quarré les Tombes, direction Saint-Brisson. balade gratuite. Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo du jour. Inscriptions au 03 86 78 79 57 - Renseignements : www.parcdumorvan.org





▶Agenda

14-15-16/03 Salon des vins de France

80 vignerons et artisans des métiers de bouche sont attendus pour proposer au public de nombreuses dégustations, lors du salon des vins de France qui se déroulera les vendredi 14 mars (de 14 h à 20 h), samedi 15 mars (de 10 h à 20 h) et dimanche 16 mars (de 10 h à 19 h), à Auxerrexpo. Tarif : 3€. Gratuit pour les moins de 18 ans. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

18/03 Réunion d'information sur la réforme de la Pac à Sens

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une réunion d'information où seront abordés le contenu connu de la réforme de la Pac avec les règles européennes, les choix français, les futurs paiements, le verdissement et les conséquences économiques pour la ferme Yonne :
Mardi 18 mars à 9 h 30, à l'Institut d'Enseignement Supérieur, 90 rue Victor Guichard, à Sens

Instants Santé MSA pour le canton de Cerisiers

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Cerisiers, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 17 au mercredi 19 mars, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes, Place de l'Hôtel de Ville, à Cerisiers. L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés: 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

CECNA

Portes Ouvertes au Haras de Charmoy

A la veille d'une nouvelle saison de monte, le Haras de Charmoy a ouvert ses portes au grand public et aux professionnels le temps d'une journée


L'après-midi, les étalons ont fait le *«show»*, en provenance des plus grands étalonniers français

Depuis quatre ans, le Haras de Charmoy est bien ancré dans le paysage équin national. Né de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), il s'est forgé un savoir faire sans pareil en matière d'insémination et de reproduction, s'appuyant notamment sur l'expérience acquise depuis plus de soixante ans par la Cecna (Coopérative agricole d'Élevage du Centre Nord et de l'Aube), en ce qui concerne l'insémination bovine. Aujourd'hui, le Centre effectue entre 120 et 150 inséminations de juments par an, essentiellement pour une clientèle issue de la région parisienne. Avec un taux de réussite sans appel de plus de 75 %
Les visiteurs ont pu effectuer un tour complet des installations, guidés en cela par le directeur technique, Pierrick Drevillon. Ou comment tout savoir en moins d'une heure sur le travail d'insémination, le transfert d'embryons ou la collecte de semence ! Une collecte effectuée en salle de prélèvement au moyen d'un mannequin : *«monté sur vérins pneumatiques pour l'adapter à la taille de l'étalon»*. Il est certain qu'entre un Trait Ardennais et un Poney de Selle, les réglages doivent être différents ! Le monde équin a ceci de particulier que chaque étalon est unique et a besoin d'un *«confort»* particulier, d'où un matériel de collecte sur mesure : tuyau type gouttière, latex type combinaison de plongée, bouteille de verre pour récolter la semence, le tout simulant un vagin artificiel façon un peu *«MacGyver»* !


Des paillettes de semence conservées à -196° C dans l'azote liquide, certaines depuis plus de 60 ans !


Le directeur technique du Centre, Pierrick Drevillon, devant le mannequin et le vagin artificiel utilisés pour la collecte de la semence

Une technique bien rodée

Les 250 ml d'éjaculat récoltés en moyenne par saillie sont ensuite analysés pour réaliser un spectrogramme : *«l'appareil a été mis au point dans les années 90 pour lutter contre l'infertilité de la population nord américaine et adapté en version équine»*. C'est en fonction des résultats que l'on décidera ou non du caractère de *«congélabilité»* de la semence. Mise en paillettes, celle-ci est congelée en à peine plus de 9 minutes à la température de -196° et, dûment répertoriée, conservée dans l'azote liquide. A l'époque où la Cecna était encore Centre producteur, de 4 à 5 millions de paillettes étaient conservées ici en permanence. Devenu Centre distributeur depuis son adhésion à Gênes Diffusion, certaines paillettes stockées ici ont néanmoins atteint les 60 ans pour les plus vieilles ! L'époque où l'on était dans l'obligation de conserver plusieurs années un taureau dans l'attente de connaître sa valeur génétique, là où aujourd'hui, on peut déterminer ses caractéristiques en moins de trois semaines.
Autre spécialité des Haras de Charmoy : le transfert d'embryons. Une technique mise au point dans les années 80, consistant à aller collecter un embryon sur la mère donneuse quelques jours après l'insémination, pour le réimplanter sur une mère receveuse. Le plus gros du travail, selon Pierrick Drevillon étant de le retrouver au microscope : *«la jument étant une espèce mono ovulante, un embryon ne fait pas plus d'1 mm, autant dire que c'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin !»*. L'avantage pour la mère donneuse, souvent jument de concours, étant de pouvoir poursuivre sa carrière sans entrave.
Un *«Show étalons»* a ponctué cette journée portes Ouvertes, avec la présence des plus grands étalonniers français. Dix-sept étalons au total, dont la *«star»* Kafka Brunemont, en provenance du Haras des Princes, dans le Pas de Calais

Dominique Bernerd



Analyse de la semence

AVIS AUX PLANTEURS DE BETTERAVES
AYANT LIVRÉ À UNE SUCRERIE ENTRE 2001/02 ET 2005/06.

A l'issue d'une longue procédure contentieuse lancée au début des années 2000 par différents fabricants de sucre, la Cour de justice de l'Union européenne a récemment tranché de façon favorable la contestation par ces derniers des montants des cotisations à la production versées au titre des campagnes 2001/02 à 2005/06.
Il va être ainsi restitué par l'Administration aux fabricants de sucre un montant correspondant aux cotisations trop perçues au titre de ces campagnes, à charge pour eux de reverser aux planteurs de betteraves la quote-part leur revenant.
L'Administration, qui a organisé la procédure pour que ce paiement puisse intervenir vers l'automne 2014, a demandé aux fabricants un retour impératif des listes des planteurs concernés pour le début du mois de mai 2014. Les fabricants de sucre ont donc adressé aux planteurs leur ayant livré des betteraves au cours de ces campagnes un courrier leur indiquant le montant en principal leur revenant.
Les planteurs de betteraves ayant livré au titre de ces campagnes ou leurs ayant-droits sont invités à retourner ce courrier avant le 15 mars 2014 ou, s'ils ne l'ont pas reçu, à contacter dans les meilleurs délais la (ou les) sucrerie(s) concernée(s).
En cas de difficultés ou pour de plus amples informations, les planteurs peuvent bien entendu contacter la (ou les) sucrerie(s) concernée(s).

LES CONTACTS DANS LES SOCIÉTÉS SONT LES SUIVANTS :

CRISTAL UNION - Sucrerie d'Arcis sur Aube - Tél : 03 25 37 11 05 - cristalcoop@cristal-union.fr
CRISTAL UNION - Sucrerie de Corbeilles - Tél : 02 38 89 71 64 - cristalcoop@cristal-union.fr
TEREOS - Sucrerie de Connantre - Tél : 03 26 81 73 28 - connantre.betteravier@tereos.com

Environnement

Quand les arbres deviennent *«pompes à nitrates»*

Située sur le Bac de la Plaine du Saulce, à Coulanges la Vineuse, une parcelle agricole a été implantée de 220 arbres, avec pour objectif de piéger les nitrates présents dans le sol.



Etaient présents le jour de la visite des agriculteurs voisins, ainsi que de nombreux élus et représentants de communes intéressées par la démarche.

Initié par l'Association de la Plaine du Saulce, en partenariat avec la Communauté de l'Auxerrois et le Conseil régional pour l'aspect financier des choses, le projet d'agroforesterie qui vient de voir le jour s'est fixé pour objectif de capter les résidus nitrates subsistant en profondeur dans le sol de la parcelle. Contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des eaux souterraines de la zone. Une première pour l'association, retenue pour l'appel à projet Agroforesterie du Conseil régional et qui compte bien étendre ce type d'initiatives, en présentant cette *«vitrine»* à d'autres agriculteurs du secteur.
La parcelle de 7 ha qui vient ainsi d'être implantée appartient à la Communauté de l'Auxerrois. Un partenariat a été passé avec l'agriculteur qui l'exploite, Laurent Rapin. Celui-ci s'engageant, en contrepartie d'un loyer symbolique d'1 €/ha, d'assurer l'entretien des arbres plantés et des bandes enherbées ensemencées autour. Un agriculteur déjà sensibilisé aux problèmes environnementaux, pour avoir, il y a 3 ans, engagé plus de 142 ha en MAET diminution d'intrants (azote et phytos).

Un rôle de réservoir de biodiversité

De même formation géologique que la zone de captage de la Plaine du Saulce, (Kimméridgien inférieur), la parcelle est de type Calcosols, argilo-caillouteux et n'est pas engagée actuellement en MAET. Au total, 220 arbres ont été plantés, d'essences diverses adaptées à la nature chimique du sol, se répartissant en : 40% de noyer commun, 10% d'érable, 15% d'alisier, autant de cormier, 12,5% de tilleul, ainsi que du poirier et du tulipier. Ils sont tous protégés des animaux par un manchon grillagé de type *«Climatic»*. Compte tenu des espaces de retournement et de la présence d'un meurger au milieu de la parcelle, la densité de plantation est de 34 arbres/ha. Ils sont espacés de 28 mètres afin de permettre les travaux agricoles, avec des bandes enherbées de 2 mètres de part et d'autre pour jouer un rôle de réservoir de biodiversité, comme l'a rappelé Xavier Antoine, animateur à l'association de la Plaine du Saulce: *«j'envisage d'ici quelques années, d'y emmener les agriculteurs effectuer des reconnaissances de comptage de carabes qui, selon les espèces, se nourrissent de limaces et de graines d'adventices, diminuant d'autant la pression parasitaire et permettant à l'agriculteur de modifier son process»*. Outre leur rôle de filtre à pesticide, les arbres plantés ayant vocation entre autres, à diminuer l'érosion du sol, contribuer à la pollinisation et assurer une protection des cultures contre les fortes chaleurs estivales.



Yves vecten, président de l'association de la Plaine du Saulce et Denis Roycourt, vice-président de la Communauté de l'Auxerrois.

Pas de coupe d'arbres avant une cinquantaine d'années

Il faudra attendre une quinzaine d'années pour voir le système racinaire se développer suffisamment et jouer de manière efficace son rôle de piège à nitrates. Et pour l'y aider, des coupes seront effectuées autour des bandes enherbées, afin de supprimer les racines superficielles pouvant limiter l'enracinement des racines plus profondes. La Communauté de l'Auxerrois devra se montrer encore plus patiente pour espérer tirer profit de la coupe des arbres plantés et attendre pour cela au minimum entre 50 et 70 ans. Le type d'essences retenues, devant assurer une plus-value importante, compte tenu de leur aspect précieux. Laurent Rapin pour sa part, pouvant espérer compenser la perte de terres cultivables engendrée par les arbres et les bandes enherbées (1,4 ha) par le loyer symbolique qu'il aura à payer dans le cadre du bail environnemental signé avec la Communauté de l'Auxerrois et l'association de la plaine du Saulce.

Dominique Bernerd



De nature limono-argileuse, le sol est bien adapté aux essences retenues pour la plantation.





Coopérative laitière de Bourgogne

Un yaourt très local qui a séduit Paris

Deux marques de reconnaissance pour la Coopérative laitière de Bourgogne, d'une part la visite du Préfet de Bourgogne et de la sous-préfète de Beaune, d'autre part une médaille d'argent et une médaille de bronze pour les yaourts au lait entier. La carrière commerciale du yaourt local démarre bien.



Le Préfet de Bourgogne et la sous-préfète de Beaune se sont faits expliquer par le menu le fonctionnement de la Coopérative laitière de Bourgogne et le process de fabrication des yaourts.

Première grande marque de reconnaissance pour les yaourts produits et distribués localement par la Coopérative laitière de Bourgogne (CLB). Le yaourt aromatisé à la vanille s'est vu gratifier d'une médaille d'argent, tandis que le yaourt nature recevait la médaille de bronze au concours général agricole dans le cadre du Salon international de l'agriculture à Paris. Deux distinctions qui viennent récompenser les efforts de la Coopérative laitière de Bourgogne qui s'est lancée en 2013 dans la fabrication et la commercialisation de yaourts au lait entier. Une façon de mieux valoriser la collecte en apportant de la plus-value aux producteurs laitiers collectés et d'assurer l'avenir de l'activité coopérative.



Les yaourts, entiers, fermes nature, aromatisés ou brassés aux fruits, visent des marchés de proximité : collectivités, moyennes et grandes surfaces régionales.

Les yaourts produits avec un lait très riche en protéines et selon un process artisanal, sont particulièrement goûteux et onctueux, aromatisés avec les meilleurs fruits. Sur ce marché hyper segmenté et très concurrentiel, il faut savoir se démarquer des produits industriels de grande consommation par la qualité et l'authenticité. Les premiers référencements en GMS confirment le bon accueil du public, pour un produit de gamme supérieure, accessible en terme de prix et dont la qualité tranche avec les propositions actuelles du marché.

Eric Bortolotti, président de la CLB espère maintenant que le marché se débloquera aussi, dans les établissements scolaires. *«Nous sommes bien entendu référencés sur la plate-forme Loc'Halles Bourgogne, mais nous nous trouvons confrontés à un problème de réceptivité des personnes en charge des achats. Le premier frein semble lié à l'organisation et le second au prix. Il faut mettre en place tout un discours, un argumentaire qui explique les conditions de fabrication du produit et valorise ses spécificités».*

Ces premiers prix gagnés de haute lutte à Paris devraient donner un coup de pouce aux yaourts de la CLB en terme de visibilité et de reconnaissance.

La récente visite à la coopérative du Préfet de Région, Pascal Mailhos, de la sous-préfète de Beaune, Anne Frackowiak-Jacobs, a montré également l'attention que les représentants de l'Etat portent aux acteurs économiques qui innovent pour maintenir et développer l'activité et l'emploi.

Les responsables de la coopérative et son directeur M. Machuret, on pu ainsi expliquer le fonctionnement coopératif et replacer l'activité de la coopérative dans le tissu économique local, de la collecte laitière à la transformation et à la distribution.

AMK

SIA 2014

La viande de bœuf en grande forme au CGA

Pour la première fois, la viande de bœuf a fait son entrée au concours général agricole du dernier salon de l'Agriculture. Concours qui a mis en compétition, l'IGP Boeuf de Chalosse, l'AOC bœuf de Charolles et Label rouge bœuf Gascon. Autour de la table des bouchers, des abatteurs transformateurs et des éleveurs jugent une belle pièce de boeuf. Au final, trois médailles d'or et une d'argent on été attribuées le 25 février. Une médaille d'or a notamment récompensé la boucherie artisanale "Au charolais" de Bar-le-Duc, pour son boeuf de Charolles. Le concours général agricole a fait appel à l'Inao (Institut national de l'origine et de la qualité) pour élaborer un protocole solide. Et l'Inao s'est appuyé sur le syndicat bœuf de Charolles pour son expertise en termes d'analyse sensorielle. Une grille d'évaluation a ainsi été mise en place après un premier galop d'essai en 2013, pour un jugement de la viande crue (couleur, apparence, gras apparent et grains de viande) et sur viande cuite (couleur, texture, saveur, arôme). L'entrecôte a été sélectionnée comme support du concours.



MORTE SAISON

NOUVEAU
Sous film adhésif: l'ensilage conservé à 100%
Ficelle sous film, filets, films d'enrubannage et bâches à ensilage
+ DE 60 T. VENDUES EN 2013
CHAPUIS FRERES
St Marc/Seine
Tél. 03 80 93 22 28
Votre spécialiste en matériel d'élevage

Charolais de Bourgogne

Le «*Consommez local*»

La viande Charolais de Bourgogne s'est invitée la semaine dernière au lycée Henri Parriat de Montceau-les-Mines. Et il ne fait pas de doute que le *"consommez local"* est apprécié des jeunes. Pour la plus grande satisfaction des producteurs.



Jérôme Clair, éleveur à Saint-Berrin-sous-Sanvignes, est venu au contact des élèves témoigner de sa production de bovins.

Le restaurant scolaire du lycée Parriat à Montceau-les-Mines avait fait le choix de proposer du steak haché *«Charolais de Bourgogne»* dans son menu du vendredi 21 février. Les élèves, environ 550 convives sur les 800 que compte l'établissement, fréquentent régulièrement ce restaurant scolaire.

Tous les jours, l'équipe de cuisiniers autour du chef de cuisine, M. Potherat élabore des plats avant tout basés sur les produits locaux, mais ce jour-là, les petits plats avaient été mis dans les grands ! Au menu, de nombreuses entrées au choix, dont un jambon persillé maison (cuisson à basse température pendants près de 20 heures), puis un hamburger *«Charolais de Bourgogne»* Spécial lycée Partiat, mis au point par l'équipe de cuisiniers, avec pain spécial au Mercurey, compotée d'oignons, fromage d'Epoisses fondu, paillasson de pommes de terre et salade.

Enfin, fromage et dessert au choix, parmi lesquels un tiramisu bourguignon en verrine à base de pain d'épice, une poire au sirop de cassis et une mousse à base de Brillat-Savarin.

Cette opération a été conduite dans le cadre de *«Bien dans mon assiette»* avec l'appui de la plate forme d'approvisionnement Loc'Halles.
A cette occasion, le lycée avait convié l'association "Charolais de Bourgogne" représentée par Régis Taupin, son président, et Martine Marquet, sa responsable.

Un éleveur, Jérôme Clair de Saint-Berrin-sous-Sanvignes, est venu témoigner de sa production de bovins charolais de Bourgogne. Enfin, une représentant de l'organisme de distribution Sodifragel basé à Demigny (71) était également présente pour l'occasion.
A cette occasion, le conseil régional, financeur des investissements du lycée mais aussi soutien des actions "Consommez local", a exprimé toute sa satisfaction.



Une assiette bien appétissante qui a fait des heureux !





Point de vue syndical

Le militantisme syndical agricole n'a jamais été un long fleuve tranquille

Par Paul Billonnet, président de la Section régionale des anciens exploitants

Tel pourrait être le témoignage de tous ceux qui nous ont précédés aux responsabilités, et dieu sait si ils ont été nombreux et actifs dans ce domaine au cours des décennies passées, comme il peut aussi être le nôtre, aujourd'hui , face aux difficultés de tous ordres qui se dressent en permanence devant nous et auxquelles nous nous efforçons de faire face.
Notre expérience nous a appris, comme elle l'avait appris à nos prédécesseurs, que seule la fermeté et la persévérance permet d'obtenir, périodiquement, quelques avancées significatives notamment en ce qui concerne les plus petites retraites agricoles.

Sans vouloir remonter trop loin dans le temps, souvenons-nous la loi du 4 mars 2002 instituant la RCO avec attribution de points gratuits et l'objectif des 75 % du Smic pour les chefs d'exploitation avec carrière complète pour lesquels nous avons milité depuis cette date et qui semble devoir se mettre en place progressivement aujourd'hui.
La mensualisation de nos retraites obtenue en 2003 sous l'instigation ferme des responsables de la Saône et Loire : Maurice Bolland et Paul Villot et à la surprise de Jeannette Gros qui présidait alors la CN MSA;
Notre grande manifestation régionale du 28 avril 2008, lancée par la SRAE Bourgogne-Franche Comté , imitée par la suite par les SDAE d'Auvergne et Rhône Alpes, et qui avait rassemblé, bien au-delà du périmètre régional, quelques deux mille participants à Dijon, sous une pluie battante mais avec un enthousiasme remarquable, est restée incontestablement un épisode marquant de nos actions syndicales.

C'est à la suite de ces manifestations qu'était annoncée le 8 septembre de la même année, au Space à Rennes par le Premier ministre François Fillon, une série de mesures pour l'amélioration des petites retraites agricoles dont la plus significative était la mise en place d'une retraite minimum pour les anciens exploitants, les veuves et les conjoints. Les conditions d'accès à ce minimum qui étaient au départ, de 22,5 années de carrière comme non salarié agricole ont été ramenées à 17,5 année au 1er janvier 2011 et vont être supprimées prochainement.
Puis, au printemps 2011, au cours d'un conseil d'administration de notre Section nationale, et en prévision de l'élection présidentielle de 2012, nous avions décidé du lancement d'une pétition nationale pour rappeler aux candidats à ce scrutin le niveau anormalement bas des retraites agricoles et les inviter à s'engager, si ils étaient élus à la magistrature suprême, sur quelques points précis détaillés dans notre pétition.
Suite à l'engagement de toutes nos sections départementales cette pétition fut un succès sans précédent, plus de cent mille signatures recueillies dans nos campagnes et remises le 7 mars 2012, à l'occasion de notre congrès national, dans les permanences des candidats encore en lice.
Cette démarche nous avait valu en retour, un courrier du candidat F. Hollande en date du 17 avril 2012 par lequel il prenait six engagements précis destinés à permettre l'amélioration de petites retraites agricoles et correspondant à une partie de nos revendications énoncées sur notre pétition.

Depuis cette date n'avons eu de cesse que de produire et de rappeler ces engagements chaque fois que nous rencontrions nos élus, nos administrations , nos ministres jusqu'à ce dernier été où toutes nos SDAE ont été invitées à rencontrer ces décideurs avant que ne vienne en discussion aux Assemblées le projet de loi portant réforme des retraites dans lequel il nous paraissait essentiels que ces engagements figurent en bonne place.
Cette loi, adoptée définitivement par le Parlement le 18 décembre et validée entièrement par le Conseil Constitutionnel le 15 janvier, contient effectivement un début de mise en place des engagements de l'actuel Président de la République.
Ce texte ne nous satisfait pas bien sûr, et nous laisse une certaine amertume car on est loin, une fois de plus, des promesses qui nous avaient été faites pendant 18 mois d'une *«réforme magistrale des retraites avec remise à plat de tous les régimes pour plus d'équité de générosité et de justice»* alors que cette loi ne touche pas aux retraites de la fonction publique ni à celles des régimes spéciaux.
Par contre, et sans vouloir bomber le torse, nous pouvons éprouver une certaine satisfaction en constatant la mise en place progressive de cinq des engagements mentionnés dans le courrier du candidat Hollande du 17 avril 2012, et figurant dans notre pétition de l'automne 2011.
Certes le compte n'y est pas, puisque nos juristes nationaux avaient chiffré le montant total de ces engagements , dans le cas ou ils auraient été attribués à tous les bénéficiaires potentiels , à 675 millions d'Euros alors que l'enveloppe totale prévue dans cette loi n'est que de 352 millions d'Euros.
Les technocrates des ministères auront, une fois de plus, prouvé leur efficacité en introduisant dans le texte initial suffisamment de mesures restrictives visant à éliminer un nombre important de bénéficiaires pour limiter le coût des mesures votées.
Dès lors il appartiendra aux responsables à tous les niveaux nos sections, de maintenir la pression sur nos élus politiques et sur les administrations concernées pour faire en sorte que tous ceux des nôtres qui auront été éliminés du bénéfice de cette réforme puissent progressivement y avoir accès.
Le processus de renouvellement de ces responsables syndicaux est actuellement en cours à tous les niveaux ; il se terminera pour notre section nationale , à l'occasion de notre Congrès National des 4 et 5 mars prochain par l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

Certains d'entre nous aurons décidé de passer la main , d'autres auront été éliminés pour cause d'un montant de cotisation insuffisant réglé par leur FDSEA à la maison mère ; des équipes nouvelles, rajeunies, féminisées prendront en main les destinées à tous les échelons de nos sections, militeront avec acharnement comme leurs prédécesseurs l'ont fait , pour la défense des intérêts des plus vulnérables d'entre nous, et perpétueront ce bel élan de solidarité , de fraternité et de convivialité qui existe dans notre monde des seniors de l'agriculture et qui nous est envié par beaucoup de retraités d'autres milieux sociaux.
Bon vent , et pleine réussite, à toutes ces équipes renouvelées pour une gestion dynamique, rigoureuse et efficace de nos sections départementales, régionales et nationale.

Paul Billonnet, Secrétaire Général de la SNAE

Retraites agricoles

La position de la FNSEA

Retraites agricoles faibles, suppression de la demi-part fiscale, décalage des revalorisations, fiscalisation de la bonification par enfant… sont autant d'obstacles au pouvoir d'achat des aînés. Focus sur la position de la FNSEA.

Pour la FNSEA et sa section des Anciens, le niveau des retraites agricoles (environ 400 euros par mois de moins que la moyenne nationale qui s'élève à 1200 euros) et leur mode de calcul pose problème. Les réponses de Xavier Beulin.

«Deux axes»

«Depuis plusieurs années nous avons fait le choix de nous battre sur deux axes : Le premier: il s'agit d'obtenir la revalorisation des petites retraites, parmi lesquelles celles de veuves. Le second axe consiste à demander de meilleures retraites pour les actifs d'aujourd'hui via notamment le calcul de la retraite sur les seules 25 meilleures années de revenu».
«La dernière réforme de retraites n'a apporté aucune réponse pour les agriculteurs d'aujourd'hui. Elle a en revanche repris les promesses du candidat Hollande pour les retraités actuels. (Notamment les points de RCO gratuits pour les conjoints, la réversion des points gratuits de RCO pour les veufs, la retraite à 75% du Smic en 2017…) Toutefois, contrairement à ce qui avait été promis, le financement ne sera pas assuré par la solidarité nationale mais par les agriculteurs en activité. Concernant la suppression de la demi-part fiscale, la fiscalisation de la bonification pour enfants ou le décalage de la revalorisation des retraites, il s'agit de mesures applicables à l'ensemble des français et pas seulement aux retraités agricoles.
Sur la suppression de la demi-part fiscale, la FNSEA et sa section des Anciens ont participé à retarder sa mise en application définitive. S'agissant d'une mesure transversale, les particularités et la faiblesse des retraites agricoles n'ont pas été prises en considération malgré nos nombreuses demandes».

"Poursuivre notre combat"

«Concernant la bonification pour enfants et le décalage des revalorisations d'avril à octobre, la FNSEA avait demandé que des mesures de prise en compte de la faiblesse des retraites agricoles puissent intervenir. Cela n'a pas été le cas, je le déplore. Toutefois, nous devons, ensemble actifs et retraités, poursuivre notre combat pour faire reconnaître la situation intolérable dans laquelle se trouve certains agriculteurs et tout particulièrement les veuves. Soyez convaincus que dans ses relations avec le gouvernement ou les parlementaires, la FNSEA poursuit son action en faveur de l'amélioration des petites retraites et d'un calcul des futures retraites sur des bases cohérentes avec celles des autres assurés sociaux, salariés et indépendants».

Océane Devancourt
FDSEA 58

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Engraissement bovin en Italie

Un marché incertain

Débouché clé pour les broutards français, le marché italien décline. Les engraisseurs italiens sont confrontés à de nombreux défis. L'Institut de l'élevage a réfléchi aux stratégies permettant de soutenir la filière franco-italienne et aux perspectives d'avenir de l'export pour les broutards.



Le *«vitellone»* perd de sa superbe sur les tables italiennes ! La consommation de viande bovine transalpine ne cesse de s'éroder depuis le début de la crise économique en 2008, et la baisse s'accentue : -12 % entre 2009 et 2012 et une estimation à -6 % voire -9 % selon les sources rien que pour 2013 ! L'austérité des politiques publiques et les incertitudes économiques ont de fait fini par entamer l'optimisme légendaire des Italiens. Eux qui puisaient sur leurs bas de laine pour maintenir leur consommation jusqu'en 2011 sont désormais devenus *«fourmis»*. Du coup, c'est tout l'édifice de la filière viande bovine franco-italienne qui vacille, un édifice dont les fondations paraissaient solides, érigées depuis les années 1950, tant elles avaient su résister aux graves crises sanitaires des années 1990 et 2000.

Consommation en berne

Les exportations de broutards français vers l'Italie ont reflué de 7 % en 2012 et sans doute encore de 5 % supplémentaires en 2013. Certes, les autres fournisseurs (Irlande, Pologne, Roumanie…) ont, eux, reculé encore bien davantage.

Du coup, les liens entre les engraisseurs italiens et les exportateurs français d'animaux maigres se renforcent même plutôt. La France représente en effet 89 % des importations italiennes d'animaux maigres, tandis que le débouché italien représente plus de 80 % des exportations françaises. L'axe est donc stratégique de part et d'autre des Alpes, mais c'est tout simplement l'engraissement qui recule dans son fief de la plaine du Pô…

Le jeune bovin importé en broutard, puis engraissé et abattu en Italie attire moins les faveurs du consommateur transalpin. Ce dernier ne consent plus comme avant à payer un prix plus élevé pour cette viande étiquetée d'origine *«italienne»* : dans les linéaires, le prix de la viande d'un jeune bovin charolais tend à être identique que l'animal soit engraissé dans la plaine du Pô ou bien en France. En outre, cette viande haut de gamme est de plus en plus concurrencée par des importations de bœuf d'Irlande ou de Bavière, et davantage encore par des importations *«low cost»* de Pologne ou du Brésil. Le tout dans un univers des protéines animales où le bœuf est globalement en perte de vitesse, face à la volaille en particulier.

Défauts de paiement…

Dans cette ambiance de consommation déprimée, les grandes surfaces ont dû revoir totalement leurs stratégies. Les promotions sont devenues plus fréquentes, les linéaires consacrés à la viande bovine se réduisent. Pourtant, certaines peuvent tirer leur épingle du jeu, tout particulièrement dans le centre et surtout le sud du pays. Depuis 2008, les magasins de hard-discount ont ainsi été les gagnants de la période récente, principalement aux dépens de la boucherie artisanale d'une part, et des hypermarchés d'autre part, les supermarchés stabilisant leur activité, d'autant mieux quand ils disposent de rayons à la coupe. De même, la restauration commerciale semble avoir beaucoup souffert depuis le déclenchement de la crise.

Les défauts de paiement sont devenus une véritable plaie, amplifiée par la restriction du crédit. Et cela touche en particulier le commerce de détail, notamment artisanal. La grande distribution est moins concernée : au contraire, elle ne consent que très rarement du crédit à ses clients. Elle est donc considérée comme un payeur bien plus fiable que les grossistes qui fournissent la boucherie artisanale ou la restauration hors domicile.

En conséquence, les abatteurs visent à concentrer leurs ventes sur ces chaînes de grande distribution, ou alors à intégrer des grossistes. Tout cela renforce la concurrence et favorise les baisses de prix tout au long de la chaîne.

L'autre maillon faible

Après les grossistes, les abatteurs sont le second maillon faible de la filière viande. D'une part, ils sont encore très peu concentrés en Italie. Les quatre principaux groupes, qui paraissent les plus solides, ne réalisent que 20 % des abattages de gros bovins et il ne resterait pas moins de 400 abattoirs en activité, la plupart en sur-capacité… D'autre part, les abattoirs ont aussi dû faire face à la nouvelle loi sur les délais de paiement, limitant à 60 jours le crédit fournisseur, ce qui rompt les habitudes dans le secteur.

Un des enjeux majeurs pour l'engraisseur italien est donc aujourd'hui de trouver un abattoir fiable à qui livrer ses jeunes bovins. Pris en étau entre un plafonnement du prix de vente et la hausse de leurs coûts de production, beaucoup d'engraisseurs sont en difficulté financière depuis trois ans. En outre, le financement à court terme est compliqué à négocier avec les banques. L'activité se restructure donc rapidement. Les plus solides financièrement ont souvent investi dans des installations de biogaz : le prix de rachat de l'électricité est un des plus élevés d'Europe derrière l'Allemagne. Ce développement du biogaz a des effets paradoxaux : d'une part, il incite à un usage du maïs ensilage alternatif ; mais, d'autre part, il consolide aussi l'activité d'engraissement, même à un niveau moindre, puisque la valorisation de lisier est beaucoup plus rémunératrice que l'usage du seul maïs dans le digesteur.

Vers une stabilisation ?

L'autre menace sur l'engraissement est la réforme de la Pac, avec la convergence des aides directes. En effet, les aides à l'hectare sont actuellement très élevées, en moyenne de 680 €/ha du fait des références historiques. Une forte baisse de ces aides mettrait en danger la rentabilité de l'engraissement, rentabilité déjà hypothétique. Aussi, la filière italienne se bat-elle pour négocier une aide couplée significative.

Pour autant, une poursuite du recul de l'engraissement au rythme de ces deux dernières années paraît peu probable. La sortie de la crise économique prévue en 2014 ne devrait certes pas se traduire par un rebond spectaculaire de l'économie. Mais la consommation de viande bovine pourrait se stabiliser, sans qu'on envisage de revenir aux 25 kg de bœuf par habitant de 2008. La consolidation de l'engraissement dans les structures les plus solides pourrait signifier des flux entre 700 et 750.000 broutards français à l'horizon 2016, en retrait de -8 à -14 % par rapport aux flux de 2012.

GROUPE ÉCONOMIE DU BÉTAIL.
INSTITUT DE L'ÉLEVAGE





Méligèthes du colza

Le plus visible, mais pas le plus nuisible

Même si les méligèthes peuvent s'avérer nuisibles dans un champ de colza, leur présence très visible n'est pas systématiquement synonyme de pertes de rendement, les éventuels dégâts sous forme de boutons avortés pouvant être parfaitement compensés par l'émission d'autres organes sur les inflorescences. De nouveaux insecticides permettent l'alternance des familles chimiques. Cette alternance est indispensable pour la durabilité des solutions mais ne change en rien la nécessité d'appliquer les principes de la lutte raisonnée.

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
colza handicapé, peu vigoureux ; conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante	2-3 méligèthes/plante
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante

seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plantes
***températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs…**

Les méligèthes sont facilement repérés et identifiés sur le haut des plantes et cette présence conduit souvent à surestimer leur nombre et à les considérer comme un ravageur important du colza. La lutte raisonnée consiste à intervenir lorsque le seuil de nuisibilité est atteint au cours de la période de sensibilité de la culture (du stade boutons à début floraison). Encore faut-il dénombrer correctement le nombre de méligèthes par plante pour raisonner la lutte. Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter le nombre de méligèthes sur 4 à 5 x 5 plantes consécutives, puis de calculer une moyenne par plante (en divisant la somme des méligèthes observés par le nombre total de plantes observées : avec et sans présence) à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau ci-dessous pour tenir compte des capacités de compensation des cultures.

Les seuils de nuisibilité sont à moduler selon l'état du colza

Si des dégâts sont signalés tous les ans, les pertes de rendement sont loin d'être systématiques. Il ne faut pas confondre pertes de boutons et pertes de rendement. Le colza est capable d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse et se situe dans un milieu (sol et climat de printemps) favorable, elle peut faire face à des attaques de méligèthes même fortes. La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population de méligèthes à un niveau tolérable (et non à l'éradiquer) pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum.

Par ailleurs les dégâts sont très progressifs, il est donc important de faire le plein d'insectes avant d'intervenir et donc de ne jamais anticiper par rapport au seuil considéré tolérable. Ainsi pour un colza vigoureux, doté de fortes capacités de compensation, attendre le stade E et intervenir uniquement après que le seuil de 6 à 9 méligèthes par plante soit dépassé. En effet, dans le cas d'une attaque précoce, le colza a le temps de compenser en multipliant le nombre d'inflorescences au niveau des hampes secondaires.

Si besoin, choisir le bon insecticide et alterner les modes d'action

Certains insecticides ont une action choc entrainant une mort rapide des insectes, d'autres vont jouer sur leur comportement en les empêchant de se nourrir ce qui limite les dégâts (actions de perturbation) bien que les insectes mettent un certain temps avant de mourir. Quel que soit leur mode d'action, les produits sur le marché présentent des efficacités suffisantes pour maintenir les dégâts à un seuil acceptable.
Les populations de méligèthes sont considérées résistantes à la plupart des pyréthrinoïdes actuelles,hormis celles à base de taufluvalinate ou d'etofenprox.

Les matières actives efficaces sur méligèthes (résistantes ou non) sont :
- les pyréthrinoïdes particulières: etofenprox (Trebon 30EC), taufluvalinate (ex Mavrik Flo)
- l'indoxacarbe : Steward, Explicit Ec
- la pymetrozine : Plenum 50WG
- les Organophosphorés seuls ou en association*. Nurelle D550*, Daskor 440*, Geotion XL* ; Pyrinex ME, Reldan2M
- Les néonicotinoides (seuls) ou en association* : Proteux*, Supreme 20 SG

*Les associations sont réservées aux situations particulières avec présence simultanée de méligèthe et charançon de la tige.

Afin de maintenir la durabilité des solutions chimiques Il est important d'alterner les modes d'actions et ne pas utiliser 2 fois de suite le même mode d'action (même si on traite 2 insectes différents) pour réduire le risque d'apparition de résistance.

- Dans le cas le plus souvent rencontré d'une attaque par le méligèthe (avant le stade F1), privilégier les produits hors associations (pyréthrinoïdes particulières, indoxacarbe, pymétrozine, organophophoré) afin de ne pas amplifier la sélection de populations résistantes engendrées par le pyrèthrinoïde associé.
- En cas d'intervention tardive (stade E avec apparition des premières fleurs), utiliser impérativement les solutions bénéficiant de la dérogation abeille.
- Généralement les méligèthes envahissent les cultures bien après l'arrivée des charançons de la tige. L'utilisation d'un produit associant une pyréthrinoïde et une autre matière active est à réserver en cas d'attaque précoce du méligèthes, alors que des charançons de la tige n'ont pas encore été ciblés par une précédente intervention avec une pyréthrinoïde seule.



La règlementation évoluant en permanence, lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible. Respecter les recommandations d'emploi en particulier vis-à-vis des abeilles.

CETIOM
L. RUCK, C.ROBERT, L.M.ALLARD

fendt.fr
FENDT

Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Repères

Etre prévenu de l'arrivée des méligèthes grâce à Internet et au Bulletin de Santé du végétal

Les attaques de méligèthes peuvent être très locales. Les parcelles abritées du vent ou en bordure de bois sont les plus à risque. Une observation à la parcelle est donc indispensable pour raisonner ses interventions. Toutefois le Bulletin de Santé du végétal édité chaque semaine sur la région et l'outil proPlant Expert, disponible sur www.cetiom.fr, peuvent vous aider en vous alertant sur l'arrivée des méligèthes.

Tonne à lisier

L'équipement d'épandage détermine la qualité de fertilisation

La valorisation du lisier impose un outil d'épandage assurant un dosage précis, une répartition régulière.


G. Coisel

Le pendillard apparaît comme le meilleur compromis entre débit de chantier et qualité d'épandage.

Même si bon nombre de tonnes à lisier sont encore équipées d'une simple buse, le choix de l'équipement d'épandage est un critère essentiel pour garantir une fertilisation organique de qualité. La buse manque en effet de précision avec des pertes par volatilisation et les désagréments olfactifs qui vont avec. Sans résoudre tous ces défauts, la rampe multi-buses permet d'augmenter les largeurs d'épandage (jusqu'à 24 m et plus), tout en améliorant la régularité. La faible hauteur d'épandage limite également les odeurs. Cette solution est parfois préférée au pendillard, pour sa simplicité de construction et son coût moins élevé.

Avec sa grande largeur de travail (jusqu'à 30 m), sa bonne répartition transversale et le dépôt du lisier au sol limitant les odeurs et les pertes, le pendillard apparaît toutefois comme le meilleur compromis pour bon nombre d'ETA et de Cuma. Cet équipement est sensible au bouchage avec des lisiers de bovins pailleux, imposant un système de pompage, de broyage et de répartition adapté. À l'origine, le pendillard a été développé pour l'épandage dans des cultures levées où il permet de ne pas souiller les plantes. Il est également compatible avec la fertilisation des prairies ou des cultures avant leur implantation, mais il n'offre pas l'efficacité d'un enfouisseur, aussi bien en termes de pertes (volatilisation et ruissellement), que de dose épandue.

Trois catégories d'enfouisseurs

On distingue différents modèles d'enfouisseurs en fonction de la culture et des conditions. Les enfouisseurs à simple ou double disque sont principalement utilisés sur prairie. Suivant la conception des disques, il est préférable d'éviter un passage trop tardif, au risque de dégrader la prairie. Ils sont également compatibles avec un épandage sur des sols travaillés ou des chaumes, mais la profondeur d'enfouissement est limitée. Ils demandent moins de puissance qu'un enfouisseur à dents, permettant de travailler sur de plus grandes largeurs. Certains appareils à disques permettent par ailleurs de fertiliser des cultures en place, comme le blé au printemps. Mais les risques de dégradation de la plante sont plus ou moins importants, selon les conditions. Autre modèle à disques moins répandu, l'outil à disques indépendants assurent une très bonne incorporation du lisier sur des chaumes et des couverts. Leurs principales contraintes sont leur poids et la puissance demandée pour intervenir à une vitesse suffisante.

L'appareil à dents reste l'injecteur de culture (sur chaumes et couverts avant l'implantation) le plus répandu. Suivant les modèles, la profondeur d'enfouissement peut atteindre 20 cm. La capacité de pénétration et la profondeur de travail dépendent du type de dent : de la dent fixe montée sur sécurité à boulons à la dent vibrante. Mais plus le travail du sol est important, plus la puissance et la capacité de traction deviennent limitantes pour la largeur de travail.

Troisième et dernière catégorie d'enfouisseur développé pour l'injection sur prairie, l'enfouisseur à patin ne crée qu'un léger sillon où est déposé le lisier. Il ne réalise donc pas un véritable enfouissement. Il s'utilise également pour fertiliser une culture en place. Par rapport aux modèles à disques, son principal avantage est son poids réduit, autorisant des largeurs de travail dépassant les 8 mètres.

MICHEL PORTIER

Entreprise

Malécot Poirier Agri: Pascal Brundet renforce l'équipe commerciale



Malécot Poirier Agri étoffe son équipe commerciale avec l'embauche d'un 6ème vendeur. Pascal Brundet, 47 ans, d'origine agricole, officiait auparavant dans les carburants.

Il couvrira le secteur du nord de l'Yonne, avec les Ets Huygen de Béon, agents de la concession Deutz-Fahr, comme point d'ancrage. La gamme Deutz Fahr totalement renouvelée, le besoin d'être plus réactifs et de conseiller davantage les clients a incité la concession de St Loup à renforcer son équipe commerciale.

PASCAL BRUNDET
06 33 52 81 37

Des professionnels à votre service

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

L'Eleveur Bourguignon
Clôture
Ronce - Grillage
Électrique Permanente
A réserver dés maintenant
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nouveauté

Un réglage pneumatique


L. Vimond

SlyFrance propose désormais un réglage pneumatique centralisé des chasse-débris. En complément du réglage des pressions pour les dents et le rappui, ce système constitue un gain en ergonomie, notamment en rangs serrés. SlyFrance propose désormais une version semi-portée de ses strip-tillers.

TONNES A LISIER PG
TECHNOLOGIE SANS COMPRESSEUR
Samson®
Enfouisseurs
Rampes pendillards
Distributeur exclusif pour l'Yonne
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
et ses agents
Ets JERUSALEM Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14
Ets BOBLIN Michel Bray-sur-Seine 01 60 67 14 16
Distributeur exclusif pour la Côte d'Or
MORTIER PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey 03 80 84 43 76

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/03/2014	Bourg-en-Bresse 11/03/2014	St Christophe-en B. 06/03/2014	National 05/03 au 11/03/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,10 €	4,15 €
	R	3,76 €	3,75 €	3,81 €	3,74 €
	O	-	3,55 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,45 €
	O	3,50 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,06 €
	P	2,92 €	2,70 €	-	2,79 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,85 €	4,41 €
	R	4,04 €	4,00 €	4,24 €	3,89 €
	O	-	3,50 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	3,00 €	2,80 €	2,90 €	2,87 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 11/03

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,41	3,07	
250-300 kg	-	3,18	2,80	
300-350 kg		2,96	-	
350-400 kg	-	2,82	2,69	
400-450 kg	-	2,72	2,61	
450-500 kg	-	2,57	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,87	2,68	
250-300 kg	-	2,79	2,57	
300-350 kg	-	2,65	2,53	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,77	-	
450 kg et +	-	2,65	2,37	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,78	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,80	2,30	2,13	-
5 -10 ans	2,78	2,20	2,07	
+10 ans	-	2,05	1,86	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,23	2,54	2,16	

Bovins : 1177
L'offre est en retrait et ne sufit pas à couvrir la demande des acheteurs présents. 96% de vendus.

Broutards : après le léger coup de frein enregistré la semaine passée, on constate que les cours repartent à la hausse, et regagnent facilement les centimes perdus lors du dernier marché.

Laitonnes : vente active et quasi totale. Demande et cours très fermes.

Génisses 2 ans : forte demande en bonnes lourdes pour l'embouche ou pour l'élevage.

Vaches et Génisses 3 ans : la météo clémente favorise le commerce et le retour decertains acheteurs. Les cours sont en progression sensible.

Divers :
Broutards culards 305 à 414 kg: 1000 à 1430€ (3,28 à 3,45)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 10/03

Bovins (448)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 305 kg	760 - 920	2,85 - 3,45
330 à 410 kg	940 - 1130	2,68 - 2,90
415 à 485 kg	1130 - 1230	2,45 - 2,73
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
225 à 275 kg	610 - 770	2,56 - 2,86
290 à 375 kg	780 - 1000	2,63 - 2,79
Génisses		
350 à 455 kg (16-24mois)	970 - 1110	2,24 - 2,44
460 à 675 kg (24-36mois)	970 - 1500	2,10 - 2,40
Taureaux		
555 à 1015 kg	-	-
Vaches		
légères	850 - 1160	
entre-deux	1210 - 1480	
lourdes	1500 - 1900	

Transactions actives et fluides en broutards à des cours plus fermes en légers comme en lourds. Pas d'invendu.
En laitonnes, le placement est rapide à des tarifs soutenus. Vente totale.
Fléchissement des tarifs en génisses d'export entrainant quelques invendus.
La vente en génisses et vaches maigres demeure active à des tarifs qui continuent leur progression. Les animaux lourds et en "état" voient leurs cours maintenus.
Prochain marché bovins le lundi 17 mars, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 12/02/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,25	3,02
300 à 350 kg	2,90	2,82
350 à 400 kg	2,76	2,69
400 à 450 kg	2,72	2,58
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	3,00	2,75
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,65
300 à 350 kg	nc	2,60
350 à 400 kg	nc	2,50
Génisse		
(24-36 mois)	2,40- 2,67	1,90 - 2,45
Vaches		
- 5 ans	nc	1,95 - 2,35
de 5 à 10 ans	1,90 - 2,25	1,75 - 2,10
+ 10 ans		1,55 - 2,04

Broutards laitonnes :
Présentation hétérogène, commerce plus actif en broutards, cours reconduits en laitonnes.

Vaches - Génisses :
Bonne vente en toutes catégories mais un peu plus facile dans les bêtes herbagères.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 11//03/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,05 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits - Moins d'apports

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 03/03/14 au 09/03/2014*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,77 €	-
350 kg	-	2,69 €	2,62 €
400 kg	-	2,59 €	2,54 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,50 €	2,45 €
500 kg	-	2,40 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,47 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	2,38 €

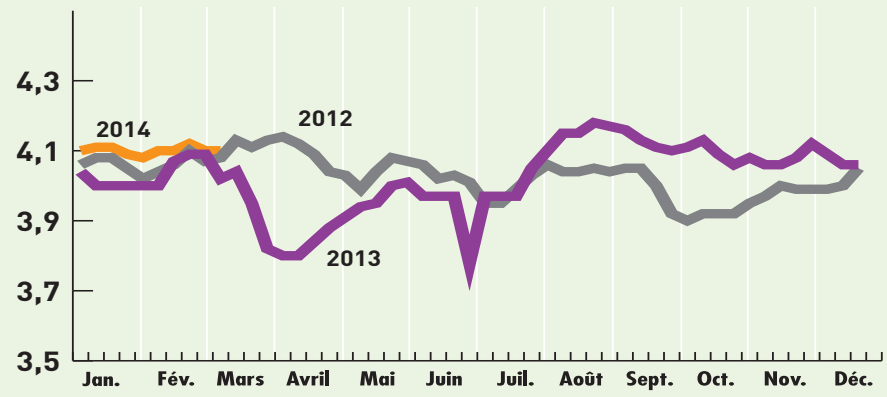
Tendance :
Bonne demande et maintien des cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 3/03/14 au 9/03/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,10 €	3,92 €	3,84 €			
Races mixte		-	3,69 €	3,69 €	3,67 €	3,60 €	
Races lait					-	3,49 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,31 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,23 €	4,08 €	3,98 €	3,69 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,19 €	4,04 €	3,95 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,53 €				
Races mixte	-	-	-	3,63 €	3,57 €	-	-
Races lait				-	3,19 €	3,17 €	3,13 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,63 €	4,35 €	4,21 €			

Tendance : Vente laborieuse.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors BI/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 3/04/14 au 9/03/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,16 €	4,13 €	-		-	-		-
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,81 €	4,38 €	4,32 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,10 €	4,05 €				
Races mixte					3,64 €	3,61 €		-
Races lait						-	3,22 €	3,15 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,99 €	4,90 €	4,41 €	-				

Tendances SEM. DU 10 AU 14 MARS 2014

Bovins de boucherie

Les volumes sont peu étoffés mais demeurent suffisants pour satisfaire une demande mesurée. Les échanges sont calmes avec des tarifs stables pour les animaux haut de gamme ou Label. Cette gamme de marchandise est moins présente sur les marchés car les éleveurs les gardent pour les concours de Pâques. La demande est peu soutenue pour les bonnes vaches viandées (U). En réformes allaitantes de choix secondaire, les prix sont stables mais la commercialisation est plus régulière dans le bas de gamme. Les industriels cherchent à faire pression dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. Les prix se stabilisent en taureaux de réforme. En jeunes bovins, le commerce est nettement plus calme avec des marchés exports peu dynamiques, mais surtout avec des sorties plus abondantes (sorties de DFI). Les tarifs sont revus à la baisse dans les bons charolais, limousins. ■

Broutards

La commercialisation est un peu moins active dans le Centre face aux tarifs élevés de ces dernières semaines. Les cours se replient dans les charolais de 350 à 400 kg bien conformés. Dans les plus lourds, le commerce est pénalisé par la tension sur le marché Italien dans le domaine des jeunes bovins avec des engraisseurs qui peinent à sortir leurs animaux faute de consommation. La vente reste fluide dans les légers de repousse. Les tarifs sont stables dans l'ensemble des femelles. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité commerciale est dopée par des conditions climatiques beaucoup plus favorables et par les besoins soutenus des herbagers. Les bonnes femelles d'embouche, lourdes et proches de la finition sont rares et restent valorisées sur des bases proches de la viande. Dans le bétail allaitant plus commun ou pour les montbéliardes, frisonnes ou abondances à finir, la demande reste active avec des tarifs soutenus.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les échanges sont réguliers avec une stabilisation des prix dans l'ensemble des mâles frisons, abondances, Montbéliards ou croisés laitiers. La demande reste soutenue dans les veaux montbéliards lourds. En bons croisés/montbéliards et veaux de race pure, la vente reste régulière avec des tarifs sans changement. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 10 mars)

«Globalement, l'équilibre offre demande demeure stable. Il y a peu de stocks et les niveaux d'abattage sont corrects. Les entreprises sont à la peine quant à la valorisation des jeunes bovins en l'absence d'une politique offensive à l'export pour diversifier les débouchés. Une situation mise à profit pour maintenir une forte pression sur les prix. Malgré cela, le marché des femelles devrait faire mieux que résister et des évolutions positives sont envisageables sur ces catégories.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/03*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 130 à 134 €	-	**3,50 - 3,60**	-
Laitons (38-44 kg) 143 à 145 €	-	**3,46 - 3,50**	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,25 - 1,38**	-	-
Divers			
Béliers: 90 € à 109 €	-		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 25 à 42 €			
Boucs :			

Ovins : 220

Vente rapide et totale

Il reste quelques lots d'agneaux gris qui se négocient sur les mêmes bases que les semaines précédentes. Les agneaux laitons sont activement recherchés et sont très bien valorisés. L'offre en brebis ne couvre pas la demende, et les cours sont très fermes. Bonne demande en béliers et caprins.

Effectifs :
Brebis : 25
Béliers : 6
Caprins : 11

Prochain marché :
Le lundi 17 mars 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 10/03*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**92 - 130**	**1,86 - 3,17**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	-	-
Béliers	**90 - 110**	**0,80 - 1,02**

Peu d'apports et de qualité hétérogène, stabilité des tarifs.

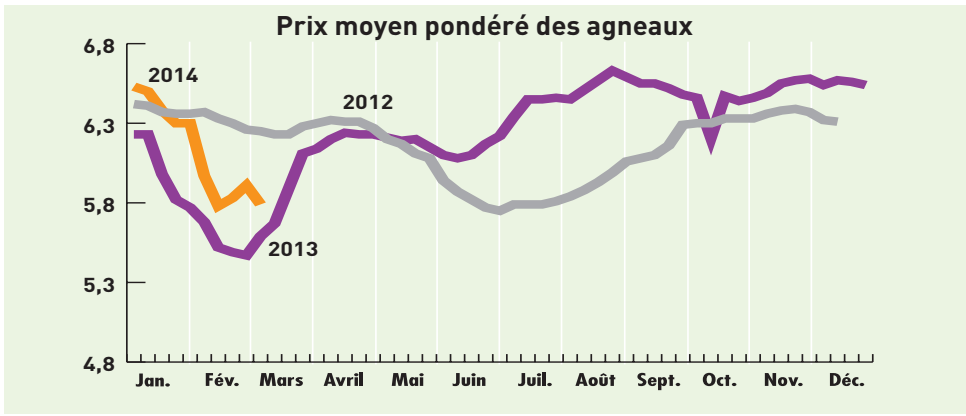
Prochain marché ovins le lundi 24 mars aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 3/03/14 au 9/03/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,25 €**	**5,54 €**
Couvert	16-19 kg	-	**6,10 €**	**5,53 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	**5,22 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,22 €**	**5,03 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 3/03/14 au 9/03/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,79 €	**5,87 €**	**2,17 €**



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 24/02/2014 au 02/03/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,88	6,95	-	-	-	-	-
	Var.		-0,04	-0,01					
	R	6,45	6,58	6,49	-	6,41	6,29	-	-
	Var.	-0,10	-0,02	0,04		0,08	-0,08		
	O	-	5,37	-	-	5,75	5,81	-	-
	Var.					0,01			
3 (couverts)	U	-	6,77	6,73	6,01	-	-	6,65	-
	Var.		-0,05	0,02	0,09			0,14	
	R	6,50	6,51	6,18	5,40	6,25	6,10	5,82	5,41
	Var.	0,01	0,05	-0,06	-0,27	0,08	0,04	-0,02	0,01
	O	5,46	5,38	5,19	4,96	5,54	5,53	5,36	4,83
	Var.	-0,03	-0,09	-0,12		0,05	0,15	0,11	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	5,35	5,16	-	-	5,22	5,07	-
	Var.						-0,06	-0,07	
	O	-	-	-	-	5,22	5,03	-	-
	Var.					-0,04	0,09		

Zone Nord : Hausse importantedes effectifsabattus (prticulièrement en catégories 0). **Zone Sud :** Application du réseau, absence du collège acheteur+hh .

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 7 à 10

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
7-8/2014		**87 800**	**0,242**	-	-	**7**
9-10/2014		**41 100**	**0,242**	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 5 mars 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,10 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

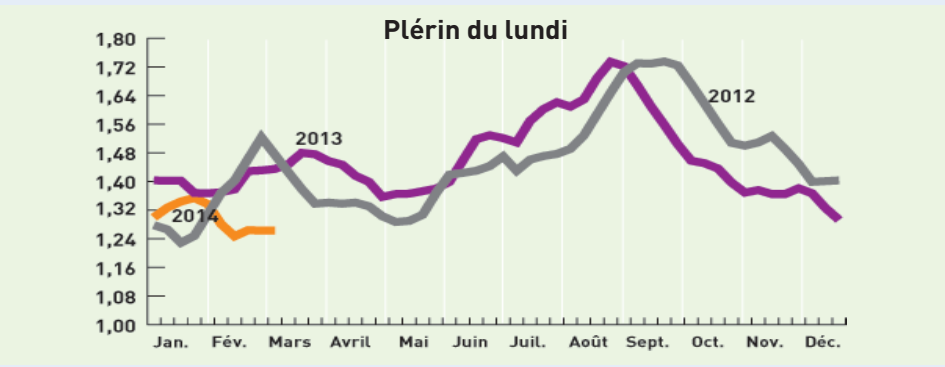
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 447 porcs présentés) *Cotations du lundi 10 mars 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,263 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 28/02 au 06/03/14*

1,50 €/kg/carcasse euros



Veaux

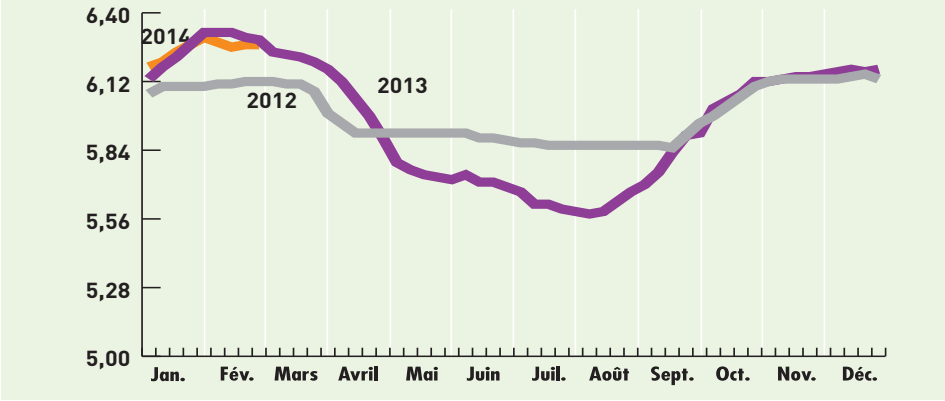
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 3/03/14 au 9/03/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,54 €**	-	-
U	-	**7,96 €**	**6,93 €**	-
O	-	**6,27 €**	**5,45 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 10/03 au 14/03/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	65	**415-615 €**	**305-510 €**	**240-305 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-480 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-280 €**	**60-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**798**	**225-510 €**	**200-470 €**	**80-280 €**	**40-135 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 03/02/14 au 09/03/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,44 €**	**2,30 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,12 €**	**1,84 €**	–	

Céréales

Marché du 06 mars 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	BPMF	mars-juin	188,50	N C
	fourrager	mars-juin	182,50	T C
	76/220/11%	mars-juin	185,50	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	187	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mars-juin	190 à 192	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg	mars-juin	166	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	168	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mars-avril	138	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Haute Saône/Côte-d'Or	68-70 kg/hl		inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mars-juin	170	T C
Aube/Yonne		mars-juin	170	T C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		mars-avril	268 à 270	T C
Côte d'Or		mars-avril	270	T C

FÉVEROLES	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	mars-avril	260	A C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur international 453 + fourche 4025 h tbé 4900 euros épareuse Kuhn 4951P 12000 E tbé
✆ **06.74.18.58.43**

01 - Vds SANS TVA cause retraite tracteur MF 6465, 120 cv, 3200 h, année 2004, tbé
✆ **04.72.05.80.47. ou 06.28.71.20.62**

01 - Vds tracteur IH 844 SB 85 cv, 2RM, 1977, bé, batterie et pneus neufs 5000 euros
✆ **04.74.55.32.15**

03 - Cse cessation activité VDS tracteurs IH523, H645, IH845, H946.
✆ **06 71 90 75 33**

26 - Vds tracteur Valmet 1997 bon état 11000 H pneu avant usure 80% arrière 50 % 10000 euros
✆ **06 86 80 25 83**

42 - Vds tracteur John Deere 6120 Prmieum 4x4 avec chargeur mono levier botte 40kmh tbe
✆ **04 77 51 80 97 hr**

67 - Vends Fendt 412 Vario, 2013, 125 cv, 565 h, relevage av., 4 distributeurs, frein + cabine air, chargeur possible.
✆ **06 72 79 23 00**

89 - VENDS tracteur Ford 5 000 + chargeur 8 500 euros, - Monospace C8, 2003, 140 000 kms, 7 000 €, génératrice sur PDF 40 A : 1 750 € (Taingy)
✆ **03 86 41 56 39 06 08 26 02 45**

Travail sol

21 - VENDS semoir 4 m. Monosem à sabots pneumatique 14 rangs à 25 cm microgranulateur, traceur hydro, colza, soja, pois, tournesol, maïs, 4 600 euros HT (réf. 110E)
✆ **06 03 59 50 56**

26 - Vds semoir à céréales D9 4m + vibrosem + portacour 4m 12000 euros HT l'ensemble, semoir à maïs 4 rangs + microgranulateur Carraro-Oméga 1500 euros HT.
✆ **04 75 31 55 51 ou 06 81 94 36 90**

38 - Vds 2 semoir un Amazone à blé D9-30 spécial + options un maïs Khun pneumatique 4 rangs TBE peu servi, Herse Quivogne HVGP lourdes 5m30.
✆ **04 76 38 05 29 HR 06 30 59 99 68**

38 - Vds 1 trisoc Huard 365 sécurité, 1 remorque 4 tonnes Gilibert 2 roues non basculante 1 semoir 4 rangs PNU Monosem 1 charrue HBO réversible.
✆ **06 81 62 15 57**

38 - Vends semoir à maïs monosem pneumatique traitement insecticide pot plastique TBE
✆ **04 74 54 63 58 HR**

38 - Vds vibro à installer devant semoir Jammet 4 m 80 repliable 2 rg de dents 1 300 euros HT
✆ **04 78 31 26 00**

69 - Av rouleau brise motte 3 m. de large peut s'adapter derrière un outil. TB état - Prix 400 euros.
✆ **06 72 72 47 42**

71 - Vends charrue Huard QR65T 4 socs, T. bon état, chisel 3 m, rouleau arrière modèle lourd, T. bon état.
✆ **06 72 68 03 50 H. repas**

73 - A vendre Rotolabour bon état.
✆ **06 07 41 45 25**

89 - VENDS vibro Sicam 5.80 m., repliage hydraulique, transport 2,5 m, - faneuse Kuhn 4 toupies (réf. 1102)
✆ **06 11 46 96 52**

Récolte

01 - Vds cse cess RB Riviere Casalis 126 volume variable bé 5000 euros
✆ **04.74.69.37.18**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 110D)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Recherche presse moy dens Riv.Casalis type KRJS canal 32x42 ou autre modèle petit canal
✆ **06 74 80 86 71**

38 - Vds fauc cond. Kuhn 243 rouleau TBE round baller JD 582 filet fic, pneu large, cœur mou, TBE.
✆ **06 62 19 95 28**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable moiss. batteuse NH Claas
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Vds faucheuse cond. Kuhn FC303GC timon central bon état révisé
✆ **06 74 44 88 59**

69 - Vends faucheuse conditionneuse portée Tarrup 3024 - 2,4 m. année 2004, TBE.
✆ **06 59 21 42 68**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

74 - Vd presse balle ronde New Holland 648 bon état 9 400 bottes filet ficelle 8 000 euros à débattre.
✆ **06 20 42 41 93**

Arbo-viti

42 - Vds atomiseur 1000 l Eurotech tte options an 2003 + 4 roues Michelin pour C3 ou autre 80 euros
✆ **06 81 61 62 00**

Irrigation

26 - Vds enrouleur Bancilhon diam.82/330m tourelle turbine révisée canon retour lent twin 140 tbe 4200 euros HT
✆ **06 83 17 49 98**

Forestier

26 - vds fendeuse Pro 25T THORS verticale avec treuil incorporé 3500 euros TTC + tapis monte bois Hydr 5 M BE 1700 euros
✆ **06 87 92 92 18**

Cave

84 - Vends 6 demi muids 6 Hls année 2002 avec porte devant : 300 euros, pièce départ cave. Vos portes de foudre pour déco : 30 euros/pc.
✆ **06 89 01 00 76**

Manutention

36 - Vds Manitou LT 735 120 LSU 19/12/07 3870 h, 7 m, ttes opt, révisé.
✆ **06 22 75 35 81**

Trav. publics

01 - Vds mini pelle Kubota 3T5 KH101 chenille C/C 3 godets moteur HS très propre
✆ **06.60.94.76.02**

71 - Vds pelle Poclain 75 cheni. 3 GO BE, 7.000 euros - tracteur agri. Soméca 850, 4 x 4, charg. BE, 5.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds char plateau 5x2 combiné semis Lely 3m tonne à eau 2000L récolteuse herbe Agram 1,5m double coupe ensileuse 1 rang + épandeur moulin à farine Samas
✆ **06.11.43.70.47**

01 - Vds bétaillère Lambert long 3m larg 2m20 bé 1400 euros
✆ **06.36.08.48.15**

01 - Vds lame attelage avt et arrière fabrication artisanale 2m50 bon état
✆ **06.80.32.51.79**

01 - Vds andaineur 4m20 de 2008 tbé + enrubane + foin + cultipaker + herse à pré
✆ **06.74.63.62.77**

01 - Vds ratelier rond en 3 éléments, 3m diam, attelage 3 points, 18 places , surpresseurs de lavage
✆ **06.11.54.02.97. ou 06.74.75.29.99**

03 - AV 15000 m2 tunnels et bi-tunnels Michel et BN, TBE aérations latérales auto.
✆ **06 71 90 75 33**

07 - Vds andaineur trainé Krone type Swadro 46T année 09 très bon état 4000 euros HT
✆ **06 18 64 09 25**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 090A)
✆ **06 81 67 11 13**

21 - VENDS dérouleuse, film plastique CM, type incorporation directe, bon état. 6 000 €
✆ **06 61 84 44 65**

21 - VENDS bétaillère 4.50 m., 2 portes portillon latéral HR, - HR 3 m Packer 500, portafaux Vibro 4.50 m. (réf. 1104)
✆ **07 86 54 42 38**

26 - Vds bouteille oxy+propane 13 kg 3 chalumeaux + détendeurs 1 génératrice 22 kw 380/220 pdf, à débattre tbe 1350 euros - Sud 26
✆ **06 15 08 62 20**

26 - Vds tank à lait Japy 2400l enrouleur Irrifrance 300m diam.63 - Charrue 1 soc pour défoncer
✆ **04 75 03 05 02**

26 - vds MX 120 4700 hrs + JD3050 5000 euros + Fiat 100.90 10 000 hrs + pulvé Berthoud 600 L 12 metres + charrue TR 365 trisocs autochargeuse Kemper
✆ **06 82 46 53 34**

26 - Vds cultivateur MP 15 d+1 poutre supplémentaire - broyeur à herbe Votex 2m20 - lève-palette double avec déport 3m20 - motoculteur fraise arrière Husqvarna
✆ **04 75 31 55 51 ou 06 81 94 36 90**

38 - Vds remroque magasin euromag 3 m refregire toit telesc rallonge 1 m avec tte les bâches.
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Semoir engrais, pulvérisateur Tecnoma, semoir à maïs, distributeur engrais, tonneau 1000 L, faneuse andaineuse, montebotte.
✆ **04 74 59 05 85 HR**

38 - Vds camion Renault BETS170 turbo PTC 14,5 BE - pelle Poclain P75 sur pnx 2 godets.
✆ **06 80 22 12 91**

38 - Vds moulin farine + vis grains, sem. engrais Amazone 600 l BE, cuve fuel 2000 l + pompe élec., herse 4,20 m BE, 2 cabanes veaux, sulfat. 600 l, rampe 12 m BE, bac eau 1000 l plast. + abreuv.
✆ **04 76 32 24 75 ou 04 76 32 18 14**

38 - Vds piquets châtaignier sec 2 m, Cuve fioul long 1 m larg 70 haut 1 m
✆ **04 76 07 25 48**

38 - Dessileuse pailleuse Agrame 3 m3, bétaillère 4 x 2,40, tapis noix 4,5 m vertical ou horiz, foin P.N Balles rondes très bonne qualité
✆ **06 07 10 71 79**

38 - Vds cuves métal occas doubles parois 30 m3 3 000 euros, 25 m3 2 500 euros, cuves simples parois 4 / 6 m3 10 m3
✆ **04 78 31 26 00**

38 - Recherche dans 38 / 69 / 01 Terrain ou combe pour vider terre gros volume, rémunération
✆ **04 78 31 26 00**

38 - Vds silos aliment 12 T vis d'alimentation 30 et 17 m, 200 m2 caillebotis béton, palan électrique 1 000 kg, karcher 170 bars
✆ **06 61 94 22 26**

39 - Vds épandeur fumier Heywang 7t, roues basse pression, cellule à grain ø 5,40 m, H 4,20 m
✆ **07 89 51 71 33 ou 03 84 70 30 48**

42 - Vds tonne à eau 1500l semoir engrais centrifuge Vicon - Marols
✆ **04 77 50 71 10**

48 - RECHERCHE Corn Picker Bourgoin, DP6-DP7 MD8.
✆ **06 17 86 12 49**

67 - Vends 3 laveuses-trieuses d'asperges p. calibres 3 sorties + laveuse tri Strauss 24 sorties. Achète moteur irrig. 90 - 120 cv, pulvé 12 m.
✆ **03 88 70 72 74**

67 - Vends pressoir 4 cuves 5 tonneaux sigle bois hotte refouloirs XZ + divers. Consulter sur place, frigidaire ancien à glace + lot de vin rouge.
✆ **06 96 09 97 56**

67 - Vends 3 laveuses-trieuse d'asperges p. calibres 3 sorties + laveuse tri Strauss 24 sorties. Achète moteur irrig. 90 - 120 cv, pulvé 12 m.
✆ **03 88 70 72 74**

67 - Vends serre, tunnel verticlair série 2 , dimension 9.60 x 40 ml, pieds droits, neuve jamais montée, local phyto BEISER jamais monté, chargeur pour tracteur HYDRAC comme neuf, le tout à débattre.
✆ **06 08 09 78 70**

69 - Vds tonne 1000 l. chassis métal bac praizie bon état.
✆ **04 78 44 43 32 HR**

69 - Vends remorque transports animaux état neuf TT alu dame 3 m. x 2 m.x 1,57 m.
✆ **06 73 71 53 70**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds charrue Huard HB1 bon état - 1 herse plate 4 m 4 éléments - 1 paire de roues cages 14 x 34 rétractables - 1 paire de roues jumelées 14 x 28 et 13 x 28 - 2 pneus 14-9-30, 80 % d'usure - 2 cuve gasoil - 1 tracteur Someca 45 TP, TBE, révisé, 1961.
✆ **06 12 52 15 47**

71 - A V rouleau Cultipacker porté et traîné 3 m, an. 2011, épandeur 2 HV Leboulch 6 T, révisé, TBE.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur mat. fenaison occ. 4 rotatives 2,40 m, 4 faneuses 5,20 m à 6,40 m, 3 andaineurs.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Promo sur dist. engrais neuf, doubles plateaux Kuhn 1.500 L, vannes à cde par vérins élec.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-28-40-42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, vibroculteurs 6 m. et semoirs 2,5 m - 3 – 4 et 4,8 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 30-Vds pompe asp. Leroy Sommer 40 CH 60m3 à 10 kg, 2 grp électrogènes Ford et Berliet 60 kg KWA auto. Tt BE
✆ **06 09 53 07 77**

Elevage

01 - Vds pailleuse Sirot 2006 très bon état commande électrique Goulotte tournante
✆ **06.45.62.45.45**

26 - Vds machine traire 16 pos chèvre delaval pulsat électr tanck lait 650l cornadis 45 places
✆ **04 75 45 64 97**

26 - Vds chaine aérienne Marque Pall + pipette Plason + bac eau 500 L + fourche palette Gros modèle non élévatrice
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds tank à lait Japy 1600-1800 l jauge électronique très bon état disponible avril.
✆ **04 74 33 41 89**

55 - Vds cause cessation laitière bétaillère Masson 7 bovins, 4,60 m x 2,30 m, freinage hydraulique, éclairage, TBEG.
✆ **06 87 29 25 13**

69 - Vend tank 1000 litres Japy.
✆ **04 74 70 94 03**

71 - Cause retraite vends curage va et vient hydraulique, abreuvoirs, attaches canadiennes, Brabant tri-socs, herse rotative 2,50 m chisel 9 dents, foin et enrubannage. DPU.
✆ **03 85 47 31 80 06 84 13 84 01**

Véhicule

Utilitaire

21 - Vds Fourgon frigo Citroën Jumpy, diesel, 1,9 l., 170 120 km, an 1999, C.T ok - Groupe réfrigéré positif et négatif. Bon état. 5 600 €
✆ **06 61 84 44 65**

42 - Vds Berlingo fourgon. J3 D - TBE - ct OK - an 2000 - 110000 km - courroie dist. refaite - prix à déb.
✆ **06 87 77 09 88**

69 - Vd remorque routière PTAC 2 T5 mandrinoise dim caisse : 2,40x1,50x0,40 - Bennage hydrolique manuel état neuf.
✆ **04 74 60 12 53 le soir**

69 - Ctte frigo Mercédés 311, moteur neuf 0 km, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

01 - Vds 406 ess. 130 000 km de 1997 gris château 1ère main Contrôle OK tbé
✆ **06.88.07.82.70**

38 - Vends 4x4 Nissan Patrol 7 places turbo diesel 11 cv, 2,8 l, année 1992 : 5000 euros.
✆ **06 28 34 04 73**

42 - Vds R 21 GTD 1988 - courroie distrib. + CT récents - pour pièces détachées
✆ **06 09 39 28 31**

58 - VENDS R5 GTL, année 1985, 124 000 kms, bon état, prix à débattre. Griveau O. - Les Vernes 58170 Chiddes (réf. 1107)
✆ **03 86 30 41 46**

71 - Vds Peugeot 207 diésel, 6 chevaux fiscaux, voiture société 2 places, 4 portes, mise en circulation en février 2009, bon état, 65.000 km, 4.200 euros, prix à débattre.
✆ **06 81 50 87 13**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agriculteur vend livre regain foin paille en BR ou rectangulaires
✆ **06.83.33.41.45**

01 - Vds 40T foin bio prairie naturelle BR 120x120 à Biziat
✆ **04.74.50.14.49. ou 06.85.25.57.22**

01 - Vds bon foin récolte 2013 prix 60 euros/T balles rondes 120-150 330 kgs
✆ **06.84.47.68.91 ou 06.85.81.70.78**

01 - Vds foin pré nat. 2013 BR 120x130, 200 BR, prix 85 euros/Tonne + 65 BR 120x130 prix 60 euros/Tonne
✆ **06.15.73.20.88**

07 - Vds paille en petites bottes 100 bottes environ
✆ **06 72 85 53 04 après 17h la semaine**

26 - Foin pn br 120x180 luzerne 1ère coupe hd 60 bottes 200x120x60 stockée à l'abri
✆ **06 07 19 30 32**

26 - Vds prairie balle ronde 120x120, 1 presse JD336A, 1 andaineur Kuhn GM300 en 3.20m
✆ **06 83 48 29 67**

26 - Vds foin 2013, bottes rondes, sous hangar. 70 euros/tonne
✆ **04 75 45 61 80**

26 - Vds luzerne sur pied 21 ha prix 500 euros HT l'HA
✆ **06 88 76 34 39**

26 - Près Romans vends luzerne petites bottes env 6T
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Agriculteur vds foin livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17 04 74 58 58 86**

38 - Vends foin 2013.
✆ **04 74 92 50 42**

39 - Vds foin bio certifié récolte 2013, botte 120x70
✆ **06 85 40 05 69**

58 - VEND bon foin, bottes rondes et carrées, stocké sous hangar (réf. 090C)
✆ **03 86 22 43 27**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Bois

Colin Bois Bourgogne Centre France
Achetons grumes chênes, noyers, frênes, douglas, chataîgniers, peupliers sur pieds ou abattus
Préciser dimensions (long et circonférence)
Tél. 07 50 95 96 53

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

21 - Bourgogne - foin et paille 1ère qualité 55 €/tonne, départ, frais transport en plus (réf. 110B)
✆ **06 85 73 22 68 avec répondeur**

36 - Vds foin 2013 bottes carrées 90x120 65 euros départ, liv poss.
✆ **06 22 75 35 81**

58 - VENDS bonne paille blé, 2ème choix sous abri, livraison (réf. 1010)
✆ **06 75 08 92 19**

58 - Producteur VEND foin praire naturelle BR, tarif rendu 80 € la tonne livrée dans départements 58 - 03 - 71 (réf. 110C)
✆ **03 86 50 54 74**

58 - VENDS foin prairie naturelle, 50 tonne, 50 € la tonne (réf. 11VB1)
✆ **06 82 29 77 84**

69 - Vds paille de blé bottes carrées stockées à l'abri. FC Poncet - St Laurent de Chamousset.
✆ **06 81 44 66 22**

69 - A vendre 4 hectares de foin 2014.
✆ **04 78 44 15 57 HR**

71 - Vends paille, récolte 2013, balles rondes 120 x 150.
✆ **06 26 28 96 34**

74 - Vds foin 2013 bonne qualité origine St Pierre et Pers Jussy (74) 220 x 120 x 70.
✆ **06 88 08 35 54**

89 - VENDS 50 T. de foin de pré 120 x 90 x 220 (réf. 1101)
✆ **06 13 68 58 72**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10-12 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Vds plants charmilles taillées haut : 1m20 racines nues pour haies : 2,50 euros
✆ **04.74.25.30.99. hr**

26 - Vds 250 plants cyprès verts de provence 30 60 cm
✆ **04 75 04 28 26 (HR)**

Bât. Pro.

18 - Rech. ferme mixte, 120 à 150 ha, achat CDF, cheptel et matériel et 40 à 60 ha, étudie propositions.
✆ **02 48 59 84 42.**

Propriété

42 - Vds poulailler industriel 1200m2 contrat production + maison 110 m2 à 70 m - 350 000 euros
✆ **06 11 40 01 06**

54 - Achète bois vergers prés terre même loués, toutes surfaces, très bon prix. Ecrire au journal Le Paysan Lorrain - 5, rue de la Vologne, 54520 LAXOU sous la référence 65261.

69 - Vends propriété viticole 4 ha 66 vigne Juliénas TB terroir.
✆ **04 74 04 44 68**
ou 04 74 04 10 96

Terrain

38 - Cse augm. bovins rech. ttes surfaces pâture avec eau ou fauche, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

Divers

01 - Vds 600 piquets chataignier de 1m80 prix 2 euros - 200 en fer 1m10 rond diam 12 prix 1 euro - isolateurs
✆ **06.11.54.02.97.**
ou 06.74.75.29.99

58 - VENDS table de ferme chêne 1.90 m. + 2 rallonges, prix à débattre (réf. 1105)
✆ **03 86 84 72 46**

69 - A vendre morceau de chêne de longueur 1,64 cm, largeur 32,5 cm, épaisseur 8 cm - Prix 75 euros.
✆ **06 51 50 15 90**

CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
NUTRITIONNISTES INDÉPENDANTS
NUTRITIONNISTE 100% INDEPENDANT
UNE NUTRITION SIMPLE ET RENTABLE
UN PARTENAIRE DE CONFIANCE
Des rations qui valorisent les produits de la ferme
Stéphane BAILLE - Tél. 06 48 10 37 33
www.nutritionniste-ruminant.fr

Offre

Emploi

01 - Cuma recherche chauffeur mat. agri. en vue CDI envoyer CV + lettre : 169 Al. des Artisans 01960 St André/Vieux Jonc
✆

01 - Recherche prestataire de service pour mise en culture de 70 ha en Haute Bresse avec obligation de drainage des parcelles
✆ **06.83.08.92.52**

26 - Cherche chauffeur matériel agricole moiss-batt avec ou sans pl
✆ **06 81 40 13 54**
ou 06 08 88 64 46

26 - Gaec recrute Agent élevage bovins viandes vélage, soins animaux, alimentation travaux divers polycultures élevage CDI tps plein
✆ **06 85 20 62 58**

38 - Service de remplacement secteur La Côte St André recherche CDI, tps plein, élevage laitier
✆ **06 22 75 87 21**

38 - Dans 38 / 69 urgent ENT recherche mécanicien entretien parc matériel agri / TP, autonome
✆ **04 78 31 26 00**

69 - Exploitation viticole cherche employé expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

69 - Paysagiste cherche prestataire de service ou salarié TESA pour aide taille élagage.
✆ **06 87 82 41 80**

84 - Domaine viticole en cave particulière à Beaumes de Venise recherche un employé polyvalent, travail en cave et dans le vignoble. Expérience tractoriste exigée. Contrat CDI. Premier contact par mail domaine@beaumalric.fr
✆

Demande

Emploi

26 - Jh 27a rech emploi agri ttes prod, expérience polyculture élevage. Dispo début avril
✆ **06 12 06 21 66**

43 - JH 24 ans cherche Expl ou ETA, divers trvx EH EM paille foin labour fauche, etc...
✆ **06 45 79 58 50**

Voyance

Monsieur NUNES
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
06 24 07 42 18

Proposition

Commerciale

42 - Vends boucherie charcuterie salaison aux normes avec véhicule frigo motif retraite - prix à débattre
✆ **06 76 66 87 87**

Animaux

Divers

73 - Prend bêtes en pension d'avril à novembre.
✆ **06 76 75 92 80**

74 - Vds taureaux Red Holstein Fils de Kite Lom Ralstorm prêt à saillir.
✆ **06 82 10 30 18**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine Vds taureaux 12 à 22 mois, inscrits, type mixte, livraison possible. Elevage indemne IBR.
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds taureau Limousin 5 ans cause consanguinité inscrit HBL très docile - Earl Henry
✆ **06.25.39.63.95**

01 - Vds taureau Limousin 3 ans et 1/2 calme IA
✆ **06.10.52.49.69**

01 - Vds plusieurs taureaux Holstein noirs et rouges de 12 à 20 mois TB origine
✆ **06.18.40.67.71**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds cause santé vaches cheptel vêlées HBC taureaux HBC IBRA. T.
✆ **07 89 61 78 35**

07 - Vds 2 taureaux limousin 13 mois type mixte indemne IBR livraison possible
✆ **06 34 12 28 65 HR**

18 - Vends taureaux limousins, 16 mois, non inscrits, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - L'élevage charolais Jubert à Massay vous propose des mâles reproducteurs, 14 mois et 2 ans.
✆ **06 07 75 73 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 et 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12
ou 06 07 91 98 08.

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau de 18 mois et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends 1 taureau, 2 ans, issu vêlage facile + veaux, 13 mois, HBC, IBR A. EARL Cordebois, 18350 Blet.
✆ **06 87 22 60 80.**

21 - Vends 10 taureaux de 12 à 17 mois, dont 5 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Cabar SC, - 5 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Durham. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 070C)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureaux 2 ans et 1 an, très bonnes origines. Le tout HBC (réf. 0801)
✆ **06 98 38 19 62**
03 80 84 46 52 HR

21 - VENDS taureaux HBC 14 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 08VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage Herd Book Limousin VENDS repro. 18 mois, - génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 08VB5)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an et 2 ans. GS, primés CG. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0910)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS reproducteurs charolais, origine IA, TGS. (réf. 0906)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, TGS, IBR A, vêlage facile. GAEC Terrand (réf. 0905)
✆ **06 81 83 95 05**
03 80 20 26 10 HR

21 - Elevage charolais inscrit VEND taureaux 2 ans - 1 an, TGS, vêlage facile, prime CG 21. GAEC Lechenault Frères (réf. 0901)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 090H)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, HBC, TGS, BO. Colliette C. - Villargoix (réf. 0915)
✆ **03 80 64 12 78**
06 70 74 97 70

Journées Commerciales
Dans les élevages charolais du 17 au 22 mars 2014

Une sélection de reproducteurs à prix fixe 2300 €

Nombreux reproducteurs Charolais.
Nés du 1er novembre 2012 au 1er avril 2013.
Inscrits au HBC sont en vente dans les élevages

Garanties sanitaires, de race pure & de performances

Élevage	Adresse	Téléphone	Nbre d'animaux à 2300€	Nbre d'animaux à l'amiable
Baudion Nicolas	21320 Pouilly en auxois	06 88 94 68 00	2	2
Choubley Laurent	21210 Mercueil	06 76 65 35 98	8	9
Colliette Christian	21210 Villargoix	03 80 64 12 78	6	/
EARL Guenot Nicolas	21230 Allerey	06 31 23 56 01	6	2
EARL La Colombière	21350 Saint Thibault	03 80 64 68 29	5	1
EARL Lechenault Yves	21230 Foissy	06 68 67 74 41	4	1
Earl Mazilly	21430 Le Maupas	06 35 35 35 95	/	4
EARL Menetrier Parizot	21350 Barain	06 88 00 66 35	4	2
EARL Tursin	21210 Villargoix	06 73 95 62 82	5	/
Gaec Baudot Élevage	21140 Pont et Massène	03 80 97 23 28	14	11
Gaec de la Fontaine	21320 Saint Sabine	06 77 00 86 27	6	1
Gaec de Pergeot	21320 Chatellenot	03 80 84 12 09	10	5
Gaec des Granges de Vesvres	21350 Vesvres	06 86 91 45 49	3	6
Gaec Ferroux	21430 Savilly	06 84 86 22 72	13	9
Gaec Henriot	21700 Villebichot	06 21 88 22 77	6	4
Gaec Lechenault	21350 Saint Thibault	06 24 24 69 93	11	3
Gaec St. Roch	21290 Recey sur Ource	06 85 33 82 34	6	2
Gaec Terrand	21360 Cussy la Colonne	06 81 83 95 05	5	/
Gaec Virely	21360 Ecutigny	03 80 20 17 76	6	1
Lycée agricole de Quetigny	21110 Tart le Bas	03 80 31 30 32	6	/
Roulot Jean-Pierre	21210 Montabon	06 84 89 24 01	4	/
Scea Lucotte J. Marc	21320 Créancey	06 80 98 96 57	3	3
Virely Gérard	21460 Époisses	03 80 96 44 68	3	14

Venez les découvrir & faites votre choix !

+ de renseignements sur www.cote-dor.chambagri.fr - Tél 03 80 90 68 80 HB ou 06 24 24 69 93 HR

Gaec VALIGNAT Race Charolaise

« Les Petites Barres » - 03210 MEILLERS - Port. 06 50 66 15 82 - Tél. 04 70 47 23 80 - 06 87 32 00 63

23es PORTES OUVERTES d'hiver
du 15 au 20 mars 2014

Mise en vente de :

1 bélier charollais non inscrits 1 an
11 taureaux de 18 à 26 mois au pré
46 taureaux de 10 à 16 mois
2 taureaux adultes
12 laitonnes
6 génisses 2 ans

Le meilleur accueil vous sera réservé
Verre de l'amitié

Prix raisonnable - Livraison

21 - El. LIMOUSIN VEND taureaux 15 - 18 mois, docile, vêlage facile en croisement, - génisses 1 an, TGS. (réf. 0916)
✆ **03 80 97 08 23 HR**
06 82 69 28 68

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 an. EARL de Juilly (Lobreau) Magnien (réf. 1006)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS 2 reproducteurs 1 an Blond Aquitaine, très bonne origine, cheptel inscrit, contrôle performance garantie sanitaire (réf. 110A)
✆ **06 16 97 71 35**

38 - Vends taureaux reproducteurs Charolais bonnes origines hivernés au pré.
✆ **06 81 02 01 20**

38 - Vends cause cessation laitière vaches en lactation + foin BR diam. 120.
✆ **06 79 24 72 70**

38 - Vds reproducteurs Charolais 16 mois (vêlage facile) + génisses 14 mois.
✆ **06 16 85 50 52**

39 - Achète 6-8 VL à l'attache frâiche MO TG5
✆ **07 81 10 18 45**

39 - Vends lot de vaches charolaises avec veaux, garanties sanitaires. Jonnier, Orchamps.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds ou loue taureaux Hostein Rouge et Noir, Montbéliard + Abondant - TBO - poss. livraison et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches Lim. pleines + 1 taureau 18 mois Tgs
✆ **06 70 86 97 21**
ou 06 73 66 11 84

42 - Vds cse cess. lait, vaches Mont. fraiches au lait et prêtes fin Mars
✆ **04 77 20 41 36**

42 - Vds taureaux Charolais 16/17 mois pères testés IA (Voimo, Urfe, Bastion...) Ph.PLasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds génisses Charolaises 2 ans IA décembre HBC echographiées - Elevage Plasse - Regny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds taureaux Charolais 6 ans Ori - Gauthe - vel facile et taureaux 15 mois HBC Bordi TGS - Grouiller
✆ **06 71 99 65 43**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans HBC et non. Guinot à Sermages (réf. 0808)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - VENDS repro. 2 ans et 14 mois, HBC ou non, viande et élevage, prix raisonnable. Pautet (réf. 07VB1)
✆ **03 86 30 85 24**
06 09 40 50 63

58 - VENDS taureaux Limousins 1 an et 2 ans, bonne conformation et laitonnes Limousines (réf. 090D)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS taureaux 2 ans saill en 2013, gros veaux reproducteurs, HBC, VF. EARL Guillien - Epiry 58800 (réf. 0914)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 51 97 32

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC + génisses de 2 ans. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux charolais 18 mois, TGS. GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 1004)
✆ **06 78 59 03 92**
06 87 17 92 16

58 - VENDS reproducteurs de 15 mois, IBR A. Adam Denis - Montapas (réf. 1002)
✆ **03 86 58 21 54**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 10VB1)
✆ **06 15 01 71 67**
06 36 76 43 44

58 - VENDS reproducteurs HBC, TGS, bonnes origines. Martin - Montigny sur Canne (réf. 10VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, bonnes origines. Pannetier Nathalie (réf. 1009)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans, bonnes origines. Pannetier Denis (réf. 1008)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS veaux HBC 1 an, TGS, IBR A + 1 jumelle 15 jours. Pigoury Philippe - St Aubin les Forges (réf. 1007)
✆ **06 60 28 76 91**

58 - Vends veaux reproducteurs HBC + génisses 2 ans. Gaec Deboux, Niault, 58110 Chougny.
✆ **06 26 01 58 72**

58 - Cause cessation VEND vaches pleines suitées, - génisses suitées, - veaux, - taureaux. Garlot Michel (réf. 11VB4)
✆ **03 86 22 23 60**
06 43 00 63 66
03 86 22 24 22

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 11VB3)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs charolais HBC, mère bien indexé, origine insémination. GAEC Hoareau (Bordet) (réf. 11VB2)
✆ **06 61 23 45 60**
07 61 91 19 54

58 - VENDS taureau 2 ans, - veaux reproducteurs TGS. Jouvet H. (réf. 1106)
✆ **03 86 37 98 70**
06 59 92 52 08

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, IBR A, BO, prix raisonnables. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1103)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - Vds grand choix de reproducteurs HBC, caractéristiques visibles sur www.earl-colmont.fr
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Vds Tx charolais 2 ans + génisses laitières pleines charolais + vaches charolaises prêtes ou velées TGS.
✆ **06 31 41 82 83**
ou 04 74 01 28 29 HDR

69 - Vds taureaux charolais HBC 15 mois Indem IND IBR BVD. Vêlage facile. Type viande et élevage.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds cause cessation : vaches, génisses pleines et taureaux 2 ans, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends 20 taureaux 22 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 070B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureau de 3 ans, type élevage - mixte, - plusieurs veaux repro., vêlage facile, issus IA, hivernés au pré (réf. 0907)
✆ **06 10 14 04 10**

71 - Vends tx 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - HBC vd gd choix de tx 18 mois et veaux 15 mois type viande et élevage, laitonnes, génisses à saillir, vaches pleines TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**
ou 03 85 88 35 80

71 - Vds taureaux ch. 2 ans, 4 ans, HBC, 1 vêl. facile, gar. sanit., livr. poss., hiv. au pré. Boiret, 71 Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - VENDS 10 taureaux charolais 1 et 2 ans, HBC au pré. EARL Dufraigne 71190 La Tagnière (réf. 1011)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vds tx 18 mois, IBR A, bon développement viande et quantité fumier bovins.
✆ **06 12 49 29 08**

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 30 mois et 18 mois, 2 ans, hivernés au pré, génisses 30 mois prêtes et suitées, excel. orig., TGS, IBR A. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Eleveur de limousins vd génisses 18 mois, vaches pleines et taureaux 18 mois HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vends jeunes reproducteurs Blondes d'Aquitaine, bonnes origines, calmes, livraison, garanties sanitaires.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0401)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 20 mois et 12 - 15 mois dont vêlage facile, origine de champions. TGS, livraison possible, prix raisonnables. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 090G)
✆ **06 89 18 05 87**

Ovin

21 - CHERCHE moutons à tondre (réf. 090B)
✆ **06 38 71 02 75**

Equin

07 - Vds étalon 12 ans trait Comtois agréé cause consanguinité + 4 juments pleines mise bas avril + poulain mâle Pie 10 mois
✆ **04 75 30 52 21**

26 - Vds pouliche comtoise pp alzan prix 800 euros 8 mois
✆ **04 75 47 42 88**

70 - A vendre, jument TC pleine 5-6 ans ou échange contre jument de viande ou bovin.
✆ **03 84 91 25 73**
ou 06 07 18 36 06.

Chien

07 - Particulier vds chiots beauceron nés 19.01.14 n° mère 2DJV099 (5 chiots dans la portée, non inscription à un livre généalogique) n°père 250268710082119
✆ **04 66 69 82 77 HR**

42 - Vds chiot Epagneul Breton né le 26/02 - mère 25268710004750 - parents excellent chasseur
✆ **06 80 32 10 36**

88 - Vends 7 chiots Border Collie LOF pucés vaccinés - tat mére 2GFJ721, 2 mois.
✆ **06 16 85 33 18**
ou 03 29 65 68 71

Travail à façon
Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com





ESPACE Affaires

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
26 mars à 14 h
30 taureaux «ESPOIR»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 400 €
27 mars à 10 h
36 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 10 janvier - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



TRACTEURS — CV — an — Heures
JOHN DEERE 6140.R TLS état neuf, autoquad ecoshift — 2013 — 470
JOHN DEERE 6115.R TLS + ch JD 340h, état neuf, powerquad + — 2012 — 550
JOHN DEERE 6230 Premium, révisé — 100 — 2007 — 4230
JOHN DEERE 6230 Premium TLS, état exceptionnel, révisé garanti — 100 — 2008 — 3450
JOHN DEERE 6330 Premium TLS, état exceptionnel, révisé garanti — 110 — 2008 — 2050
JOHN DEERE 6534 Premium TLS + rel av, très bon état — 120 — 2011 — 1600
JOHN DEERE 6830 TLS, revise garanti — 145 — 2009 — 3900
FENDT 209.s + chargeur, très bon état, révisé — 95 — 2009 — 2700
RENAULT 70.14.F, tres bon état — 70 — 1995 — 4800
RENAULT 155.54 TZ + rel av, petit problème moteur, destockage — 145 — 1996 — 6890
VALTRA 865, bon état — 85 — 1997 — 4830
NEW HOLLAND TN.75.F bon état — 75 — 1998 — 4385
NEW HOLLAND TL70A + ch Q.40, bon état, à rentrer — 70 — 2006 — 4600
MASSEY FERGUSON 6150 + ch Manip, bon état, destockage — 95 — 2000 — 6380
FIATAGRI 82.94 DT, bon état — 82 — 1995 — 7850
CLAAS ARES 556 RZ + ch MX 100, bon état — 100 — 2005 — 6500
LANDINI Atlas 80 + ch Manip MP 75, bon état — 80 — 2003 — 3350
BROYEURS
AGRIMASTER R.520 Ready, TBE, repli. hydro, 2009, 5m20
MATERIELS FENAISON
Faucheuse FELLA SM 401, état neuf, trans. en long, 2012, 4m
Fauch/condi JOHN DEERE 730, état neuf 1 campagne 2013 3m
Fauch/condi JOHN DEERE 730, révisée garantie, ttes pièces d'usure neuves, 2004, 3m
Faneuse CLAAS Volto 640 h, très bon état, révisée, 1999, 6m40
Presse b.r JOHN DEERE 582, 2m, rotoflow, fic/filet, révisée garantie, 2007, 11000 btes
Presse b.r JOHN DEERE 582, 2m20, hy.flow, ficelle filet, révisée garantie, 2005
Presse b.r JOHN DEERE 568, 2m, ficelle filet, 2006
TRAVAIL DU SOL
Cover crop KUHN XS, 24 disques neufs, état exceptionnel, 2008, 3m
PORTES OUVERTES à UZERCHE les 28 et 29 MARS
Défi Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16
ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
HERSE DE PRAIRIE
Disponible en 5 m - 6 m - 8 m de large
CHASSIS GALVANISÉ PAS D'ENTRETIEN
Robuste et efficace
Elle scarifie
Elle émousse
Elle ébouse



La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
100% IPE Galvanisés par trempage
Pas de "I" reconstitué
Panne C galvanisée éps. 2,5mm renforcées
Double retour pour plus de résistance
Poteaux percés pour recevoir bardages et auvents
BÂTIMENT GALVANISÉ
12,20m x 24m
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
7668€ livré*
24 m
12,20 m
5 m
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE sur France Métropolitaine
Plus que quelques pièces !
*soumis à conditions

Herses de prairie LITZENBURGER
Série standard
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis réversible avec éléments lourds et pointus
• Tarif 6m : 1 900€ - 5m : 1 600€
Série lourde
Élément lourd et pointu
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs
• Tarif 7m : 2 800€ - 5m : 2 000€
DIMAG
67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE
• GARANTIE DECENNALE
• ELEVAGE
• STOCKAGE
• PME-PMI
• CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2014 de la société CARFI SA, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3.202.000 Euros dont le siège est à Dlijon (21000) - 10, rue du Docteur Quignard et qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 380 810 382, il résulte la décision, prise à l'unanimité, de transformer la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau. Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
Cette décision a entraîné la cessation des fonctions de Président de Directoire occupées par M. Baptiste Carminati, demeurant à Talant (21240) - 11 Rue de la Cote aux Moines, ainsi que celles de Directeur général occupées par M. Xavier Lugand, demeurant à Dijon (21000) - 11, rue Paul Lippe, et Mme Zonia Sowa, épouse Carminati, demeurant à Talant (21240) - 11 Rue de la Cote aux Moines, tous membres du Directoire, et du mandat de membre du directoire de M. Roger Ciccardini, demeurant à Talant (21240) - rue Louise Michel. De même, les fonctions des membres du Conseil de surveillance occupées par Mme Anne Carminati, épouse Kier, demeurant à 210 Central Park South New York 6 NY 10019 USA, M. Michel Gabdriaux, demeurant à Dijon (21000) - 12, rue Isabelle du Portugal, et M. Claude-Marie Fromantin, demeurant à Varois et Chaignot (21490) - 1, rue de l'Orme, ont pris fin.
La direction et la représentation de la société sont désormais assurées par un président unique, nommé à compter de ce jour pour une durée illimitée :
La Société SA Roger Martin, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4.000.000 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000) - Parc Technologique - 4, avenue Jean Bertin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 016 450 157, représentée par Monsieur Vincent Martin, Président du Directoire.
Les Commissaires aux comptes sont restés en fonction.
Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, la cession d'action à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de Dijon. Pour avis.

AL211111598

Didier NOURISSAT Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD,
Notaires associés
Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de Notaires
Anciennement
Société civile Professionnelle
Au capital de 157.327,39 euros
Siège : Dijon (21000), 23 Rue Buffon
RCS de Dijon
N° SIREN : 316 722 883

Suivant assemblée générales extraordinaires en date des 12/06/2013 et 5/02/2014, les associés ont décidé la transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, avec adoption des nouveaux statuts, étant précisé que la dénomination sociale, le siège, l'objet et la durée sont inchangés.
Ancienne mention :
Forme sociale :société civile professionnelle de notaires
Nouvelle mention :
Forme sociale : société d'exercice libéral par actions simplifiée de notaires
Président : M. Didier Nourissat, dt à Dijon (21000), 25 Rue Buffon,
Directeurs généraux : Messieurs Hugues Misserey dt à Dijon (21000), 3 Rue Berbisey, Ivan Striffling dt à Brétigny (21490) hameau d'Ogny et Maël Viard dt à Arceau(21310), Arcelot 4 Rue de Crotagne.
Actions : 1032 actions de 152,45 chacune, étant précisé que le capital social est entièrement libéré.
Clause restreignant la transmission des actions dans tous les cas de cession, l'agrément devant être donné par les associés professionnels internes à la société à la majorité des deux tiers.
RCS de Dijon
Pour avis et mention. *AL211111607*

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug - 25000 Besançon

MSNC

S.A.S. au capital de € 120 000
Siège social : rue des Salines
Z.A.C. de Valentin - 25480 Miserey Salines
SIREN 498 907 179 - RCS Besançon

Lors de l'A.G.E. du 28/02/2014, il a été décidé de modifier la dénomination sociale et de transférer le siège social et ce à compter du 01/03/2014.
Il en résulte la publication des autres mentions suivantes :
Dénomination
Ancienne mention : MSNC
Nouvelle mention : MS CAR 21
Siège social
Ancienne mention : rue des Salines, Z.A.C. de Valentin, 25480 Miserey Salines
Nouvelle mention : 562 rue de la Pièce Cornue, 21160 Marsannay la Côte
A l'issue de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon désormais compétent à son égard.
Personne habilitée à engager la société Monsieur Jean-Gilles Marcaud
Demeurant à Miserey Salines (25480), 6 rue de la Poudrière
Président
Pour avis *AL211111617*

ESEN SA

au capital de 160 071,45 €
Siège social : Lieudit «Les Vernes»
RN 82 42110 Civens - Feurs
430 332 452 RCS Saint Etienne

Aux termes d'une AGE du 04.11.2013 il a été décidé, sous réserve de la réalisation de la prise de participation de la société MATJAC, de modifier l'objet social de la société par : « la société a pour objet exclusif d'acquérir, de détenir, de gérer directement une participation majoritaire dans la société MATJAC, et dans ce cadre, de réaliser toutes études, recherches et actions dans le domaine de la gestion, de l'assistance et du conseil à cette société et par suite de procéder à l'acquisition, la vente, la location, la mise au point de tout matériel notamment informatique ainsi que des programmes, logiciels et procédés » et de transférer le siège social du Lieudit «Les Vernes» RN 82, 42110 Civens - Feurs à Rue de la Gare, 21110 Genlis et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Président de la société : Nadine Sylvius demeurant à Auxonne 21130 45 rue du Sabot
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint Etienne sous le numéro 430 332 452 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le Conseil d'Administration

AL211111618

CHANGEMENT DE NOM

MCIMMOBILIER

EURL au capital de 7622 €
Siège social :
12 rue des Violettes 21120 Til-Châtel
433 274 982 RCS de Dijon

L'AGE du 23/01/2014 a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : MCImmobilier, Henri Marciano
- Modifier l'objet de la société qui devient : Menuiserie, Charpente, Platerie, Isolation, Maçonnerie et Marchands de Biens.
Mention au RCS de Dijon

AL211111613

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 17/02/2014, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LE NOHAIN
Objet social : L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles et notamment celui à acquérir sis à Nérondes, dans la commune de Menestreau. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
Siège social : 2, rue d'Auxonne, 21000 Dijon
Capital : 1000 euros
Gérance : M Stéphane Derbord demeurant 2, rue d'Auxonne 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

AL211111600

SCP «Hervé BRUCHON, Romain BRUCHON et Clémentine COURLET de VREGILLE, notaires associés» à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit.

Suivant acte reçu par Me Clémentine COURLET de VREGILLE, notaire à Dijon, le 03 mars 2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI MAVERICK
Forme : Société Civile Immobilière
Capital social : 1 500,00
Siège :Maillot (89100), 3 Impasse du Saule Fendu
Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet
Durée : 99 ans
Apports en numéraire : 1 500,00

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHAZILLY: Futaie Chêne.
2 ha 42 a 70 ca - Mauchamp de la seigne: ZD-25
SAINTE-SABINE: Futaie Chêne.
10 ha 80 a 10 ca - Bois de la saigne: D-24-25-26
GEVROLLES: Terre. Objectif : maintien du fermier en place.
10 ha 79 a 47 ca - Champ loison: ZV-1
- Les lices: ZX-25(J)-25(K) - Martin voie: ZP-21(J)-21(K)
CHARNY: Pré
2 ha 31 a 00 ca - Les chellys: ZB-5
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211111620

Gérant : Monsieur Thomas Colas, domicilié à Dijon (21000), 20 Rue Brillat Savarin.
Immatriculation : RCS de Sens
Cession de parts : clauses d'agrément sauf entre associés et descendants
Pour avis et mention
Clémentine Courlet de Vregille

AL211111603

Dénomination: Construction et Services
Forme: SAS Sigle: C&S
Capital: 1000 euros
Siège: 8 chemin de la Noue 21600 Longvic
Objet: Travaux du bâtiment: maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, achat et revente de matériel
Durée: 99 ans
Président: M. Mathieu Nicolas 21 rue de Damparis 39100 Champvans. Tout associé à accès aux assemblées et chaque action donne droit à une voix. Les actions sont librement négociables.
RCS: Dijon Dep:21 *AL211111605*

Aux termes d'un acte sous seing privé à Dijon en date du 4/03/2014, il a été constitué une Société par Actions simplifiée ayant pour principales caractéristiques :
Objet : La gestion déléguée par la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud, des ouvrages, installations et équipements des espaces de loisirs situés sur les Communes de Montagny-les-Beaune et de Merceuil et Tailly (Côte d'Or)
Dénomination : BEAUNE ETAPE NATURE
Siège social : 16, boulevard Docteur Jean Veillet 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : 40.000 €. Il est divisé en 4000 actions de 10 euros chacune.
Transmission des actions : Tout projet de cession ou transmission d'actions, sous quelle que forme que ce soit, à des tiers, sera soumis à l'agrément exprès et préalable de la collectivité.
Admission aux assemblées : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire de son choix.
Président : Monsieur Charles-Henri Poillot demeurant 130, Chemin de la Rose, 13100 Aix En Provence
Directeur Général Délégué : Monsieur Marc Bonnieux demeurant 35, rue Vannerie 21000 Dijon
Commissaire aux comptes titulaire : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
63, rue de Villiers 92200 Neuilly Sur Seine . immatriculée 672 006 483 RCS Nanterre
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Nicolas Brunetaud, 20, rue Garibaldi 69451 Lyon Cedex 06
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon *AL211111608*

MODIFICATION DE CAPITAL

GARAGE MODERNE SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 400 €
Siège social : 4 Rue Courte épée
21210 Saulieu
R.C.S. Dijon 485 274 468

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/02/2014, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 1 500 € pour être porté à 3 900 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention
Capital social : 2 400 €
Nouvelle mention
Capital social : 3 900 €
Mention sera faite au RCS de Dijon

AL211111594

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon

MUSSOT WEB 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 16 rue des Pétignys
21300 Chenôve- RCS Dijon 505 130 617
SIRET 505 130 617 00028

Capital social
Ancien capital : 2 000 euros
Nouveau capital : 100 000 euros

Pour avis, Le gérant : Valéry Mussot

AL211111611

NON DISSOLUTION

CLOS GINIER

SARL au capital de 12 000 €
Siège social : Les Coteaux,
21320 Créancey
RCS Dijon 513 628 222

l'AGE du 13.03.2014 en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Pour avis CC *AL211111591*

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL SOCIETE NOUVELLE OXYGENE

au capital de 8 000 €
Siège social : 18 Avenue des Volontaires
à (21000) Dijon RCS Dijon 421 485 954

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 05/03/2014, les associés ont décidé de transférer le siège social de Dijon (21000), 18 Avenue des Volontaires à Daix (21121), 59 rue des Champs Viaux , à compter du 01/03/2014.
En conséquence, l'article IV Siège social des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL211111602

SOCIETE CIVILE PARTICULIERE JACMAR

Société Civile au capital de 68.603 €
Siège social : Moulin de Lachereuil
21500 Fresne les Montbard
443 838 842 RCS Dijon

L'AGE du 24/02/14 a décidé de transférer le siège social au 10 rue du Sentier 75002 Paris, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié.
La société sera radiée au RCS de Dijon.

AL211111609

IN MY HOME SARL

à associé unique au capital de 10 000 euros
Siège social: 3 Cours Charlemagne
69217 Lyon Cedex 02
751 748 534 RCS Lyon

En date du 08/03/2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 4 impasse Jean Perrin 21300 Chenôve à compter du 08/03/2014
Gérant: M. Baddene Fayssel 1 allée de la Source 21000 Dijon. Immatriculation au RCS de Dijon. Mention au RCS de Lyon.

AL211111612

NOMINATION

LE MIAM MIAM

SAS au capital de 1000 euros
2 Place Jean Bart
21170 St Jean De Losne
RCS Dijon 535 218 705

Changement de président
Par décision en date du 28/06/2013, Monsieur Sébastien Havard demeurant 18 Ancienne Route de Seurre - 21170 Losne a été nommé en qualité de président de la société à compter du 01/07/2013 en remplacement de Madame Peralta Maria démissionnaire.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis *AL211111585*

DIVERS

CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

S.A.S. au capital de 19.000.000 euros
Siège social : Rue de Cluj,
ZAE Cap Nord 21000 Dijon
498 520 576 RCS Dijon

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Décembre 2013, il a été pris acte que les mandats du commissaire aux comptes titulaire la société KPMG SA et du commissaire aux comptes suppléant la SCP JEAN CLAUDE ANDRE ET AUTRES étaient arrivés à expiration, et décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

AL211111601

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL ALTERNATIVE NETTOYAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 19 050 euros
Siège social : 56 Rue Guynemer,
89000 Auxerre
480 262 641 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 03 mars 2014, l'associée unique a nommé Monsieur Renaud Couchoux, demeurant 7 Rue Buffon, 21121 Fontaine les Dijon, en qualité de gérant pour une durée égale à celle restant à courir de la Société, en remplacement de Monsieur Axel Archieri, démissionnaire.
Pour avis
La Gérance

AL211111593

METOILE

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
2 Rue Neuve Dauphine, 21000 Dijon
800 374 431 RCS de Dijon

L'AGO du 05/03/2014 a nommé en qualité de gérant Mme ZHAO Ning, demeurant 14 rue de la Combette Domois, 21600 Fénay en remplacement de M. FAN Bin, à compter du 05/03/2014.
Modification au RCS de Dijon

AL211111596

SP3G

Sarl au capital de 7 500 €
Siège social : centre commercial Casino
21300 Chenove
491 556 445 TCS Dijon

Suivant décisions du 19 octobre 2013, les associés ont nommé en qualité de cogérant pour une durée illimitée :
- M. Hakim Mansouri demeurant 29 rue de la Maladière 21000 Dijon
à compter du même jour.
Suivant décisions des associés du 31 janvier 2014, les associés ont pris acte de la démission de M. Hakim Mansouri de son mandat de cogérant à compter du même jour.

AL211111597

M.T.G. MECANIQUE EN TOUT GENRE

SARLU au capital de 6000 euros,
19 rue Davault - 21130 Tréclun
490 954 658 RCS Dijon.

Le 04/03/2014 l'associé unique a nommé co-gérant M. Christophe Lamberti, 19 rue du canal 21110 Potangey à compter du 04/03/2014.
Mention au RCS de Dijon.

AL211111604

BOURGOGNE MENUISERIE ISOLATION

SARL au capital de 10000 €
Siège social :
76/78 Avenue de Staligrad,
21000 Dijon
751 386 251 RCS Dijon

L'AGE du 17/02/2014 a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. SAHLI Hamid, à compter du 28/02/2014.
Modification au RCS de Dijon

AL211111610

TRANSPORTS OLYMPIE CS

Société a responsabilité limité
au capital de 14000€
siège social : 28 rue général de Gaulle
21760 Lamarche sur saône
535 313 183 au RCS de Dijon

Aux termes de l'A.G du 30 Avril 2013 Mme Lasalle demeurant rue Avanos 21 Nuit saint Georges a été nonmée cogérante.
Pour avis le gerant.

AL211111614

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consulter nos archives



NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL NOGRETTE CHATEAU CHINON

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : Montliffé - 58800 Cervon
753 860 063 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 28 février 2014, il a été décidé de transférer le siège social à Château Chinon (58120), 4, route d'Autun, à compter du 28/02/2014.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Il a également été décidé, en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.
Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis,

AL581112079

SCICA LA TALOCHE DU DONZIAIS

Société Coopérative anonyme
d'intérêt collectif agricole
Au capital social de 5 549,14 euros
Seigne - 58150 Suilly la Tour
RCS de Nevers n° 351 274 998

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2013, il a été décidé :
- la démission de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2013 de M. Champroux Daniel
- la nomination de M. M. Berge Denis, demeurant La Caillotte, Villiers, 58150 Saint Martin sur Nohain en tant que gérant
- le transfert du siège social à La Caillotte, Villiers, 58150 Saint Martin sur Nohain.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence:
Ancienne mention : le siège social est fixé à Seigne, Suiily la Tour, 58150 Pouilly sur Loire
Nouvelle mention : le siège social est fixé à La Caillotte, Villiers, 58150 Saint Martin sur Nohain
Pour avis

AL581112085

CONSEIL SERVICE ASSURANCES

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société civile au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Bourg, Place de l'Eglise,
58370 Larochemillay
RC Nevers 347 601 338

Suivant délibération en date du 23 décembre 2013, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en société civile

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MINIERE Thierry
37, Grande rue, 58130 Guérigny
RCS : 489 968 859

AL581112098

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NGONGUE NGOME RAMILLIEN Rachel
22, rue de la Paix - 58000 Nevers
RCS : 510 006 398 *AL581112099*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AOS GESTION (SARL)
ARCHAMBAULT IMMOBILIER(SC)
Château de la Rocherie
58640 Varennes Vauzelles
Château de la Rocherie
58640 Varennes Vauzelles
RCS : 493 307 086 *AL581112101*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers, constatant la confusion des patrimoines, a ordonné l'extension de la procédure collective de :
EURL LE CENTRE
35 avenue du Général d'Espeuilles et 1 avenue Eugène Collin
452 633 308
à
JMD (SARL)
22, avenue Eugène Collin
58360 Saint-Honoré-les-Bains
483 158 259
dit que les opérations de liquidation judiciaire se poursuivront sous un patrimoine commun, et que la procédure portera la dénomination suivante :
JMD (SARL) - EURL LE CENTRE
22, avenue Eugène Collin
58360 Saint-Honoré-les-Bains

AL581112102

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
EMILIE COUTURE (SARL)
46, avenue du Général de Gaulle
Résidence la Chaumière
58000 Nevers
Achat vente réparation conception lavage repassage de vêtements et de tissus d'ameublement et réparation de vêtements.
RCS Nevers : 489 747 782
Mandataire Judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL581112103*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
TRANSPORT GABORET (SARL)
55, route de Saint-Amand - 58310 Arquian
RCS : 444 287 023

AL581112104

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
FONTAINE Sébastien Emile Gratien
rue du 19 mars 1962 , 58230 Moux en Morvan
RCS 58 : 432 695 054 *AL581112105*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LAPO Simone Marie-Louise
5, rue du Champ de Foire
58000 Nevers
RCS : 492 817 663 *AL581112109*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LAURA STYL (SARL)
26, avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
RCS : 501 216 618 *AL581112111*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CROS Eric
5 bis, rue Francis Garnier
58000 Nevers
RCS : 481 964 229 *AL581112112*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
FINITECH EUROPE (SASU)
allée Louis Blériot - ZI Bagatelle
58500 Clamecy
RCS : 503 938 391 *AL581112114*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AGENCE IMMOBILIERE DU SQUARE (SARL)
Square de la résistance, résidence le France, 58000 Nevers
RCS : 392 643 037 *AL581112115*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GD TRAVAUX (SARLU)
1, rue Notre Dame
58120 Château Chinon Ville
RCS : 509 712 899 *AL581112117*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
ROLLAND Jean-Michel
136, route Impériale
Les Pelus 58450 Neuvy-sur-Loire
RM Nevers 518692082 Maçonnerie
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL581112118*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
MICHELBRINK Pétrus
le, Bourg 58170 Savigny poil fol
Maintenance en bâtiment
RM Nevers 509607685
Date de cessation des paiements : 24/02/2014
Liquidateur: Selarl Aurélie LECAUDEY, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au liquidateur. *AL581112119*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
GAIN MATHIEU Séverine Christine Marie-Louise EIRL
ZAC du Crot Cizeau
Place de la République
58640 Varennes-Vauzelles
Librairie, papeterie, presse, loto
RCS Nevers : 528 777 162
Mandataire Judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 NEVERS
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL581112120*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
LA CHAUMIERE BRETONNE (SARL)
91 91 bis, rue Camille Barrère
58400 La Charité-sur-Loire
Restauration, saladerie, crêperie, bar
RCS Nevers : 521 231 217
Mandataire Judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL581112121*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
A&L ASSOCIéS (SAS)
67, Grande rue 58700 Prémery
Restaurant, pizzeria, bar, fabrication et vente de plats à emporter, traiteur.
RCS Nevers : 753 299 635
Date de cessation des paiements : 27/02/2014
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 NEVERS
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL581112122*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
GAILLARD Jérémy
34, rue de Marzy 58000 Nevers
Commerce ambulant décoration intérieure, objets cadeaux, jouets, bibelots, confection et articles pour fumeurs
RCS Nevers : 492 362 702
Date de cessation des paiements : 27/02/2014
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture, au mandataire liquidateur. *AL581112123*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
MIRAN (SARL)
4, rue du 14 Juillet 58000 Nevers
Revêtements sols et murs
RCS Nevers : 539 135 202
Date de cessation des paiements : 27/02/2014
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 NEVERS
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur. *AL581112124*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite de l' activité jusqu'au 31/03/2014 à l'égard de :
AUDIO TELEVISION SERVICE (SARL)
ZAC de Marzy
route Cd 40 58180 Marzy
Vente et dépannage de matériel électro-ménager
RCS : 305 065 575
Date de cessation des paiements : 28/02/2014
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL581112125

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
CASSIOPEE (SA)
route Nationale 7 les Coques
58150 Pouilly-sur-Loire
Activités des sociétés holding
RCS Nevers : 412 664 906
Mandataire Judiciaire : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Administrateur Judiciaire : Me Charles GORINS - 48, rue La Fayette - 75009 Paris 09 Ayant pour mission : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au mandataire judiciaire. *AL581112126*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
TECHNI BAT 58 (SARL)
47, rue Henri Bouquillard
pépinière d'entreprise 58000 Nevers
Maçonnerie peinture carrelage revêtement sols et murs plâtrerie nettoyage revêtement façade charpente couverture terrassement en direct ou en sous-traitance achat et revente de matériaux de construction
RCS Nevers : 507 596 245
Mandataire Judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire. *AL581112127*

Jugement en date du 05/03/2014, prononçant la résolution du plan et la liquidation judiciaire de :
LE TREFLE BLANC (SARL)
rue Thomas Edison ZI des Chamonds
58640 Varennes Vauzelles
Pose de glissières de sécurité, pose de panneaux de signalisations
RCS : 434 080 875
désignant liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. *AL581112128*

Par jugement en date du 05/03/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
EUROP ALU (SARL)
52 bis, avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges-les-Nevers
504 847 807
Réalisation de tous travaux de serrurerie, métallerie, ferronnerie, petite charpente métallique et bois, menuiserie métallique et aluminium - Achat, vente, fabrication. pose et maintenance de toutes fermetures et clôtures. Réalisation de travaux de miroiterie et vitrerie - pose de parquets, carrelage et tous revêtement de sols - réalisation de travaux de petite maçonnerie et couverture, installation abris de piscines et de tous équipements sportifs ou de loisirs
Liquidateur : Selarl Aurélie LECAUDEY - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL581112129

à compter du 1er janvier 2014, et la modification de son objet social, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Objet : L'acquisition, l'administration, l'exploitation de tous immeubles.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Monsieur Christian Godon, demeurant à 58370 Larochemillay, Le Bourg
Pour avis
La Gérance

AL581112086

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Étude de Maître Dominique Martin
Notaire à Nevers (58000) - 1 rue Saint Martin
CRPCEN n°58002

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Daniel, François Lambert, retraité et Madame Anne-Marie, Madeleine Ospital, retraitée, son épouse, demeurant, savoir, Monsieur à Coulanges-Les-Nevers (58660), 7 rue Jean Moulin et Madame à.
Nés,savoir :
- Monsieur à Nevers (58000), le 14 avril 1943.
- Madame à St. Saulge (58330), le 22 mai 1947.
Mariés sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 21 novembre 1964; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Et
Madame Anne-Marie, Madeleine Ospital, retraitée, demeurant à, épouse de Monsieur Daniel François Lambert.
Née à St.-Saulge (58330), le 22 mai 1947.
Mariée sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à l'union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 21 novembre 1964 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Dominique Martin.
Date de l'acte : 19 février 2014.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
pour avis et mention
Maître Dominique Martin
Notaire.

AL581112097

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BROCANET
Forme : SARL
Capital : 1000 euros
Siège social : MHERS 58210 Cuncy Les Varzy
Objet social : La société à pour objet, en tous pays :
- vente de meubles, bijoux,tableaux, montres, horlogeries, arts décoratifs, et tout autres produits pouvant rentrer dans la catégorie de l'Art. Ces biens seront négociés dans une boutique ayant pignon sur rue mais aussi à travers la mise en ligne d'une boutique électronique de vente de produits et services concernant le monde de l'art et d'une manière plus générale à travers tous systèmes électroniques permettant et favorisant les ventes.
- vente d'espace publicitaires sur tous supports physiques et électronique assurant la promotion des annonceurs.
- expertise, conseils, études et suivi de projet.
- constitution d'une base de données professionnelle électronique qui sera commercialisée.
- la création de toutes agences, succursales, dépôts, magasins nécessaires au développement des affaires de la société.
- la participation de la société dans toutes entreprises, groupements d'intérêts économiques ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de création, de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, fusions, alliances ou sociétés en participation ou autrement;
- ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, et ce en tous pays.
Durée : 99 années à compter de son imma-

safer Bourgogne Franche-Comté

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de LA CELLE-SUR-NIEVRE (AA 14/020):
90 a 30 ca
- La saint clement: ZA-107(*)-108-109
Cmne de FOURS (AA 14/018):
7 ha 81 a 70 ca
- Le magny: D-82-89-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-127-131-192[92]-194[110]-201[93]-202[93]
Cmne de LORMES (AA 14/015)
Biens loués sur partie:
16 ha 42 a 35 ca
- Champs derriere joue: AC-68 - La grande echeintre: AC-1 - Le champ pourri: AC-84-86-90-96-97-116[97] - Les croisettes: AC-129
Et, par extension, Cmne de POUQUES-LORMES:
5 ha 64 a 09 ca
- Champ grand nez: AD-177 - La grande raie: ZE-9 - Les croisettes: ZE-2-3 - Voriaux: ZE-114-115-120
Cmne de LORMES (AA 14/011)
Biens loués sur partie:
5 ha 99 a 12 ca
- Bois de monguttin: AK-28 - Champ du chene au loup: BX-67 - Les couteaux: BP-9-13-29 - Les emmenons: BV-90 - Pres de la cheneviere: BT-21 - Richateau: BX-88
Cmne de MESVES-SUR-LOIRE (AA 14/019)
Biens loués sur la totalité:
76 a 30 ca - Les chatelets: ZI-11(*)
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 13/070)
Avec bâtiments habitation et exploitation:
57 ha 41 a 10 ca
- La sotte: C-247-251-253(*) - Le buisson: C-292-293-294-295-296-297 - Les boulaises: C-308-309-310(*) - Lieu cornet: C-298-299 - Pre long: C-307
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31/03/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581112107

triculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Gérance : Mme. Li Wen Bao, demeurant 20 rue Montera, 75012 Paris
Associés : Mme. li Wen Bao, demeurant 20 rue Montera, 75112 Paris
Monsieur Laurent Costaganna, demeurant 111 rue de Lessard, 76100 Rouen
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de Nevers;

AL581112071

Par acte sous seing privé en date du 1er février 2014, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA de Chevannes Gazeau
Forme : société civile
Capital fixe : 371 000 euros
Siège : Chevannes, 58270 Billy-Chevannes
Objet : Activités réputées agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports : M. Daniel Desrues a fait apport de biens mobiliers, ledit apport évalué pour une somme de 364 800 euros. Mme Gisèle Guérin a effectué un apport en numéraire de 6 200 euros.
Gérants : M. Daniel Desrues, 58270 Billy-Chevannes, et Mme Gisèle Guérin, Les Champs Loyaux, 58270 Anlezy, désignés pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention.

AL581112082

Avis de constitution
est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée JULIEN LAUDET.
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège social : Saint Seine (58250), Le Bourg
Objet : Tous travaux du bâtiment et notamment la fabrication et la pose de charpente métallique, la couverture, la maçonnerie, l'électricité, le terrassement, la plomberie-zinguerie et toutes les activités associées.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Julien Laudet, demeurant Les Bresses 58250 Saint Seine
Immatriculation : au RCS de Nevers cedex
Pour avis,

AL581112083

Aux termes d'un atce sous seing privés en date à Chalon-sur-Saône du 04/03/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Capital : 2 500
Objet : la maçonnerie, la construction, le carrelage, la plâtrerie, l'isolation, la peinture
Dénomination : SARL MC2P CONSTRUCTION
Siège : 2 route de Varzy 58350 Châteauneuf Val de Bargis
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S
Gérance : M. Mohamed Rabhi, demeurant 2 route de Varzy 58350 Châteauneuf Val de Bargis
Immatriculation : R.C.S de Nevers
Pour avis

AL581112084

Avis de constitution.
Suivant acte sous seing privé en date du 27 février 2014, à Challuy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FOOD'n'FUSIONS.
Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : 189 Route de Lyon, 58000 Challuy.
Objet : Toutes opérations commerciales sédentaires ou ambulantes se rapportant à la création, l'exploitation de restaurants, bars, brasseries, ainsi que tout autre établissement ouvert au public dans lequel se débitent des produits à consommer sur place ou à emporter; Et plus spécialement l'activité, dans un équipement mobile, de restauration rapide, vente et fabrication de produits cuisinés à emporter,.
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Capital social fixe : 3 000 euros divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune. Montant des apports en numéraire : 3000 euros.
Cession de parts et agrément : Cessions libres entre associés, conjoint,ascendant, descendant.Agrément pour les tiers.
Gérance : Woods Alan 189 route de Lyon, 58000 Challuy..La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis La Gérance.

AL581112089

GAEC POUPON JEAN-MICHEL ET MATHIEU

Le Tillot - 58170 Chiddes

Par acte sous seing privé en date du 7 janvier 2014, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Poupon Jean-Michel et Mathieu dont le siège social est fixé Le Tillot, 58170 Chiddes
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 4 octobre 2013
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL581112090

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2014 à Charrin (58), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL RENIER
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 9 000 euros
Siège social : 7, rue de la Mairie, 58300 Charrin
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Alexis Rénier, demeurant 6, Route de Tingeat, 58300 St Hilaire Fontaine
Mme Carole Margelidon, demeurant 6, Route de Tingeat, 58300 St Hilaire Fontaine
M. Philippe Margelidon, demeurant Barchères, 03150 Boucé
Immatriculation : RCS Nevers
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire
Pour avis

AL581112091

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2014, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA BREBIS DES COTEAUX
Siège : Allée des Marronniers, Satinges, 58320 Parigny Les Vaux
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 ans
Apports : apports en numéraire pour une somme de 1 000 euros
Gérante : Ancher Caroline, Allée des Marronniers, Satinges, 58320 Parigny Les Vaux
Associés indéfiniment responsables : Mme Ancher Caroline, et M. Krzych Christophe demeurant au siège social.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant

AL581112093

Par acte SSP du 24/2/14, il a été constitué la société suivante :
Forme : SCI
Dénomination : SCI du Roseau
Objet : acquisition, propriété, administration, gestion et exploitation de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : 1 route de Tannay 58500 Villiers sur Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Capital : 10 000 €
Cessions de parts : elles sont toutes soumises à agrément.
Gérant : M. Jean-François Asmode demeurant 1 route de Tannay 58500 Villiers sur Yonne.

AL581112096

→ CONVOCATION

CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE DECIZE

Les sociétaires sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Caisse ci-dessus qui est convoquée par le Conseil d'Administration à la date suivante :
Le 03 avril 2014 à 18h30. Salle Théodore Gérard - 58300 Decize.
Ordre du jour de la réunion :
- Bienvenue, ouverture de l'Assemblée, constitution du bureau.
- Compte rendu d'activité.
- Présentation du bilan et du compte de résultat.
- Rapport du Conseil de Surveillance et certifications comptes.
- Approbation du bilan et du compte de résultat. affectation du résultat.
- Résolution, quitus et décharge au Conseil d'Administration.
- êlections au Conseil d'Administration, 2 postes sont à pourvoir*
Mme Cécile Benoist d'Azy, M Jean-Paul Thiers, élus sortants, sollicitent le renouvellement de leur mandat.
- êlections au Conseil de Surveillance, 1 poste est à pourvoir*
M Alain Jandot, élu sortant, sollicite le renouvellement de son mandat.
- Allocution de l'invité d'honneur.
- Clôture de l'Assemblée Générale.
Le président du Conseil d'Administration.
* Les candidatures sont à adresser au siège de la Caisse 8 jours au moins avant la date de l'Assemblée générale.

AL581112072

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCM DE MEDECINS SPECIALISTES DE LA CHARITE

Capital social : 152 Euros
Siège social : 24 Quai Foch
58400 La Charité Sur Loire
SIREN 440 899 607 R.C.S. Nevers

Le 28 février 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2014. M Jean François Martin demeurant 21 rue Charles Floquet, 58200 Cosne Cours Sur Loire, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 21 rue Charles Floquet,58200 Cosne Cours Sur Loire.
Pour avis.

AL581112087

Avis de liquidation
La société coopérative agricole : CUMA DE LA MONTAGNE, N° d'immatriculation : 327 458 998 00017
Siège social : La Montagne, 58350 Chasnay a prononcé sa dissolution à compter du 21 février 2014 et désigné aux fonctions de liquidateurs : Monsieur Monin René domicilié à Chasnay, Monsieur Bitault Jean domicilié à Chasnay.
Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs. Les actes et documents concernant la liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Le Président de la CUMA

AL581112088

→ MODIFICATION DE CAPITAL

GAEC DE LA CAILLOTTE

La Caillotte - 58150 Saint Martin Sur Nohain
RCS Nevers - 488 910 753

Il a été procédé, par acte sous seing privé en date du 5 février 2014, à la transformation du GAEC en EARL entraînant les modifications statutaires suivantes :
Forme : Société Civile A Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL DE LA CAILLOTTE
Siège Social : La Caillotte 58150 Saint Martin Sur Nohain
Associé, Gérant : M. Bergé Denis, La Caillotte 58150 Saint Martin Sur Nohain
Capital Social : 221 140 euros divisé en 22.114 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL581112081

→ TRANSFERT DE SIÈGE

L'AGO du 1.3.2014, a décidé de transférer le siège social de la société RAMEAUMARTIN, SCI au capital de 60.000 , 10 route du lavoir, 58160 Sauvigny Les Bois, 529 495 418 RCS Nevers, au 36 avenue Jean Jaurès, 58160, Imphy. Mention au RCS de Nevers.

AL581112106

SARL BAILLY LOCATION

au capital social de 8000 Euros
Siège social : Les Frossards,
58450 Annay
SIREN 438 309 254
R.C.S. Nevers

Par l'assemblée générale extraordinaire du 1er juillet 2013,le siège social a été transféré au 60 rue de Paris 58440 La Celle Sur Loire, à compter du 1er février 2011.
Pour avis.

AL581112108

→ NOMINATION

DPN DIFFUSION

SASU au capital de 6000 €
Siège social : 15 Rue Jules Hochet,
58600 Fourchambault
753 783 422 RCS de Nevers

L'AGE du 02/11/2013 a nommé en qualité de Président Mme Blot Jocelyne , demeurant Le Bourg, 18150 Apremont-sur-Allier en remplacement de M. Blot Pascal, à compter du 02/11/2013.
Modification au RCS de Nevers

AL581111652

OFFICE NOTARIAL DE LA BOURBOULE

Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Me Hervé Couraud, notaire associé à La Bourboule, le 25 février 2014 enregistré au SIE Clermont-Ferrand Nord Ouest, le 27 février 2014 bordereau 2014/464 case n°1.
La société à responsabilité limitée dénommée Hôtel du Cheval Blanc au capitale 20.184,25 € ayant son siège social à Saint Pierre Le Moutier (Nièvre) 1, rue du Commandant Leiffet identifiée sous le n° SIREN 581 880 515 et immatriculée au RCS de Nevers.
A cédé à :
La société par actions simplifiée dénommée SAS Bar Restaurant Le Cheval Blanc, au capital de 1 000,00€ ayant son siège social à Saint Pierre Le Moutier (Nièvre) 2, avenue du 11 novembre identifiée sous le n° SIREN 800 154 312 et immatriculée au RCS de Nevers.
Un fonds de commerce de Café-Restaurant, connu sous le nom de Le Cheval Blanc situé et exploité à Saint-Pierre Le Moutier (Nièvre) 1, rue du Commandant Leiffet, pour l'exploitation duquel le Sarl Hôtel du Cheval Blanc est immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 581 880 515 et avec tous les éléments corporels et incorporels (en ce compris la licence IV) le composant :
Moyennant le prix de 28.000€
L'entrée en jouissance a été fixé au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Me Jean-Christophe André, notaire à Saint Pierre Le Moutier, domicile élu, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales.
Pour insertion
Me Couraud Notaire.

AL581112100

YONNE

→ MODIFICATION DE STATUTS

NORYON

Société Anonyme au capital de 176.000 euros
Siège social : ZAC Saint Siméon
Boulevard de Verdun- 89000 Auxerre
R.C.S Auxerre 433 103 033

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 4 mars 2014 a pris acte à compter du même jour :
- de la démission de Madame Isabelle Morillon de ses fonctions d'administrateur et décide de nommer Monsieur Pascal Duhamel demeurant 1 Grande rue de Chablis 89800 Prehy en remplacement.
Le Conseil d'Administration du 4 mars 2014 a pris acte à compter du même jour :
- de la démission de Madame Isabelle Morillon de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, il a été décidé de nommer en remplacement en qualité de Président Directeur Général Monsieur Pascal Duhamel.
Mention en sera faite au Rcs d'Auxerre
Le conseil d'administration

AL891112112

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 11/03/2014 à Villeneuve-sur-Yonne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : VAPEGEARS
Siège social : 9 rue du Général Faidherbe 89500 Villeneuve-sur-Yonne
Objet social : Le commerce de cigarettes électroniques et de tous autres produits et accessoires s'y rapportant
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Sens
Capital social : 1000 euros
Gérance : Monsieur Clément, Marie, Olivier Lebrun, demeurant 9 rue du Général Faidherbe,
89500 Villeneuve-sur-Yonne,
Pour avis

AL891112070

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé, à LAROCHE SAINT CYDROINE, en date du 28 février 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée.
Dénomination sociale : GARAGE AMARAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : La peinture automobile, la carrosserie, la mécanique, le dépannage, le négoce de véhicules neufs et occasions, la vente de pièces détachées et accessoires, la location de véhicule sans chauffeur.
Capital social :10 000 euros.
Siège social :15 rue Emile Tabarant, 89400 Laroche Saint Cydroine.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Président : Monsieur Agostinho Macedo Moreira demeurant 7bis rue Champ Pussin, 89570 Neuvy Sautour.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, la gérance.

AL891112081

Par un acte SSP en date du 03/03/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Boucherie Préblin
Capital : 2000 euros
Siège social : 44C Av. Edouard Branly 89400 Migennes Objet: Boucherie, épicerie, distribution.
Durée : 99 ans.
Gérants: M. Abdelatif Houmani demeurant 4 rue Louis Jouvet 89400 Migennes, et M. Agharbi Abdelkarim demeurant 4 rue de l'égalité 89400 Cheny
RCS: Sens

AL891112084

Dénomination: LES SAVEURS DU MONDE
Forme: SARL
Capital: 5000 euros
Siège: 37 rue Gabriel Cortel 89300 Joigny
Objet: Commerce de gros alimentaire non spécialisé, épicerie fines, épices, produit du terroirs, vente de boissons non alcoolisé & alcoolisé, vins spiritueux, arts de la table, cadeaux souvenirs.
Durée: 99 ans Gérant: M. Nurit Didier Raymond, 14 les Valériens 89120 Chevillon
RCS: Sens

AL891112085

Constitution
Acte : SSP à Auxerre le 27/02/2014
Forme : S.A.R.L
Dénomination : FC PIZZAS D'AUXERRE
Siège Social : Avenue Haussmann, Centre commercial, 89000 Auxerre
Objet : Fabrication et vente de plats préparés à emporter ; Fabrication et vente de pizzas ; Restauration, traiteur.
Durée : 99 ans
Capital : 15.000
Gérance : M. Frédéric Martinez, 1 allée Lavoisier, 89000 Auxerre
Immatriculation : R.C.S d' Auxerre

AL891112086

Avis est donné de la constitution d'une société à responsabilité limitée :
Suivant acte sous-seing privé en date à Courbevoie (92400) du 28 février 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée « Etude Généalogique des PYRAMIDES », ayant pour objet la recherche d'héritiers et la réalisation de toute opération liquidative permettant de régler une succession.
La durée est fixée à 99 années. Le siège social est à Dixmont (89500), Pimançon, Route de la Belle Epine.
Le capital social de 20 000,00 est composé uniquement d'apports en numéraire.
Les cogérants sont Monsieur Jean-Luc Boide, demeurant à Argenteuil (95100), 122 rue Gambetta et Madame Aurélie Carabin, demeurant à Dixmont (89500), Pimançon, Route de la Belle Epine.
Immatriculation au RCS de Sens.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl PRICHOCK** Zone Commerciale des Clairions, 1 rue des Fourneaux 89000 Auxerre (Destockage et négoce de produits alimentaires et non alimentaires). RCS Auxerre 753984236. CIP 3535. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891112099

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl Denis SORIN** 33 rue des Champs aux Prêtres 89113 Charbuy (peinture en bâtiment). RCS Auxerre 521731166. CIP 3534. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891112100

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl ANSEL** 14, Rue de Ligny 89290 Venoy (L'exploitation de toutes discothèques). RCS Auxerre 494456726. CIP 3533. Administrateur : la SELAS SEGARD CARBONI 16 RUE DE L'HORLOGE 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891112101

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la conversion en Redressement judiciaire de la **Sàrl ATHANOR BUYS IN CASH** 10 Avenue de Worms 89000 Auxerre (achat vente d'occasion). RCS Auxerre 752550145. CIP 3517. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Me François CARLO 2, Chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc

AL891112102

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl TISSOT PHILLIBERT DISTRIBUTION** 7 Bis route De Clamecy 89480 Etais-la-Sauvin (L'achat l'importation la revente de matériaux de construction) RCS Auxerre 514198522. CIP 3524. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL891112103

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Philippe Bruno Jacques GUYARD** 3 rue de l'Abreuvoir «Le Bréau» 89240 Lindry (Services annexes aux spectacles). RCS Auxerre 418350567. CIP 3454. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL891112104

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de la **SAS GOURAULT INDUSTRIES** 2 rue du Moulin de l Arche 89170 Saint-Fargeau (Serrurerie, tôlerie). RCS Auxerre 341109833. CIP 3465. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc

AL891112105

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 arrêtant le plan de redressement au profit de **Monsieur Alain Franck René COLLET** 8 grande-rue 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (boulangerie - pâtisserie). RCS Auxerre 485098669. CIP 3364. Commissaire au plan : la SELAS Ségard-Carboni 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre

AL891112106

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **S.A.R.L. MILON ET FILS** 89200 Sauvigny-le-Bois. RCS Auxerre 339582975. CIP 3262

AL891112107

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/03/2014 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique **REFLEX BEAUTE** 4 Quai de la République 89000 Auxerre. RCS Auxerre 534441662. CIP 3269

AL891112108

Existence d'une clause d'agrément.
Pour avis et mention : les cogérants.

AL891112091

Office Notarial de Clamecy (58)

Par acte de Me François Dinet, notaire associé à Clamecy, du 7 mars 2014, a été constituée une société civile dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI POUVILLON
Siège : Soucy (89100), ZA les Pelletiers
Durée : 99 ans
Objet : l'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers
Capital social : 1 228 000,00 (apports en numéraire)
Gérant : Monsieur Ivo Cozzini demaurant à 60712 Lincolnwood, IL (États Unis)6566 Sauganash
Parts sociales : clause restrictive pour les cessions de parts sociales au profit de tiers étrangers à la société.
la société sera immatriculé au RCS de Sens
Pour avis et mention
Me François DINET

AL891112114

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173- 89003 Auxerre Cédex

CHATEAU DE SERMIZELLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Grande Rue
89200 Sermizelles

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sermizelles du 5 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CHATEAU DE SERMIZELLES
Siège social : 3 Grande Rue, 89200 Sermizelles
Objet social : l'hébergement en chambres, l'hébergement en gîtes, toutes prestations s'y rapportant, la restauration, le petit déjeuner, la location de salle, évènementiel, les séminaires, les prestations se rapportant au tourisme
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Pierre Viala, demeurant 2 rue La Patte d'Oie 89200 Givry, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL891112118

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 7 février 2014, concernant la société O'POUPY, lire Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à la SCP Bertrand PFAFF & Delphine PFAFF 12 place Héros 89100 Sens en lieu et place de Maître Stéphane Cerato 6 rue Aristide Briand 89220 Bléneau

AL891112119

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CHARPENTE 89

SARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
3 Chemin des Roches
Hameau Violot, 89320 Cerisiers
450 609 144 RCS Sens

L'AG du 31/12/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Philippe Bruley de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL891112094

L'EXOTIC

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
64 Grande Rue - 89340 Villeblevin
788 811 842 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2013 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Vallon Béatrice demeurant 32 Rue Bonnevin Carre, 77130 Montereau Faut Yonne de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
Le Liquidateur

AL891112109

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FONTAINE DE BORD

Société en nom collectif
au capital de 590 euros
Siège social : 1 chemin de Bouy,
Bligny en Othe,
89210 Brienon sur Armançon
513 311 597 Rcs Sens

L'assemblée générale du 17 février 2014 a décidé d'augmenter le capital social de 22 €
Pour le fixer à 612 €.
Pour avis, la gérance.
Pierre Butin

AL891112095

COBBUS

Société Civile Au capital de : 100 euros
Siège social : 8, rue de la Mothe
89110 Aillant Sur Tholon
798 304 291 RCS Sens

Suivant procès-verbal des Décisions des Associés en date du 27.02.2014, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.012.392 euros, pour le porter de 100 euros à 1.012.492 euros, par apport à la société de 375.933 actions de la société ACR HOLDING.
Le capital social est donc fixé à 1.012.492 euros, divisé en 1.012.492 parts sociales d'un euro chacune, entièrement libérées.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au R.C.S. de Sens
Pour avis
Le gérant.

AL891112116



safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
NICEY - terre et bois-taillis
1 ha 41 a 00 ca - A la maison bourgeoise: E-172-173 - Buisson de la racine: E-215
CRUZY-LE-CHATEL - terre, bois-taillis et lande
- 11 ha 29 a 72 ca - Champ botot: ZH-30 - Chemin de braines: B-57-58 - Le bouchon claude moriaux: AB-54 - Le chemin de villon: AC-77-96[77] - Le sentier boivin: AC-17 - Le val d etramble: G-285 - Le val d olivet: AB-85-103 - Les boichots: G-212-225 - Les bruyeres: AC-33 - Les gratterons: AC-86 - Les ormes: ZC-39 - Montre cul: AR-43-44-45 - Noyer ignaux: ZM-30 - Roseveau: AE-37 - Sur le val chevalier: AR-83-84-85-86
- 60 a 46 ca - Champ botot: ZH-29 - Sur le val chevalier: AR-79
EGLENY - terre
2 a 28 ca - Les fondis: D-339
MOLOSMES - bois-taillis et lande en partie en zone AOC
5 ha 52 a 79 ca - Brise cloche: ZI-53(A)-53(B) - Clos jacquin: ZX-16 - Cocarde: G-1996 - Derriere les murailles: ZX-28 - Le petit boutot: G-426-427-2266[429] - Le village: AC-244-246 - Les ronciers: E-48-49-52-53-54-55-56-57-58-59-105-106-107-108-109-110-111-112
120-121 - Les saugees: G-143-205-206-215 - Les tassinets: F-617 - Les vaux fournier: F-662-673-676-729 - Les vaux remy: E-521-522-559 - Pieds de bois: F-544-911-912-942
SAINT-MARTIN-SUR-ARMANCON - bois-taillis et lande
2 ha 49 a 89 ca - Haut de la vallee des barr: B-16 - La cave noire: F-209 - La croix de pierre: G-206-217 - Les vergereaux: F-117(A) - Mont loup: F-47 - Roche est: F-329(B) - Vau mercier: G-1(A)-4-5-6(A) - Vauvignolle: G-264
SAINT-MAURICE-LE-VIEIL - terre - fonds occupé
15 a 00 ca - Le quechot: B-576
SOMMECAISE - propriété comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation - les biens sont indissociables
1 ha 79 a 23 ca - Champs de la diabliere: B-578 - Le village: ZD-57
THOREY - bois-taillis
1 ha 54 a 05 ca - Chanteriot: A-279-280 - Cline: B-529[328] - Fleure vent: B-380 - La chapelle: C-598 - La comme au boiteux: C-726
TOUCY - bois
6 ha 16 a 78 ca - Bois des ramees: B-200 - Les vallees: B-169
CHABLIS - terre à planter AOC Chablis - fonds occupé - recherche d'un apporteur de capitaux
19 a 30 ca - Les baumonts: ZK-10
LES BORDES - terre et bois
3 ha 21 a 14 ca - Les jolivettes: ZH-62-176-224
FOISSY-LES-VEZELAY - terre, bois et landes - les parcelles B 683, 829 et 1110 sont occupées
3 ha 50 a 23 ca - Brosse dart: B-2238
- Champs bertrand: A-163-190 - Chante merle: B-973 - Derriere le bois: B-2486 - Grandes vignes: B-1928 - Grands champs: B-1110 - La clouas: A-635-647 - La crougie: B-2329 - Le foret: B-847 - Les charmees: B-1708 - Les magniendres: A-312 - Les matrats: B-2564[1286] - Merger de la lye: B-2363-2364 - Patis des eaux bues: A-706 - Plaine des chaumes: B-829 - Sous roche: B-1183 - Sur le cray: B-1531-1543-1575-1578-1582-1583 - Vignes de grands champs: B-1152 - Vignes de la bourde: B-1397-1399-1403 - Vignes du mont: B-683-731 - Vignes sous le bois: B-1746 - Brosse dart: B-2272
FONTENAY-PRES-VEZELAY - terre et bois
60 a 28 ca - Derriere le volot: A-775[187] - La guerillone: A-121 - La proutelle: A-90-91 - Sur le volot: A-228
GIROLLES - terre, bois et landes - les parcelles ZD 10 et 11 sont occupées
7 ha 17 a 04 ca - Champs calat: ZE-16-17 - Champs ladame: B-344-374-391-411 - Champs torrin: B-521 - Come du chemin neuf: A-781 - La chasseigne: ZD-10-11(J)-11(K) - Les jeudys: A-130-962[116] - Les silbeaux: A-71-72-87-91-94-96-98-99-100-101 - Sous montmarceau: B-95
MAILLY-LA-VILLE - bois
1 ha 06 a 54 ca - Bois des grands champs: A-157 - Les champs guichards: F-431-444 - Les lavieres ouest: C-1212 - Les vaux boins: F-664
MERRY-SUR-YONNE - bois
39 a 35 ca - La tourbellerie: ZH-88 - Les garelleries: B-98
PIERRE-PERTHUIS - terre
10 a 20 ca - Sur les aubues: C-587
PONTAUBERT - pré
20 a 15 ca - Pres marteneau: A-125
SAINT-BRIS-LE-VINEUX - vigne A.O.C.
1 ha 52 a 88 ca - Vignes de cherevie: ZO-32
VOUTENAY-SUR-CURE - terre et bois
1 ha 49 a 05 ca - Bois brule: C-230 - Cotat de boulu: B-136 - Les chagnats: D-208 - Les chaumes carrees: C-330 - Les cours a nacot: B-38 - Sur la cote des pres: A-112
ASQUINS - terre à planter
44 a 33 ca - Champ more: WA-5
SAINT-PERE - terre, vigne, pré et bois - la parcelle ZC 151 est occupée sur une surface de 35 ares
9 ha 19 a 22 ca - Caume de gros mont: C-102 - Champ morillon: ZC-46(J)-46(K)-46(L)-46(M)-151(A)-151(B) - Champ pommier: ZA-92 - Les chopinettes: C-811 - Les plantes: ZA-54(K)-57(J)-57(K)-80 - Pre parent: J-19-20 - Vignes neuves le haut: J-808-869 28 a 67 ca - Roue: ZC-82(J)-82(K)-84(J)-84(K)-84(L
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 31 mars 2014 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891112120

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
BOURGOGNE DECOUVERTE SARL
Liquidation Judiciaire du 26/11/2013
Place de l'Europe 89100 Saint Clément
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 21 février 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891112040

au titre de la procédure suivante :
MARANDEL Alexandre
Liquidation Judiciaire du 23/07/2013
41, Rue Gaston Perrot 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 26 février 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891112074

au titre de la procédure suivante :
MIN-BUSNESS FRET MARCHANDISES SARL
Liquidation Judiciaire du 15/11/2011
19, Boulevard du Pont Neuf 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 26 février 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891112075

au titre de la procédure suivante :
OPTIMUM CONSEILS SARL
Redressement Judiciaire du 06/09/2011
Liquidation Judiciaire du 04/10/2011
7, Chemin des Gardillons 89113 Guerchy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 26 février 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891112076

NON DISSOLUTION

SENY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 175 avenue de Sinigallia
89100 Sens
753 435 320 RCS Sens

Suivant décisions de l'AGE du 31 janvier 2014, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens

AL891112097

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

YEDA DESIGN

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 31 grande rue
89160 Argenteuil sur Armançon
RCS Auxerre 788752616

Aux termes d'une décision en date du 4 mars 2014, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL891112110

TRANSFERT DE SIÈGE

EURO TER PROMOTION

SARL au capital de 50000 €
Siège social : 30 Avenue Vauban,
89100 Sens
424 383 545 RCS Sens

L'AGE du 02/01/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 3 Chemin de Champbertrand, Rozoy, 89100 Sens, à compter du 01/01/2014.
Mention au RCS de Sens

AL891112090

NOMINATION

Aux termes d'un ASSP en date du 11/03/2014 à Villeneuve-Sur-Yonne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : ARKHAM
Siège social : 9 rue du Général Faidherbe 89500 Villeneuve - Sur - Yonne
Objet social : l'acquisition et la gestion, pour son propre compte exclusivement, de toutes valeurs mobilières et autres droits sociaux lui appartenant ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles, financières, immobilières ou civiles, en vue de leur gestion ou de leur revente la fourniture de garanties et l'octroi de prêts au profit de ses associés personnes morales et de ses filiales ; l'animation, la participation à la politique commerciale et le contrôle de ses filiales, en rendant notamment, à titre onéreux, des services administratifs, juridiques, comptables, financiers et des prestations de conseil, d'organisation, de formation, d'informatique ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Sens
Capital social : 1000 euros
Transmission des actions : la cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Clément,Marie, Olivier Lebrun 9 rue du Général Faidherbe, 89500 Villeneuve - Sur -Yonne
Directeur général : Monsieur Nazim, Lotfi Hermouche 1 impasse Sainte-Colombe, 94550 Chevilly-Larue
Directeur général délégué Monsieur Meddhi Nessah 2 allée des Blancs Bouleaux, 94260 Fresnes
Pour avis

AL891112065

SOCIETE ACTI POSE

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 15 Rue des Entrepreneurs,
ZI de la Petite Ile
89300 Joigny
415 316 009 RCS Sens

Le 27 janvier 2014 l'associée unique a nommé pour une durée de six exercices :
- la société CASTELNEUVIENNE DE COMMISSARIAT - CASTELCOM, domiciliée 12, Grande Rue à Châteauneuf sur Loire (45110), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- la société SOLOGNE AUDIT CONSEIL, domiciliée 88, rue Bertrand Dugueslin à Blois cedex (41006), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
Pour avis

AL891112098

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AGENCE CHARNY IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 35 Grande Rue
89120 Charny
528 133 499 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1 mars 2014, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Camille Soenen de démissionner de ses fonctions de gérante et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Bonnichon Damien, demeurant 1 Place de la Halle 89120 Charny, pour une durée illimitée à compter du 1er mars 2014.
Pour avis
La Gérance

AL891112057

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 5 mars 2014 enregistré le 5 mars 2014 au Service des Impôts des Entreprises de Auxerre, bordereau numéro 2014/250, case numéro 6,
la société collectivité territoriale commune Sainte Colombe sur Loing, au capital de 0 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous le numéro 218903409, domiciliée mairie 89520 Sainte Colombe sur Loing représentée par Mme le maire Vinardy,
a donné en location gérance à
la société SARL RELAIS NHFK, au capital de 1000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous le numéro Auxerre , domiciliée 3 place de l'église 89520 Sainte Colombe sur Loing représentée par M. Hamen et M.Kavaciuk,
un fonds de commerce de
café restaurant dépôt de pain situé relais ste colombe, 3 place de l 'église, 89520 Sainte Colombe sur Loing, à compter du 8 mars 2014 jusqu'au 7 mars 2015
Le contrat est renouvelable pour des périodes de douze mois d'année en année.
Pour unique insertion

AL891112093

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/10/2012, le contrat de la location gérance consentie aux termes d'un acte SSP en date du 15/03/2012 entre Société Financière Lefort SARL, au capital de 492 278,50 , sise 6 rue Pierre Nobel, 45700 Villemandeur, 384 568 853 RCS Orléans et JEO Management SARL, au capital de 2 000 , sise 13, place Vauban, 89200 Avallon, 750 908 907 RCS Auxerre, concernant un fonds de commerce d'Hôtel Restaurant sous l'enseigne Hostellerie de la Poste sis et exploité 13, place Vauban, 89200 Avallon, expirait automatiquement au 31/12/2013. Ce contrat n'a pas été prorogé par les parties.

AL891112113

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cédex

Location -gérance
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 mars 2014 fait à Sermizelles, enregistré au Service des Impôts d'Auxerre le 6 mars 2014, bordereau 2014/247 Case 5, Monsieur et Madame Yves et Chantal Mazeron, demeurant 11 avenue du Parc 89440 L'Isle-sur-Serein ont confié à
La société CHATEAU DE SERMIZELLES, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 3 Grande Rue 89200 Sermizelles, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,
L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de location de logements, gîte situé à 3 Grande Rue 89200 Sermizelles ;
Pour une durée de deux ans à compter du 1er mars 2014 renouvelable ensuite une fois pour la même durée, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique avis signé CHATEAU DE SERMIZELLES, le locataire-gérant.

AL891112117

CESSION

Avis de cession de fonds de commerce
Aux termes d'un acte sous seing privé à Laroche Saint Cydroine (Yonne), en date du 28 février 2014 à effet au 1er mars 2014, enregistré à Sens le 3 mars 2014, bordereau n°2014/178 case n°2.
Monsieur José Amaral, demeurant 59 rue des Cosmonautes, 89400 Migennes, a cédé à la **société GARAGE AMARAL**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 15 rue Emile Tabarant, 89400 Laroche Saint Cydroine, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens :
un fonds de commerce de garage, accessoires automobiles, huiles, vente de voitures d'occasion, carrosserie, peinture exploité 15 rue Emile Tabarant, 89400 Laroche Saint Cydroine, pour lequel Monsieur José Amaral est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 334 512 514,
Moyennant le prix de soixante-quatorze mille sept cent douze euros et quatre-vingt quatorze centimes (74 712,94 €) pour les éléments incorporels, de cent sept mille quatre cents euros (107 400,00 €) pour les éléments corporels et de la prise en charge d'un passif d'un montant de quatre mille cinq cent vingt-deux euros et quatre-vingt-quatorze centimes (4 522,94€), soit un prix net de cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (177 590,00 €).
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er mars 2014 et le fonds sera à compter de cette même date exploité au siège social de l'acquéreur.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales pour la validité et, pour toutes correspondances au 15 rue Emile Tabarant, 89400 Laroche Saint Cydroine.
Pour unique insertion.

AL891112083

Aux termes d'un acte authentique en date du 20 décembre 2013 enregistré le 10 février 2014 au Service des Impôts des Entreprises de Auxerre, bordereau numéro 159, case numéro 1, Monsieur Patrick DELANCRAY, 23 Bis rue des Chaumes, 89290 Augy et, son épouse, Madame Gisèle STEFANKO 23 Bis rue des Chaumes, 89290 Augy
ont cédé à
La Société dénommée JC CURT, Société en nom collectif au capital de 10000 , dont le siège est à Champs sur Yonne (89290), Centre commercial Place Arthur Coelho, identifiée au SIREN sous le numéro 798102323 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
un fonds de commerce de Un fonds de commerce de tabac, cadeaux, mercerie, photos, tabletterie, bonbons
sis et exploité Place Arthur Coelho, 89290 Champs sur Yonne.
L'entrée en jouissance a été fixée au 4 février 2014 suivant acte rectificatif reçu par Maître Stéphane CERATO, Notaire, à Bléneau, 6 rue Aristide Briand .
La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 50000 Euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'office notariale de Bléneau (89220) 6 rue Aristide Briand a été élu à cet effet.
Pour unique insertion

AL891112111

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU
Votre abonnement 2014


1 > Version **Papier**


2 > Version **Numérique**


3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 €
☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___
date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

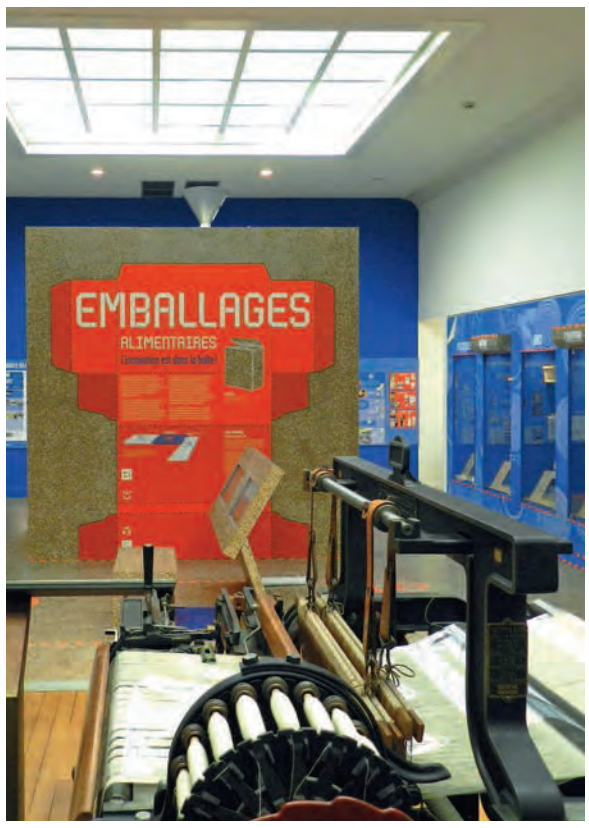
☐ **Je demande une facture**



A Paris, le Musée des arts et métiers a ouvert un espace consacré aux emballages alimentaires.

Les emballages entrent au musée

Les emballages alimentaires accompagnent le quotidien des consommateurs depuis de très nombreuses années. Ils sont même devenus le reflet de notre société de consommation. Au fil du temps, ils ont évolué et se sont adaptés aux spécificités de la vie moderne. Sur 300 m², l'espace interactif « *Emballages alimentaires, l'innovation est dans la boîte !* » retrace l'itinéraire ce des derniers, de leur fabrication à leur recyclage. C'est l'industrie alimentaire qui est la plus grosse consommatrice d'emballages. Les matériaux utilisés sont choisis pour répondre à des critères stricts : santé du consommateur, conservation du goût, prolongation de la date limite de conservation… Verre, papier-carton, métaux, plastiques, bois, le rôle de chacun est détaillé. Le verre, fabriqué depuis plus de 5 000 ans, est par exemple très utilisé en France : plus de 3,4 millions de tonnes de verre creux ont été fabriquées en 2010, essentiellement des bouteilles, mais aussi des pots, des gobelets et des bocaux. Le papier-carton est pour sa part le plus présent dans l'emballage. Le carton ondulé alimentaire est utilisé pour la première fois dans l'Hexagone en 1888. La boîte-boisson ou canette est inventée en 1935 par l'American Can Company. Elle fait son apparition en France en 1954. En 1963, l'huile Lesieur est le premier produit conditionné dans une bouteille PVC.





MUSEE DES ARTS ET METIERS-CNAM

Le musée présente les emballages sous tous les angles avec des exemples concrets comme la conservation du lait

Berlingot

Introduit dans les années 1960, le berlingot de lait a ensuite été remplacé par la brique de lait. Les emballages pour les liquides sont composés de plusieurs couches de carton, d'aluminium et de polyéthylène.



PRISMA

L'emballage a été conçu au départ pour conserver et transporter les produits. Il protège des microbes, de l'humidité, de la lumière, de l'oxygène, de la chaleur, des chocs mécaniques. Il est petit à petit devenu plus pratique, plus fonctionnel et plus nomade. Il peut ainsi être séparable, micro-ondable, pourvu d'une fourchette ou d'une cuillère, équipé d'un bec verseur, refermable à loisir. Que de chemin a été parcouru depuis 1795 et l'invention de la conserve par Nicolas Appert ! L'emballage a connu des innovations marquantes comme l'insertion des codes barres dans les années 1980 permettant de faciliter la gestion des stocks. L'emballage alimentaire est désormais très performant puisqu'il permet de conserver plus longtemps les aliments et qu'il est « *intelligent* ». Il peut ainsi signaler une rupture de la chaîne du froid grâce aux étiquettes indicateur temps-température (ITT). Les marquages QR codes permettent quant à aux de toucher directement le consommateur qui a la possibilité de consulter un site Internet dédié au produit concerné.

PLUS LEGERS

Il ne faut pas non plus oublier le côté informatif et publicitaire de l'emballage alimentaire qui est devenu « *un vendeur silencieux* », chargé de faire la réclame du produit mais aussi d'informer le consommateur sur la composition, les valeurs nutritionnelles, l'origine du produit.
Le visiteur peut se rendre compte de la rapide évolution des formes des emballages et de leur praticité grâce aux multiples exemples exposés, français et étrangers. Les différentes vidéos et une ensacheuse verticale conditionnant des produits secs lui permet de plonger au cœur de cette industrie souvent méconnue du grand public. L'attrait de cette exposition réside aussi dans sa seconde partie qui a trait au tri et au recyclage. Pour des raisons économiques et écologiques, les fabricants n'ont eu de cesse de chercher à réduire le poids des emballages et à les recycler. En 20 ans, le poids moyen des emballages plastiques a été réduit de 20 % à 70 % selon les produits. Aujourd'hui de plus en plus d'emballages sont composés de matériaux recyclés à base de déchets issus de la collecte sélective. Pour le métal et le verre, la pratique est ancienne et le recyclage presque infini. Pour le carton et les plastiques, le nombre de cycles et la part du recyclé dans les emballages sont limités car les propriétés mécaniques de ces matériaux se dégradent. Et si le recyclage permet de produire encore et encore des emballages, il débouche aussi sur de nouveaux matériaux comme le Yekpan. Composé de briques alimentaires broyées (carton, plastique, aluminium), il se prête très bien au design et à l'ameublement comme en témoignent les sièges présentés au musée et dans lesquels les visiteurs peuvent faire une pose. Les emballages font bel et bien partie intégrante de notre quotidien !

VALERIE GODEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES



MUSEE DES ARTS ET METIERS-CNAM

« Emballages alimentaires, l'innovation est dans la boîte ! » se compose de deux salles qui viennent compléter la collection « Matériaux ». Cet espace s'intéresse à l'une des applications de ces matériaux : les emballages alimentaires présentés de leur fabrication jusqu'à leur recyclage à travers une scénographie moderne jouant sur les codes du packaging. Le Musée des arts et métiers se situe 60, rue de Réaumur, 75000 Paris. Il est ouvert du mardi au dimanche inclus, de 10 heures à 18 heures Une nocturne a lieu le jeudi jusqu'à 21 h 30. Le musée est fermé les lundis, le 1er mai et le 25 décembre.
Tarifs : 6,50 euros (plein) et 3,50 euros (réduit).
Renseignements : 01 53 01 82 00, www.arts-et-metiers.net

NOURRITURE

Grand gaspillage alimentaire

Dans le monde, 1,3 milliard de tonnes de produits alimentaires sont perdues chaque année. Dans les pays en voie de développement, les pertes sont très importantes par manque d'emballage, que ce soit au moment de la production, du stockage ou du transport des produits, ou à cause de mauvaises conditions de conservation. En Europe, le gaspillage alimentaire représente près de la moitié des denrées produites.
On estime à 179 kg/habitant/an la quantité d'aliments non consommés, parfois encore emballés, qui finissent à la poubelle. Par ailleurs, la grande distribution jette chaque année plus de 600 000 tonnes de produits alimentaires encore emballés, dont la date limite de consommation est dépassée.



M.-H. CAIN/INRA